

Emese Egedi-Kovács

Un trésor inexploré entre Constantinople, le Mont Athos et le monde franc. Le manuscrit Athon. Iviron 463¹

Le codex Athon. Iviron 463 – manuscrit byzantin conservé au Mont Athos, qui est avant tout connu par les historiens de l'art grâce aux splendides miniatures qu'il renferme, et qui contient une version grecque abrégée du roman de *Barlaam et Joasaph* – se caractérise par une présentation singulière : tout au long de ses 135 feuillets, le texte grec est accompagné dans la marge d'une ancienne traduction française, qui diffère complètement, du point de vue philologique, de toutes les versions françaises connues. La haute qualité graphique de l'écriture mérite d'être soulignée, et plus encore le fait que la traduction a été exécutée directement à côté de son original. Plus en général, la documentation concernant cette traduction est assez limitée² : en effet, en raison de la difficulté d'accès au manuscrit, elle n'a jamais connu d'édition, à l'exception de quelques fragments transcrits par Paul Meyer en 1886³. C'est cette lacune que nous envisageons de

¹ Nos recherches sont soutenues par l'Office National de la Recherche, du Développement et de l'Innovation (NKFIH NN 124539) et la Bourse János Bolyai (« Bolyai János Kutatási Ösztöndíj ») de l'Académie des Sciences de Hongrie. Certaines parties de la présente étude ont déjà été publiées. Voir « Quelques remarques sur la langue de la traduction française dite d'Iviron de *Barlaam et Josaphat* (ms. Athon. Iviron 463) », In : *Byzanz und das Abendland IV*, ed. Erika Juhász, Eötvös-József-Collegium ELTE, Budapest, 2016, p. 135-141 ; « La traduction française de la version grecque dite d'Iviron de *Barlaam et Joasaph*. À propos de l'édition critique en cours », In : *Investigatio Fontium*, ed. László Horváth, Eötvös József Collegium ELTE, Budapest, 2014, p. 83-94.

² Jean Sonet, *Le roman de Barlaam et Josaphat. Recherches sur la tradition manuscrite latine et française*, Louvain, 1949, p. 165-168 ; *Traductions médiévales, Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et répertoire*, 3 vol., eds. Claudio Galderisi et Vladimir Agrigoroaei, Turnhout, Brepols, 2011, t. 2, p. 328 ; V. Agrigoroaei, « Rara avis : la traduction française médiévale du Barlaam et Joasaph du Mont Athos », *Medioevo Romanzo*, 2014, 38, 1, p.106-151.

³ Paul Meyer, « Fragments d'une ancienne traduction française de "Barlaam et Joasaph" faite sur le texte grec au commencement du treizième siècle », In : *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 27, t. II, Librairie A. Franck, Paris, 1866, p. 313-334.

comblent par l'établissement d'une édition critique. Si nous avons déjà transcrit le texte français de tous les 135 feuillets du manuscrit, autant que l'état fragmentaire du texte et la qualité des photos nous le permettaient (souvent il n'est possible d'en déchiffrer que quelques lettres par ligne surtout dans les marges latérales, alors que les photos du manuscrit – noires et blanches – ont été faites il y a plusieurs décennies), la tâche reste loin d'être accomplie. En effet, pour pouvoir le rétablir d'une manière autant exacte et satisfaisante que possible, nous devons nous baser sur le texte grec. En conséquence, nous avons décidé de transcrire ce dernier tel qu'il figure dans le manuscrit, présentant parfois des leçons différentes par rapport aux versions déjà éditées. Une comparaison de l'original grec et de la traduction française nous semble d'autant plus importante qu'elle semblerait susceptible de nous fournir des informations supplémentaires concernant la manière et les circonstances de la traduction. De la sorte, nous nous intéresserons également à la question de savoir si c'était bien à partir du texte grec du codex d'Ivion que le traducteur a travaillé, ou si nous devons supposer l'existence d'un exemplaire commun dont le scribe grec et le traducteur français se seraient tous deux servis. À ce stade de la recherche, il serait évidemment hardi de formuler des conclusions définitives, aussi nous nous bornerons d'une part à présenter les caractéristiques essentielles de ce document exceptionnel, tout en essayant d'en déceler quelques aspects intéressants – de nature linguistique, dialectale, philologique, paléographique et codicologique – issus tous de nos propres recherches, et d'autre part à en étudier le contexte historique et social, pour en déduire des hypothèses sur les circonstances possibles de la préparation de ce manuscrit bilingue. Nous aurions souhaité pouvoir soumettre le manuscrit à une analyse 'stratigraphique' complexe (sur laquelle cf. *infra*). Mais il est conservé dans la bibliothèque d'un des plus anciens et importants monastères de la République hiéocratique du Mont Athos. Suivant une ancienne tradition, aucun être vivant de sexe féminin n'est autorisé à s'y rendre. Par conséquent, l'étude autoptique du livre nous étant impossible, nous avons travaillé sur des reproductions, qui sont entre autres très difficiles à obtenir, en l'absence d'un service de reproduction officiel au sein du monastère d'Ivion. En outre, dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas tenté une analyse iconographique, bien qu'ayant trouvé des éléments intéressants lors de nos études préliminaires concernant les enluminures⁴. Dans cette première phase de la recherche, nous

⁴ Les enluminures du codex d'Ivion montrent des similitudes remarquables avec celles du codex Vat. gr. 333 (voir en particulier les ff. 28r, 32v, 34v, 51v). Ainsi, pouvons-nous supposer que notre manuscrit a été illustré par le même cercle de peintres constantinopolitain que les cod. Vat. gr. 333, Vat. gr. 463, et Venice, Bibl. Marc., gr. 479 (sur ce centre de peinture constantinopolitain

nous sommes attachée avant tout à comprendre le contexte et les modalités de réalisation du livre en tant qu'objet historique.

Le codex Athon. Iviron 463

Contenu du manuscrit : le roman de *Barlaam et Joasaph* et son cheminement entre les cultures

L'histoire de *Barlaam et Joasaph* provient très probablement d'un récit bouddhique écrit en sanskrit, et racontant la vie de Bodhisattva. Par l'intermédiaire de l'arabe et du géorgien – ceci finit par parvenir sous une forme christianisée à Byzance où il est traduit en grec. Une vieille tradition attribue, certainement de façon erronée, la version christianisée à Jean Damascène (v. 676-749). Il paraît néanmoins plus probable que l'on doive la traduction grecque à un moine géorgien nommé Euthymius de l'Athos⁵.

Selon cette version christianisée, Abenner, roi païen de l'Inde, persécute avec acharnement les disciples de la nouvelle Église, les chrétiens. Lors de la naissance de son fils, Joasaph, des astrologues prédisent qu'il se convertira au christianisme. Abenner décide alors de l'isoler en l'enfermant dans un palais, afin de le tenir à distance de tous les maux terrestres. Malgré toutes ces précautions, Joasaph rencontre l'ermite Barlaam qui le convertit au christianisme, et en dépit de la colère de son père, le jeune homme restera fidèle à sa décision. Ensuite, Abenner finit lui aussi par se convertir, puis transmet le pouvoir à son fils et devient ermite. Quant à Joasaph, après avoir converti son peuple, il abdique pour rejoindre son maître, Barlaam, dans le désert.

Bien que l'histoire christianisée de *Barlaam et Joasaph* appartienne, d'un point de vue taxinomique, à la littérature hagiographique, on a l'habitude de l'appeler « roman ». Ce terme ne semble pourtant pas inadéquat, au vu de la structure et de la matière romanesque de cette œuvre, qui montrent une parenté étroite avec les romans d'amour grecs. Dans l'un de ses articles⁶, Corinne Jouanno démontre que

du XI^e siècle, voir Jeffrey C. Anderson, « Cod. Vat. Gr. 463 and an Eleventh-Century Byzantine Painting Center », *Dumbarton Oaks Papers*, vol. 32, 1978, p. 175-196). Par ailleurs, notre manuscrit, bien que conservé aujourd'hui au Mont Athos, a été très probablement préparé à Constantinople (voir nos remarques dans le chapitre intitulé « Datation du manuscrit »).

⁵ Sur l'auteur et l'origine de l'œuvre, voir Robert Volk, *Die Schriften des Johannes von Damaskos*, VI/1, Walter de Gruyter, Berlin, New York, 2006, « Einleitung », *passim*.

⁶ Corinne Jouanno, « *Barlaam et Joasaph* : Une aventure spirituelle en forme de roman d'amour », *Pris-Ma*, Recherches sur la littérature d'imagination au Moyen Âge, XVI, 1, N° 31, Janvier-Juin, E.R.L.I.M.A., Université de Poitiers, 2000, p. 61-76.

l'histoire présente de nombreuses, sinon toutes les caractéristiques fondamentales des romans hellénistiques, notamment le choix d'un titre unissant les noms des deux protagonistes, la crise spirituelle décrite comme un mal d'amour, la scène du coup de foudre, la séparation, l'échange de gages, la scène de retrouvailles etc. C. Jouanno finit par constater que « le roman d'amour des deux saints n'est pas autre chose que l'illustration, la face concrète d'une leçon dont les passages dogmatiques offrent la version théorique »⁷. Ajoutons-y encore que, si la littérature hagiographique constitue une sorte de pont entre différentes époques et différentes traditions littéraires, à savoir entre l'Antiquité et le Moyen Âge, ainsi qu'entre le roman hellénistique et le roman moderne (la littérature hagiographique semble l'héritière du genre romanesque de l'époque hellénistique par ses motifs, sa popularité et le rôle de divertissement qu'elle a rempli certainement à l'époque, en dépit de son caractère « pieux »⁸), le roman de *Barlaam et Josaphat* jette également un pont entre différentes cultures. Cette légende est en effet un excellent exemple pour illustrer le contact vif et productif entre l'Est et l'Ouest, ainsi que pour modeler un processus littéraire propre à cette époque, qui consiste en un cheminement long et complexe de certains récits dans le temps et dans l'espace, dont les différentes versions finissent par apparaître dans les traditions, les cultures et les aires linguistiques les plus lointaines.

Les traductions latines et vernaculaires

À partir du XI^e siècle, des traductions latines en furent exécutées⁹ qui connurent par la suite un immense succès en Occident et donnèrent naissance à des traductions et des adaptations en des langues vernaculaires, notamment en ancien français¹⁰. Il est cependant utile de souligner que ces versions françaises,

⁷ *Ibid.*, p. 76.

⁸ Cf. en général, Stephanos Efthymiades, *The Ashgate Research Companion to Byzantine Hagiography*, I-II, Surrey – Burlington 2014.

⁹ Voir Hiram Peri (Pflaum), « La plus ancienne traduction latine du roman grec de *Barlaam et Josaphat* et son auteur », *Studi Mediolatini e Volgari*, VI-VII, 1959, p. 169-189 ; Paul Peeters, « La première traduction latine de *Barlaam et Josaphat* et son original grec », *Analecta Bollandiana*, XLIX, 1931, p. 276-312.

¹⁰ Voir entre autres *Barlaam und Josaphat, Französisches Gedicht des dreizehnten Jahrhunderts von Gui de Cambrai*, éd. Hermann Zotenberg et Paul Meyer, Stuttgart, 1864 ; Chardry, *Josaphat*, In : *Altfranzösische Bibliothek herausgegeben von Wendelin Foerster*, t. 1, Heilbronn, 1879 ; Jean Sonet, *Le roman de Barlaam et Josaphat*, t. 2, *La version anonyme française*, 1^{ère} partie, *Texte critique*, t. 3, *La version anonyme française*, 2^{ème} partie, *Études critiques et mise en prose*, Namur – Paris, 1950 ; *L'histoire de Barlaam et Josaphat, Version champenoise d'après le ms. Reg. lat. 660 de la Bibliothèque Apostolique Vaticane*, éd. Leonard. R. Mills, Librairie Droz, Genève, 1973.

bien connues et objet de maintes études philologiques, sont très différentes de celle que renferme le manuscrit d’Iviron. Tandis que les premières suivent l’une des versions latines (en l’adaptant ou la traduisant plus ou moins fidèlement), la traduction française dite d’Iviron fut exécutée directement, comme nous le verrons, à partir de la version grecque. Parmi les versions en ancien français, c’est celle dite « champenoise » qui semble la plus fidèle à l’originale (grec), du fait qu’elle aurait suivi un modèle latin traduit directement du grec¹¹. Néanmoins, outre le fait que celle-ci se base apparemment sur la version longue du récit (alors que notre texte se fonde sur une version abrégée), sur le plan philologique elle n’a non plus rien en commun avec la traduction d’Iviron. Pour donner un exemple des importantes différences entre les deux traductions, nous en proposons la synopsis d’un petit extrait :

<i>Version d’Iviron, f. 19v :</i>	<i>Version champenoise :</i>
<p>Coment li jovenciaus le cunta au fil del roi e il co[man]da q’il venit avant¹²</p> <p>Meintenant ala au fil del [roi e] li cunta pre[...]. en. Quant [Joasa]f oï ces paroles [il mo]t s’esjoi ses es[prit] e le fist ame[ner] devant soi. [Quan]t Barlaham [fu ve]nus tantost [dona s]a beneicum [a Joas]af si cum ave[nans] chose estoit [...]raist a une [...]e s’asist avoc [...]ses damoisiaus [...] ala. Li filz del [roi] dist a cel [vel]lart : Mostrés [m]oi la pierre pre[ci]ose de laquele [v]os avés dit que merveloses vertus [...] e a tantes, Bar[la]ham respondi : [N’]est pas drois que [j]e deise a vous qui estes filz de roi nule chose qui fause soit pour honeur de vos. Mais sachés que quanqu’il vos a dit de par moi tout est vraie chose e provee mais se[...]</p>	<p>Atant s’an ala au fil del roy et li conta toutes les choses que Balaam li avoit dites. Quant Josaphat oÿ ces choses, si fu ses cuers si espris d’une esperiteil liesce qu’il li sembloit bien que tote sa tristesse fust assouaigié et commanda tantost que Balaam fut amenez devant lu et il si fu. Et quant il le vist, si le salua mont debonairement et commandai a son sergent qu’il s’an alast. Et quant il s’an fu alez, si dit Josaphat a Balaam : « Moustre moi la pierre precieuse don mes sergenz m’a dites mervoilles. » Et Balaam li respondi : « Je sarolie mont foux se je faisoie savoir nonentendant a ta hautesté. Por ce ne doute mie que je dis a ton sergant ne soient voires, mes se ge n’avoie avant esprové ton san et ta valor, ...¹³</p>

¹¹ *L’histoire de Barlaam et Josaphat*, éd. Leonard. R. Mills, *op. cit.*

¹² Cette phrase, écrite en lettres grasses à l’encre rouge, semble être un titre.

¹³ *L’histoire de Barlaam et Josaphat*, éd. Leonard. R. Mills, *op. cit.*, p. 49.

Analyse manuscriptologique partielle

L'étude de tout livre manuscrit, pour qu'elle soit complète et efficace sur le plan historico-culturel, doit se fonder sur une analyse complexe, qui doit s'articuler en deux phases : tout d'abord l'étude statique des différents aspects matériels (nature du support, structure, dimensions), graphiques (individuation des mains, éventuelle datation au moyen de la confrontation avec des écritures datées, interaction ou succession des mains au cours de la transcription), textuels (individuation du ou des textes, de leur extension sur le support, de leurs manières de se succéder). Puis l'évaluation synergique des différents aspects dans leurs implications réciproques : l'observation des influences de chaque facteur (matériel, graphique et textuel) sur les autres, en prêtant surtout attention à l'éventuelle coïncidence entre les changements de main et/ou de texte avec des solutions de continuité dans le support (changement de cahier dans le *codex*, par exemple, mais aussi remaniement d'une ou plusieurs *kollēmata* dans un rouleau). Cette seconde phase aboutit à la reconstruction détaillée de la genèse du livre (les livres anciens et surtout médiévaux ont souvent eu des genèses complexes) et de son histoire, éclairée par l'analyse d'annotations, *marginalia* diachroniques, manumissions de tout genre. Par cette recherche minutieuse, on reconstruira les différentes phases de création, circulation et altération éventuelle de chaque exemplaire, en procédant à l'inverse, de sa forme actuelle à celle de ses origines. Après avoir observé les détails, toutefois, le manuscriptologue ne doit pas oublier de quitter quelque peu le livre des yeux, de considérer d'une manière plus théorique les différents contextes dans lesquels celui-ci a été conçu et a circulé¹⁴. Dans le cas du *codex* d'Ivroun, une recherche de ce type a été impossible, nonobstant nos intentions initiales, pour les raisons que nous avons exposées *supra*.

Le *codex* Athon. Ivroun 463 est un manuscrit en parchemin de petit-moyen format, mesurant 230 sur 170 mm. Le *codex* se compose de 135 folios, qui contiennent chacun une seule colonne d'écriture de 20 lignes. Il comporte 80 enluminures magnifiquement élaborées, qui se répartissent en trois grands

¹⁴ Pour cette méthode complexe, dite 'stratigraphie manuscriptologique', cf. Filippo Ronconi, *Qu'est-ce qu'un livre manuscrit ?*, Paris, sous-presse. Je tiens à remercier chaleureusement Filippo Ronconi de m'avoir communiqué plusieurs de ses articles sous presse. Pour des études de cas cf. par exemple F. Ronconi, « Le corpus aristotélicien du Paris. gr. 1853 et les cercles érudits à Byzance. Un cas controversé », *Studia graeco-arabica*, 2, 2012, p. 201-225 ; F. Ronconi, « L'automne du Patriarcat. Photios, la Bibliothèque et le Marc. Gr. 450 », In : *Proceedings of the Madrid Workshop The Transmission of Byzantine Texts: Between Textual Criticism and Quellenforschung. Philosophy, Historiography, Law, Rhetoric*, Thursday, 2 February 2012 – Saturday, 4 February 2012, Centro de Ciencias Humanas y Sociales, Madrid 2014, p. 93-125.

groupes, se distinguant par leurs dimensions et leur disposition sur la page : miniatures en pleine page (généralement d'environ 170 x 125 mm), miniatures en tête (85 x 130 mm) et miniatures secondaires (35-48 x 125-130 mm).

L'écriture grecque est tracée avec une encre brune, mais les titres et les initiales sont en or¹⁵. Quant au texte français, il est écrit sur une colonne dans les marges (supérieures : 1-3 lignes par page ; latérales : 26-33 lignes par page ; inférieures : 1-3 lignes par page). Les encres sont brune (texte), rouge et parfois verte (titres et initiales filigranées). Relié certainement plusieurs fois, le manuscrit a été lourdement rogné, subissant des pertes. Des feuillets sont aussi perdus¹⁶. Il est cependant intéressant de noter que ceux-ci devaient encore faire partie du volume à l'époque où la traduction française fut exécutée. Cela est manifeste sur certains feuillets où le texte français cite – au début ou à la fin – la traduction de quelques lignes du texte grec qui se trouvaient dans les feuillets actuellement perdus. Ainsi, notamment, au verso du feuillet 10 on lit :

... je ne devenrai chretien e que guahanerai je en ma roiauté ces autres joies e es delices del siecle. Avuec les bones e[rmites] que j'ai dechacés avuec caus me voil je metre. Que vos senble de ce e que m'en conseil[les]...

Ces phrases correspondent au texte grec suivant :

εἰ μὴ Χριστιανός τε γένωμαι καὶ – χαίρειν εἰπὼν τῇ δόξῃ τῆς ἐμῆς βασιλείας καὶ τοῖς λοιποῖς ἡδέοις καὶ τερπνοῖς τοῦ βίου – τοὺς ἀσκητὰς ἐκείνους (...)
οὓς ἀδίκως ἀπήλασα, ἐκείνοις ἑαυτὸν ἐγκραταμιζῶ. Πρὸς ταῦτα τί φῆς αὐτὸς καὶ ὅποιαν δίδωσ βουλήν;¹⁷

Mais de cette partie du texte grec il ne reste aucune trace dans le manuscrit, suite à la chute d'un feuillet qui suivait originellement le f. 10.

Les pertes de feuillets comportent parfois des lacunes considérables dans le récit : notamment entre les feuillets 26 et 27, un chapitre entier manque, celui qui devrait raconter l'histoire de Jésus-Christ. En outre, l'ordre de certains feuillets est actuellement perturbé¹⁸.

Les splendides miniatures que le ms. renferme n'étaient pas non plus à l'abri de quelque endommagement : l'une d'elles, celle qui figurait au verso du feuillet

¹⁵ Pour la description physique du manuscrit, nous avons reconsidéré les données fournies par Francesco D'Aiuto, « Su alcuni copisti di codici miniati mediobizantini », *Byzantion*, t. 67, 1997, p. 31.

¹⁶ R. Volk, *Die Schriften des Johannes von Damaskos, op. cit.*, VI/1, p. 271.

¹⁷ *Ibid.*, VI/2, p. 31-32.

¹⁸ *Ibid.*, VI/1, p. 271.

126, est entièrement effacée. Cette miniature devait peut-être représenter la scène de l'accueil de Joasaph par un ermite, telle qu'elle apparaît dans un autre manuscrit (Paris, Bibliothèque nationale de France, Ancien fonds grec 1128, f. 189v). Nous nous demandons si cet accueil n'était pas trop « chaleureux », du moins au goût de celui qui effaça la miniature.

En raison des graves mutilations subies par le manuscrit – surtout dans les marges latérales, suite au rognage – la traduction française présente bien des lacunes. Cependant, dans la plupart des cas, comme nous le verrons, il nous paraît possible de la compléter à l'aide du texte grec. C'est la raison pour laquelle nous pensons nécessaire de transcrire aussi ce dernier, tel qu'il se présente dans le codex d'Ivion, avec de nombreuses leçons distinctes de celles des versions déjà éditées. En effet, toute variante – omission, ajout ou leçon différente – aussi petite soit-elle, s'avère décisive si l'on veut déchiffrer le mieux possible le texte français. Bien qu'une nouvelle édition des versions grecques du roman de *Barlaam et Joasaph* (en deux volumes) ait été publiée en 2009 par Robert Volk¹⁹, dans celle-ci notre manuscrit ne figure pas parmi les textes pris en considération par l'apparat critique. Sur le *stemma* que propose l'édition, notre manuscrit fait partie d'une branche indépendante, appartenant à la famille *e*, celle qui rassemble les manuscrits contenant une version abrégée du roman de *Barlaam et Joasaph*.

Quant à la graphie du texte grec, quelques divergences s'y manifestent au niveau de l'orthographe (il s'agit surtout des traits plus ou moins habituels pendant l'ère byzantine)²⁰. En ce qui concerne les leçons distinctes des autres versions, dont la plupart sont considérées par nous comme des erreurs dues à l'inattention du scribe, nous renvoyons le lecteur à nos remarques plus bas.

¹⁹ R. Volk, *Die Schriften des Johannes von Damaskos, op. cit.*

²⁰ 1. graphie ο pour ω / ω pour ο : ιεροσύνης (ιερωσύνης), τετελειωμένος (τετελειωμένος), δωρυφορίας (δορυφορίας), ἀποζώντων (ἀποζόντων), βιωτήν (βιοτήν), μονώτατον (μονώτατον) etc.; 2. η pour ι : καταχρήσας (καταχρίσας), ἐνεφάνησεν (ἐνεφάνισεν) etc.; 3. orthographe divergente que nous considérons comme fautive : χρυσοκλήτου (χρυσοκλήτου), καταχρωμένους (κατωχρωμένους), οὕτως (οὔτω), διορίζοντα (διωρίζοντο), ἐπαναστραφθέντα (ἐπαναστραφέντα), ἐπανάγοντα (ἀπάγοντα), γενομένος (γενομένης) etc.; 4. l'usage abusif de ν érhelcistique : προσεκύνησεν, καὶ ἀναστάς; ἔπνευσεν δυσωδία; Εἶπεν δὲ πρὸς; ὑποστάσεσιν δοξαζόμενον; ἔστιν καὶ; etc. Quant aux abréviations, le copiste se sert du système usuel : 1. abréviation des terminaisons : ἐκεῖν(ος), μόν(ας), οὐδεν(ός), ἀπαγαγ(εῖν), καθείρξ(ε)ω(ς); 2. abréviation des mots fréquents ou des noms sacrés : φ(η)σίν), θ(ε)ός / θ(εο)ῦ, ἄν(θρωπ)ος / ἄ(νθ)ρ(ωπ)ος / ἄν(θρωπ)ον / ἄν(θρῶπ)οις / φιλαν(θρωπ)ίαν / ἄν(θρῶπ)ινα, π(ατ)ήρ / π(ατ)ρ(ός) / π(ατ)ρί, ἡ(ός), κ(ύρι)ος, σ(ωτή)ριος / σ(ωτη)ρίας, πν(εῦμ)α / πν(εῦματ)ι / πν(εματ)ικῆς, οὐ(ρα)νόν etc.

Datation du manuscrit

En ce qui concerne la date de la réalisation du codex, plusieurs théories ont déjà vu le jour. Il a été ainsi daté des XII^e²¹, XI^e-XIII^e²², XIII^e²³, ou encore du XIV^e²⁴ siècle. Cependant, de nouvelles recherches menées par Francesco d'Aiuto ont prouvé de manière tout à fait convaincante que le manuscrit fut sans doute copié dans le monastère Lophadion à Constantinople à une époque plus ancienne qu'on ne le supposait, à savoir vers le dernier quart du XI^e siècle (vers 1075)²⁵, et que plus tard, sans qu'on puisse dire exactement quand, il fut apporté au monastère d'Iviron sur le Mont Athos. Dans son article, F. D'Aiuto propose d'identifier le copiste de notre manuscrit à un certain Constantin, auquel on devrait – comme l'auteur cherche à le démontrer – deux autres manuscrits enluminés : le cod. Vat. gr. 394 et le cod. Dionys. 61. Ce dernier, comme l'Iviron 463, est conservé au Mont Athos. Quant au premier, le cod. Vat. gr. 394, il s'agit d'une copie de l'*Échelle du Paradis (Scala Paradisi)* de Jean Climaque, enrichi de *scolia* marginaux et illustré par une série de petits dessins caractérisés par une rigueur ascétique et une préférence pour les tons sombres. L'examen stylistique des miniatures a conduit les historiens d'art à dater le codex de la fin du XI^e siècle, et à en localiser la production dans la capitale de l'Empire byzantin. En effet, la graphie présente sans aucun doute des caractéristiques typiques de la seconde moitié du XI^e siècle et, plus précisément, comme D'Aiuto le souligne, elle présente des

²¹ Kurt Weitzmann, *Aus den Bibliotheken des Athos*, Hamburg, 1963, p. 105-107. Selon Weitzmann, au moment de la prise de Constantinople par les croisés en 1204 et pendant la période de l'Empire latin le manuscrit était encore dans la capitale et à cette occasion que ses marges furent chargées de la traduction française. À ce propos, voir notre opinion plus bas.

²² Nikodim Pawłowicz Kondakov, *Pamjatniki christianskago iskusstva na Afone*, S.-Peterburg, 1902, p. 292-294 ; Sirarpie Der Nersessian, *L'illustration du Roman de Barlaam et Joasaph*, Paris, 1937, p. 24 ; *The Treasures of Mount Athos, Illuminated Manuscripts*, II, eds. S. M. Pelekanides – P. C. Christou – C. Tsioumis – S. N. Kadas, Athens, 1975, p. 308.

²³ Franz Dölger, *Der griechische Barlaam-Roman. Ein Werk des H. Johannes von Damaskos*, *Studia patristica et byzantina*, I, Ettal 1953, p. 5. Victor Lazarev, *Storia della pittura bizantina*, 2^e éd., Torino, 1967, p. 282, 334, n. 47. Selon la théorie de Pérez Martín, le codex aurait été préparé dans le monastère d'Iviron à l'époque (au XIII^e siècle) où celui-ci passa provisoirement sous l'autorité de la papauté (P. Martín, « Apuntes sobre la historia del texto bizantino de la "Historia edificante de Barlaam y Josafat" », *Erytheia*, t. 17, 1996, p. 176-177).

²⁴ Spyridon P. Lambros, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, II, Cambridge, 1895-1900, p. 149.

²⁵ F. D'Aiuto, « Su alcuni copisti di codici miniati mediobizantini », art. cit., p. 5-59. Par ailleurs, déjà Paul Meyer a remarqué à propos du codex qu'il aurait dû être préparé au XI^e siècle. P. Meyer, « Fragments d'une ancienne traduction française de "Barlaam et Joasaph"... », art. cit., p. 22.

similitudes avec celles de deux manuscrits datés (Lond. Brit. Libr. Add. 24.381 [v. 1088], et Oxon. Aedis Christi gr. 6 [1081]). Sur ces bases, D’Aiuto propose donc, pour le codex Vat. gr. 394, une datation autour de 1075²⁶. Le copiste de ce livre se nomme dans un colophon au verso du feuillet 213 : « Priez, seigneur Nicon, aussi pour moi, le misérable pécheur Constantin ». Ce « Νίκων » que tout porte à considérer comme le commanditaire du codex, fut peut-être un religieux, membre influent d’une communauté monastique, qui aurait pu avoir un intérêt particulier pour le texte, l’*Échelle du Paradis*, qui est un ouvrage bien adapté au contexte monastique. Le titre « κύριος » qui lui est attribué dans le colophon est d’ailleurs généralement utilisé pour des personnages d’importance, à la fois laïques et religieux. D’Aiuto a ingénieusement démontré que le monastère auquel appartenait ce personnage peut être identifié avec certitude grâce aux légendes qui accompagnent deux enluminures. En effet, au verso du feuillet 17, nous lisons : « ὁ μοναχὸς ἀπερχόμενος εἰς τὸ κοινόβιον τοῦ λουφαδίου », et, au verso du feuillet 78 : « νικόλαος ὁ ἐν τῷ λουφαδίῳ ». En fait, le monastère de Lophadion ou Lophadion (λοφίδιον signifie ‘butte’, ‘petite colline’), n’est autre que le monastère constantinopolitain de Saint-Jean Baptiste, également connu sous le nom Προδρόμου (Μονὴ τοῦ) κῦρ Νικολάου, d’après le nom de l’homme qui l’a fondé vers 1060, le futur patriarche Nicolas III le Grammairien (1084-1111). Le monastère était près de la Porte Saint-Romain (auj. Topkapi), très probablement à l’intérieur des remparts²⁷. Selon D’Aiuto, si dans la description du moine *Nicolaos* du verso du feuillet 78, auquel se réfère la deuxième légende citée, nous devons reconnaître l’image du futur patriarche, nous aurons un *terminus ante quem* pour la préparation du manuscrit, qui doit être antérieur à 1084, étant donné que la légende ne mentionne pas le titre de patriarche assumé par Nicolas cette année-là. En même temps, le codex doit avoir été écrit et décoré à un moment où le monastère Lophadion existait déjà, par conséquent après v. 1060. Tout cela semble également confirmer la datation autour de 1075 proposée plus haut par l’auteur²⁸.

Si le cod. Vat. gr. 394 est un manuscrit qui a été préparé pour une communauté monastique, ce n’est certainement pas le cas du second codex, le

²⁶ F. D’Aiuto, « Su alcuni copisti di codici miniati mediobizantini », art. cit., p. 27.

²⁷ « Avant de monter sur le siège de saint Jean Chrysostome, le patriarche Nicolas III Grammaticos (1084-1111) avait bâti en l’honneur du Précurseur un monastère près de la Porte Saint-Romain. C’est là qu’il fut enterré en mai 1111. » Raymond Janin, *La géographie ecclésiastique de l’Empire byzantin. Première partie. Le Siège de Constantinople et le Patriarcat oecuménique*, Tome III, *Les églises et les monastères*, Paris 1969², p. 418-419.

²⁸ F. D’Aiuto, « Su alcuni copisti di codici miniati mediobizantini », art. cit., p. 27-29.

ms. Dionys. 61. Il s'agit d'un exemplaire enluminé qui contient des oraisons et des homélies²⁹ de Grégoire de Nazianze, sans doute de provenance constantino-politaine, réalisé au XI^e ou aux XI^e-XII^e siècles. Selon toute apparence, le codex a été accompli pour un dignitaire de la cour de Byzance, comme en atteste la miniature en pleine page au verso du premier feuillet, représentant celui-ci à côté de Grégoire de Nazianze. Le visage imberbe et les cheveux longs noirs du personnage représenté laissent à croire qu'il était un jeune aristocrate ou un eunuque appartenant à la cour impériale. Étant donné que l'écriture du manuscrit montre les mêmes caractéristiques que celle du cod. Vat. gr. 394, D'Aiuto a proposé, comme nous l'avons dit, d'attribuer celui-ci également à la plume de Constantin³⁰.

Les caractéristiques graphiques et orthographiques communes au Vat. gr. 394 et au Dionys. 61, dus à la main de Constantin, se retrouvent, toutes, dans l'Iviron 463, manuscrit faisant l'objet de la présente étude. Mais cette identification a des conséquences lourdes de plusieurs points de vue : non seulement elle implique, comme nous l'avons dit, la rétro-datation du manuscrit à la seconde moitié du XI^e siècle (v. 1075, ou légèrement au-delà), mais en redéfinit aussi le poids du point de vue à la fois historico-artistique et textuel. L'identification du scribe avec Constantin, actif dans le monastère de Lophadion, comporte une probable réalisation du livre dans la capitale, ce qui exclut évidemment la possibilité d'une origine athonite. Hormis les similitudes de l'écriture, les trois *codices* se ressemblent aussi par d'autres aspects, tant du point de vue codicologique (mesures, mise en page, couleurs des encres etc.)³¹ que de celui iconographique et stylistique (similitude dans la décoration [type et forme similaires des petites initiales dorées], traits communs entre les figures, les fonds et la mise en scène des miniatures [forme particulière d'arbustes, ligne ondulée pour marquer le sol etc.]³²).

Si nous nous sommes concentrés si longuement sur la datation du codex, c'est parce qu'elle est primordiale pour l'étude de la datation de l'écriture française, car elle en constitue au moins le *terminus post quem*. De ce point de vue, les datations tardives (XIII^e-XIV^e) paraissent tout à fait inadmissibles aussi pour ce qui est de la traduction, étant donné que l'analyse paléographique de l'alphabet latin utilisé pour la traduction française semble permettre d'affirmer que

²⁹ *In Novam Dominicam, In Basilium, In Gregorium Nyssenum, Supremum vale, In Cyprianum.*

³⁰ *Ibid.*, p. 29.

³¹ *Ibid.*, p. 31.

³² *Ibid.*, p. 32-33.

celle-ci n'a pas été écrite sur les marges beaucoup plus tard que le tout début du XIII^e siècle. Mais sur la question de la datation de la version française, je me limite pour l'instant à renvoyer à mes remarques plus bas.

La traduction française marginale

La traduction française occupe les marges du manuscrit d'Ivion de la première page jusqu'à la dernière. Paul Meyer a été le premier à attirer l'attention sur elle : en 1866 il publia quelques fragments du texte français³³, se limitant à 19 pages sur 270, c'est-à-dire celles qui avaient été photographiées par l'historien d'art Pierre Sevastianoff, qui s'était intéressé aux enluminures. D'après les quelques fragments qu'il put examiner, Paul Meyer considéra la traduction française comme exécutée au commencement du XIII^e siècle : « c'est la date qu'indique l'écriture, et la langue, un français excellent, n'y contredit point ». Il affirme également que « c'est sans doute à quelqu'un de ceux qui accompagnèrent Boniface II, marquis de Montferrat, dans la Grèce et à Salonique » – lors de la 4^e croisade – « qu'on doit cette traduction ». Meyer souligne l'importance du fait « qu'au commencement du treizième siècle il se soit trouvé en Grèce, ou dans le voisinage, un Franc capable de traduire un texte grec » (un ouvrage long, traduit en grec littéraire !), et que « cet homme demeuré inconnu se soit servi de sa langue maternelle de préférence au latin ». Puis, le chercheur finit par constater que, ce traducteur anonyme, dont l'œuvre resta enfermée dans un seul manuscrit, « n'avait d'autre but en entreprenant ce travail que son instruction personnelle... »³⁴.

Concentrons nous, pour commencer, sur la graphie, la langue et la manière de traduire. Ces facteurs témoignent d'une grande exigence de qualité.

Analyse paléographique

En ce qui concerne la graphie, il s'agit d'un travail élégant, exécuté visiblement par une seule main, qui a réalisé une écriture carolingienne tardive, qu'on pourrait classer de « pré-gothique »³⁵. Malheureusement ce type d'écriture échappe à toute possibilité de datation étroite fondée sur les seuls critères paléographiques, rentrant dans un ample filon graphique 'de transition', caractérisé

³³ P. Meyer, « Fragments d'une ancienne traduction française de "Barlaam et Joasaph" ... », art. cit., p. 313-334.

³⁴ *Ibid.*, p. 316-317.

³⁵ Sur cette typologie graphique et sur le cadre social dans lequel elle s'insère, nous nous bornons à renvoyer à Paolo Cherubini – Alessandro Pratesi, *Paleografia latina. L'avventura grafica nel mondo occidentale*, Città del Vaticano, 2010, ch. 34 et 35.

par la variabilité relative des aspects spécifiques et par l'absence de facteurs caractéristiques suffisamment importants. En effet, dans la plupart des cas, les paléographes proposent, pour ces types d'écritures, des datations 'larges', allant de la fin du XI^e au début du XIII^e siècle³⁶. Dans le cas spécifique de notre codex, il est cité dans l'ouvrage *Livres et écritures en français et en occitan au XII^e siècle* parmi « les manuscrits exclus pour cause de critères trop incertains », alors qu'il était présent dans une liste de manuscrits du XII^e siècle compilée par Ian Short et Terry Nixon³⁷.

Dans la partie qui suit, nous nous proposons de rassembler les caractéristiques principales de l'écriture latine utilisée pour la traduction française dans le manuscrit d'Ivroux, en en décelant les éléments paléographiques essentiels, qui s'avéreront importants pour proposer une nouvelle datation de l'écriture.

En général, il s'agit d'une belle minuscule de transition (tardo-carolingienne / pré-gothique), soignée et professionnelle, caractérisée par *d* arrondi (absence absolue de *d* droit), *s* droit, quelques *s* rond uniquement dans les parties écrites en majuscule, quelques *s* traînants, *g* à queue fermée en forme de 8, *a* à crosse, quelques *e* à trait de fuite, *h* plongeant, *m* au dernier jambage prolongé et recourbé vers la gauche ; hampes, hastes et jambages crochetés ; quelques majuscules à trait redoublé. Les abréviations sont peu fréquentes (absence absolue du signe tironien ni la perluète, les chiffres sont écrits en toutes lettres).

Pour compléter nos observations, nous proposons un bref aperçu des lettres et des éléments dont l'évolution diachronique permet de fournir des indications précises concernant la datation.

1. La lettre *s* : Dans les manuscrits en français du XII^e s., les modifications les plus significatives ont concerné les *-s* à la fin des paroles : en effet, dans cette position la lettre a connu une évolution progressive vers une forme 'traînante', dans laquelle la hampe se termine en bas par un trait de fuite vers la gauche, puis par une courbe de plus en plus prononcée. Comme il a été remarqué, ce *s* traînant se manifeste dès avant 1135 dans les documents, mais ne se trouve couramment dans les manuscrits datés qu'à partir de 1165. En ce qui concerne le *-s* final arrondi, s'il est répandu dans les manuscrits

³⁶ Cf. par exemple Maria Careri – Christine Ruby – Ian Short, *Livres et écritures en français et en occitan au XII^e siècle*. *Catalogue illustré*, Viella, 2011 ou Bernhard Bischoff, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts*, Wiesbaden, 1998, n^o. 1234, cité par M. Careri – Ch. Ruby – I. Short, *Livres et écritures en français et en occitan au XII^e siècle*, *op. cit.*, p. 52.

³⁷ M. Careri – Ch. Ruby – I. Short, *Livres et écritures en français et en occitan au XII^e siècle*, *op. cit.*, p. XXIV.

en latin déjà dans la première moitié du XII^e siècle, il n'apparaît dans les manuscrits en français qu'au cours de la deuxième moitié. Plus précisément, il n'y apparaît que très rarement avant la fin du siècle, sauf dans les traductions bibliques en écriture formelle³⁸. Or, dans notre manuscrit, le *s* est toujours droit, exception faite pour quelques rares *s* traînants en position finale de parole. Le *s* rond, n'apparaissant qu'en majuscule, n'a aucune importance dans ce cadre d'étude.

2. La lettre *d* : Il semble nécessaire de distinguer les manuscrits produits dans l'aire insulaire de ceux continentaux. Dans les premiers, le *d* reste droit, dans les écritures formelles, jusqu'à la fin du XII^e siècle, alors que le *d* arrondi (ou oncial) apparaît dans des manifestations graphiques moins formalisées dès la fin du XI^e s., ne se trouvant dans les écritures calligraphiques que vers le troisième quart du XII^e siècle. Sur le continent, le *d* oncial cohabite avec le *d* droit dans les manuscrits en latin à partir du début du XII^e siècle³⁹. Dans notre texte nous rencontrons uniquement le *d* oncial (arrondi), aucun *d* droit ne s'y trouve.
3. Le groupe *or* : Dans la transcription des textes en français on constate qu'il se présente sous la forme d'un *o* suivi d'un *r* droit tout le long du XII^e s., mais, à partir du milieu du siècle, on trouve aussi, même si sporadiquement, le *r* courbé et accolé au *o*, qui devient très courant vers la fin du siècle⁴⁰. Dans l'écriture du cod. d'Iviron, nous trouvons des exemples pour les deux phénomènes.
4. La lettre *g* : Il faut noter que la queue a tendance à rester ouverte pendant la première moitié du XII^e siècle, évoluant par la suite vers un *g* en forme de 8 au milieu du siècle⁴¹. Notre scribe se sert uniquement du *g* en forme de 8 dont la queue est fermée par une boucle.
5. La lettre *m* : Vers la moitié du XII^e s., un *m* au dernier jambage prolongé et recourbé vers la gauche fait son apparition⁴². Nous en trouvons quelques exemples dans notre texte.

³⁸ *Ibid.*, p. XXVII.

³⁹ *Ibid.*, p. XXVIII.

⁴⁰ *Ibid.*, p. XXVIII.

⁴¹ *Ibid.*, p. XXVIII.

⁴² *Ibid.*, p. XXVIII.

6. La lettre *x* : À partir du dernier quart du XII^e s., « la deuxième barre du *x* plonge sous la ligne en une courbe dirigée vers la droite »⁴³. Nous trouvons bien d'exemples de ce type de *x* dans l'écriture du ms. d'Iviron.
7. L'alphabet majuscule : « En Champagne, au troisième quart du siècle, on commence à ajouter un trait supplémentaire dans les panses des majuscules, sans doute à la place de la tache rouge. En Angleterre on tend à épaissir la majuscule pour la démarquer des autres lettres (...) »⁴⁴. Dans le ms. d'Iviron, nous supposons que les majuscules – épaissies d'ailleurs – y sont écrites toutes à l'encre rouge (nous ne pouvons pas l'affirmer avec certitude, car nous n'avons que quelques photos en couleur du manuscrit). Parfois un trait supplémentaire est également ajouté aux majuscules. De même trouve-t-on parfois quelques majuscules écrites à l'encre verte, encadrées de deux traits droits.

D'après ces remarques, nous pouvons constater que certains éléments (notamment le *g* à queue fermée en forme de 8 qui apparaît vers le milieu du siècle ; le *m* au dernier jambage prolongé et recourbé vers la gauche qui fait son apparition en 1151-1153 ; le *x* dont la deuxième barre plonge sous la ligne en une courbe dirigée vers la droite vers 1170-1190) nous conseillent la prudence face à une datation trop précoce, ce que semblent cependant suggérer quelques éléments philologiques et codicologiques (voir nos analyses plus bas). Toutefois, il faut souligner que la datation sur la base des seuls facteurs paléographiques exige la plus grande prudence. Le fait de constater la présence de certains phénomènes dans des manuscrits datés n'implique pas (comme on le pense souvent) que l'insurgence de ces phénomènes coïncide avec l'époque du manuscrit. Il faut en effet considérer que la période d'activité d'un copiste pouvait s'étaler sur vingt, trente, parfois quarante ans⁴⁵. Et comme tout manuscrit daté pourrait constituer le premier ou le dernier exemplaire transcrit par le copiste, il faut toujours prendre en considération, pour chaque phénomène qui y soit éventuellement attesté, une fourchette d'au moins une trentaine d'années. Dans le cas de notre typologie graphique, en outre, les manuscrits datés ne sont pas assez nombreux pour pouvoir constituer un système suffisamment complexe.

⁴³ *Ibid.*, p. XXIX.

⁴⁴ *Ibid.*, p. XXIX.

⁴⁵ Cf. F. Ronconi, « La main insaisissable. Rôle et fonctions des copistes byzantins entre réalité et imaginaire », In : *Scrivere e leggere nell'Alto Medioevo*, Spoleto, 2011 (LIX settimana), p. 627-664.

En somme, même si les éléments paléographiques semblent orienter vers une datation au milieu ou à la seconde moitié du XII^e siècle, une datation plus précoce n'est pas à exclure.

Analyse linguistique

Que ce soit à partir d'un texte grec que le traducteur a exécuté sa traduction, cela ne fait pas de doute à notre avis. L'auteur anonyme avait selon toute apparence une solide connaissance du grec, voire du grec littéraire : son texte français rend assez précisément l'original, présentant parfois même des traductions *verbum de verbo*. À titre d'exemple, nous citerons une expression qui figure au recto du feuillet 5 :

ff. 4v-5r : ... ἀνίσταται τις βασιλεὺς ἐν τῇ αὐτῇ χώρᾳ, Ἄβενῆρ μὲν τοῦνομα πολλοῖς δὲ κακοῖς συμπιγόμενος, τῆς Ἑλληνικῆς ὑπάρχων μοίρας καὶ σφόδρα περὶ τὴν δεισιδαίμονα πλάνην τῶν εἰδώλων ἐπτοημένος.

L'expression « τῆς Ἑλληνικῆς ὑπάρχων μοίρας » signifie 'assujetti à la partie grecque' / 'aux coutumes grecques', c'est-à-dire qu'« il menait (à savoir le roi Abenner) une vie païenne ». Dans les adaptations connues en ancien français on trouve en revanche à chaque fois le terme « païen » :

« il estoit païens » (version dite « champenoise »)⁴⁶

« De nostre foi ne savoit rien / Ainz menoit vie de païen » (version dite « anonyme », v. 117-118)⁴⁷

« De no foi ne savoit riens, ains vivoit selonc la foi des païens » (version dite « anonyme », prose)⁴⁸

Or, la version française d'Iviron opte pour une version « transparente » :

ff. 4v-5r : ... il ot .i. roi del país [qui fu apelés Avenir il esto]it a la partie des Eleins e trop se tenoit⁴⁹ es ydres e en la decevance des deables

L'adjectif Ἑλληνικῆς est traduit par *eleins* (mot d'ailleurs inusité dans l'ancien français, voir nos remarques plus bas), le mot grec μοίρας (μοῖρα, -ας, [ή], 'part', 'portion') par le substantif *partie*. D'autres exemples suggèrent également un passage direct du grec au français, notamment au recto du feuillet 4 :

⁴⁶ *L'histoire de Barlaam et Josaphat*, éd. Leonard. R. Mills, *op. cit.*, p. 29.

⁴⁷ J. Sonet, *Le roman de Barlaam et Josaphat*, *op. cit.*, t. 2, 1^{ère} partie, p. 8.

⁴⁸ *Ibid.*, 2^{ème} partie, p. 492.

⁴⁹ On lit aussi « fioit » écrit au dessus du verbe « se tenoit ».

f. 4r : Lors li seintimes Thomas qui estoit uns des doze deciples de Jesu Crist [fu en]voies en la terre d'Ynde por crier a ces gens le preechement de sauveté.

Ici, c'est le choix du verbe « crier » qui semble insolite du point de vue du contexte. La traduction latine, quant à elle, propose le mot « *predicare* » :

Inter quos etiam et sanctissimus Thomas, qui erat unus ex duodecim apostolorum collegio, direptus est *predicare* Indis salutare preconium Christi⁵⁰.

Or, dans le texte grec nous trouvons le mot κηρύττων :

f. 4r : Τότε ὁ ἱερώτατος Θωμᾶς, εἷς ὑπάρχων τῶν δώδεκα μαθητῶν τοῦ Χριστοῦ, πρὸς τὴν τῶν Ἰνδῶν ἐξεπέμπετο χώραν, κηρύττων αὐτοῖς τὸ σωτήριον κήρυγμα.

du verbe κηρύττω qui signifie 'faire une proclamation en qualité de héraut / annoncer à la criée' (κηρυξ signifiant 'toute personne qui annonce à haute voix'), ce qui semble servir d'explication au choix du terme français.

Ensuite, au verso du feuillet 25, dans le texte français on a le verbe « croiser » signifiant dans ce contexte 'se laisser entraîner à' / 'se livrer à'.

f. 25v : E puis qu[and li om]e comencerent a munteplier roblierent deu e en pieurs malices *croisoi*ent e en mou[tes ma]nieres devi[nrent se]rf de peché

Dans le texte grec nous lisons le verbe προέκοψαν :

f. 25v : Ἦνίκα δὲ ἤρξατο πάλιν εἰς πλήθος τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος χωρεῖν, ἐπελάθοντο τοῦ θεοῦ καὶ εἰς χεῖρονα *προέκοψαν* ἀσεβείαν.

[Lorsque le genre humain commença de nouveau à se multiplier, ils oublièrent Dieu et *couperent* (= se livrèrent à) de pires sacrilèges.]⁵¹

Le verbe προκόπτω qui veut dire dans cette phrase « se livrer à », signifie au premier sens 'couper d'abord' (du verbe κόπτω 'frapper à coups répétés / frapper / couper'). Or, parmi les sens du verbe français « croiser » figure précisément celui de 'couper, passer au travers de'.

⁵⁰ Nos citations en latin du roman de *Barlaam et Joasaph* proviennent toujours de l'édition suivante : *Hystoria Barlae et Iosaphat* (Bibl. Nacional de Nápoles, VIII.B.10.), éd. José Martínez Gázquez, Nueva Roma, 5, Consejo Superior de investigaciones Científicas, Madrid, 1997.

⁵¹ Les traductions françaises du texte grec sont toujours de nous.

Ensuite, dans plusieurs cas le traducteur utilise des formes francisées n'étant pas en usage à l'époque, ni en ancien français ni en latin, pour traduire certains mots grecs. Ainsi trouve-t-on le mot « filosofoient » qui reprend le terme grec φιλοσοφούντας :

f. 17r : Εἶπόν σοι καὶ πρότερον ὅπως ὁ πατήρ σου τοὺς σοφοὺς ἐκείνους καὶ ἀσκητὰς αἰεὶ περὶ τῶν τούτων φιλοσοφούντας, οὓς μὲν ἀνείλεν, οὓς δὲ μετ' ὀργῆς ἐδίωξε, καὶ οὐκέτι γινώσκω τινα τοιοῦτον ἐν τῇ περιχώρῳ ταύτῃ.

f. 17r : Je vos ai ja dit biau sire que vostres peres les a tos essillies les saaes e les religieus qui de ces cho[ses f] ilosofoient. Li es uns a tués les autres hunteusement chaciés je nen sai mais nul en tout ce país...

Dans la traduction latine on lit dans ce même lieu le verbe *disputabant* :

Iam tibi antea fatus sum, quoniam genitor tuus sapientes uiros, qui de talibus semper cum hominibus disputabant, alios quidem ignibus tradidit alios abscisionibus atque sudibus suspendit.

Notons que la forme « philosopher » n'est enregistrée dans le français qu'à partir du XIV^e siècle⁵², si bien que, même si dans un contexte de traduction *verbum de verbo*, nous avons là la plus ancienne attestation de ce terme.

Puis, bien que le traducteur ait eu selon toute apparence un apprentissage bien solide du grec, voire du grec littéraire, sa traduction n'est pourtant pas exempte de quelques erreurs et d'imprécisions. Ainsi trouve-t-on l'adverbe grec ἀμέλει (« ameli » selon la prononciation byzantine) qui signifie 'certes, assurément, sans doute', tout à fait mal compris par le traducteur. Ceci est manifeste notamment sur le recto du feuillet 15 :

f. 15r : Ἀμέλει οὕτωςι τὰς προόδους ποιούμενου εἶδεν ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν, κατὰ λήθην τῶν ὑπηρετῶν, ἀνδρας δύο, ὧν ὁ μὲν λελωβημένος ἦν, τυφλὸς δὲ ὁ ἕτερος.

[Et ce fut c e r t e s ainsi qu'il sortait fréquemment, cependant un jour – à cause de l'imprudence de ses serviteurs – il vit deux hommes, l'un étant lépreux, l'autre aveugle.]

Or, dans le texte français, « Amelei / Amelis » semble désigner l'un des personnages du récit :

⁵² *Dictionnaire historique de la langue française*, Sous la direction d'Alain Rey, Le Robert (Nouvelle édition), tome 2, 2012, 'philosopher'.

f. 15r : A m e l e i avoit a num cil qui estoit devant les autres. Une fois avint qu'il virent deus [homes]. Li uns estoit m[esiau] e li autres av[ogle].

f. 117v : Li filz del roi e a m e l i s depeçoient trestos ...

En outre, notons qu'il s'agit certainement d'un personnage masculin (« c i l qui estoit devant les autres »). Or, à notre connaissance, en français aucun prénom masculin dans cette forme n'est enregistré. En revanche, nous rencontrons dans les documents bilingues (latin-grec) de Sicile un certain *Amelinus / Hamelinus* d'origine normande (le nom *Amelinus / Hamelinus* nous semble être la version latine du nom *Amelei / Amelis*). Un *Amelinus Gastinellus* est en effet mentionné dans un diplôme comtal de 1094 comme lié à S. *Bartolomeo* de l'île de Lipari. Et c'est probablement ce même personnage qui, appelé Καμελινοσ Καστινοσ, procède avec Renaud de *Viers* (ou de *Biers*) et Nicolas, vicomte de Castronuovo (Palerme) au bornage des terres dont Roger I fait donation au prieuré de S. *Pietro* de Castronuovo en 1101. Le 11 mai 1142 *Hamelinus Guastinel* souscrit avec les plus hauts personnages de la cour une charte de Rocca, veuve de Guillaume de Craon. Et un Χαμίλιν Γαστινέλλοσ est enfin mentionné dans le texte d'un diplôme de Roger II (6651/1143) et dans un acte de 1148 (Χαμίλιν Γαστενελλ), avec son épouse *Laetitia*⁵³.

Si nous nous sommes concentrée si longuement sur cet Amelinus, c'est parce qu'il nous semble difficile de croire que le traducteur n'ait pas connu l'adverbe grec ἀμέλει. Nous avons, là, un doute et, peut-être, un indice : il pourrait s'agir d'une plaisanterie de la part du traducteur qui s'amuse à cacher dans son texte le nom d'un personnage réel, celui de son commanditaire, ou encore son propre nom. Mais nous nous concentrerons sur les Normands et les traducteurs d'Italie du sud et de Sicile dans les parties suivantes.

Le texte français est soigné et bien construit, composé de phrases complètes. Nous supposons que l'auteur a travaillé en deux étapes : ayant exécuté la traduction française sur un support distinct, il l'aurait ensuite copiée dans les marges du codex, ce qui peut expliquer l'écriture propre et fluide. On notera tout de même quelques rares corrections : les mots ou les expressions raturées comportent en général une variante synonymique ou une tournure plus précise. Par exemple au verso du feuillet 131, dans le texte grec on lit l'expression « ψυχωφελέσι λόγοις » que l'auteur français traduit d'abord par « esprituex

⁵³ Léon-Robert Ménager, « Inventaire des familles normandes et franques émigrées en Italie méridionale et en Sicile (XI^e-XII^e siècles) », In : *Roberto il Guiscardo e il suo tempo. Relazioni e comunicazioni delle prime giornate normanno-sveve* (Bari, 1973), Rome, 1975, p. 362.

paroles », qu'il corrige ensuite à l'adjectif « profitables » qui aurait dû paraître un équivalent plus précis de l'adjectif grec « ψυχωφελής ». C'est l'adjectif « profitable » qu'on trouve d'ailleurs également au tout début de l'œuvre dans le titre pour traduire « ψυχωφελής » :

f. 2r : ΙΣΤΟΡΙΑ ΨΥΧΩΦΕΛΗΣ ΕΚ ΤΗΣ ΕΝΔΟΤΕΡΑΣ ΤΩΝ ΑΙΘΙΟΠΙΩΝ ΧΩΡΑΣ, ΤΗΣ ΙΝΔΩΝ ΛΕΓΟΜΕΝΗΣ, ΠΡΟΣ ΤΗΝ ΑΓΙΑΝ ΠΟΛΙΝ ΜΕΤΕΝΕΧΘΕΙΣΑ ΔΙΑ ΙΩΑΝΝΟΥ ΜΟΝΑΧΟΥ, ΑΝΔΡΟΣ ΤΙΜΙΟΥ ΚΑΙ ΕΝΑΡΕΤΟΥ ΜΟΝΗΣ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΣΑΒΑ· ΔΙΗΓΟΥΜΕΝΗ ΤΟΝ ΒΙΟΝ ΤΩΝ ΟΣΙΩΝ ΠΑΤΕΡΩΝ ΗΜΩΝ ΒΑΡΛΑΑΜ ΚΑΙ ΙΩΑΣΑΦ

f. 2r : Ici comence une estoire profitable qui avint en la terre des [Etiopiens qui estoit Ynde nummee] e fu estoree en la seinte cité de Jerusalem Jehan le moine [res]pe[ctable e ho]ms honorab[les del] monast[re] del seins [Sabas] d'est[oire] de vie [de nostre saints] pere[s Barla]am e [Joasaf]

En effet, nous supposons que le traducteur et le scribe renvoient au même individu : un lettré d'origine franque qui a peut-être exercé la fonction d'interprète et de traducteur gréco-latin.

Langue et graphie⁵⁴

En ce qui concerne les caractéristiques de la langue et de la graphie, nous pouvons faire les remarques suivantes : la graphie est avant tout basée sur la phonétique⁵⁵, nous n'y décelons ni l'usage des consonnes étymologiques, ni de références artificielles à la graphie latine⁵⁶. Nous y constatons, de même, l'absence des innovations du système graphique vernaculaire : notamment, la

⁵⁴ L'orthographe française étant une notion beaucoup plus tardive, pour éviter tout anachronisme, nous nous permettons d'utiliser le terme « graphie » au lieu d'« orthographe » dans ce chapitre.

⁵⁵ Charles Beaulieux, « Formation de l'orthographe des origines au milieu du xvi^e siècle », In : *Histoire de l'orthographe française*, t. 1, Paris, 1927, p. 45.

⁵⁶ Dans les textes écrits du xiii^e au xv^e siècle, une préoccupation étymologique exagérée est manifeste (p. ex. : *escript, obvier, fait, poinct* etc.), ce qui aboutit parfois à des orthographes faisant référence à des étymologies erronées (p. ex. : *scavoir*, sur SCÏRE, pour *SAPÈRE). Voir Jacques Allières, *La formation de la langue française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1982, p. 46 ; Ch. Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, *op. cit.*, p. 177. Dans notre texte, citons par exemple le mot « marguerite » ('perle'), qui apparaît sous la forme *margerite*, au lieu de *margerie*, la forme populaire (attestée pour la première fois vers 1130) qui a été éliminée par la forme savante *margarite* (fin du xii^e siècle). Le traducteur écrit ce mot avec *t*, sans doute à cause de la leçon grecque (μαργαρίτας), en restant indifférent à toute considération étymologique ou savante qui aurait suggéré le remplacement du graphème *e* par *a*.

combinaison *sc* dont les scribes se servaient à partir du XIII^e siècle⁵⁷ pour indiquer le son [s], semble complètement absente⁵⁸, tout comme l'usage d'*y* comme *litera legibilior* en place d'*i* voyelle⁵⁹. Les imparfaits sont en *oi*⁶⁰. Cependant, si l'on en croit les recherches récentes, ce type d'imparfait, à élément thématique en *oi* (aux personnes 1, 2, 3 et 6), est attesté dès le début du XII^e siècle⁶¹. Les nombreux latinismes sont également à souligner (certains mots apparaissent sous une forme purement latine, dont la forme française est attestée dès le début ou le milieu du XII^e siècle)⁶², ainsi que le système d'abréviation traditionnel gréco-latin (*xps* pour *Christus*), dont il résulte des formes graphiques « hybrides »⁶³. Notons enfin des traces archaïques : des résidus du plus-que-parfait latin, une forme verbale qui n'apparaît que dans les plus anciens textes français. En effet, comme il a été noté, le plus-que-parfait synthétique, a pris, dans un ensemble de langues romanes, la valeur d'un passé simple, avec des différences de norme selon les langues. Dans la langue des troubadours, il est employé dans des contextes hypothétiques, alors qu'en français il semble obsolète à l'époque de *Roland*, attesté rarement auparavant. Ainsi trouve-t-on 5 exemples dans la *Cantilène de Sainte Eulalie* (*auret, avret, furet, pouret, roveret, voldret*), 15 exemples dans *La Passion de Clermont* (*furet, fedre, medre, presdre, vengre, vengra, vidra*), 13 exemples dans la *Vie de saint Léger* (*auret, avret, exastra, estera, fisdra, fistdra, laissera, presdra, vindre*), 3 exemples dans *La vie de saint Alexis* (*oure, firet, soure*) et un seul exemple dans *Gormont et Isembart* (*devret*). On voit bien que les attestations se raréfient donc progressivement⁶⁴. Or, dans le texte

⁵⁷ Ch. Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, op. cit., p. 179.

⁵⁸ Ainsi trouve-t-on *leece, tristece, proecec, parfundece* (et non *leesce, tristesse* etc.).

⁵⁹ Dans notre texte, l'auteur se sert d'*y* uniquement pour remplacer les mots d'origine étrangère (*hydeuse, ydre, ydole, ymne, Ynde*). Sa bonne connaissance du grec est évidente, ce qui explique pourquoi il n'abuse nullement de ce type de graphie, comme c'était le cas pour certains copistes au XII^e et au début du XIII^e siècle (Ch. Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, op. cit., p. 51). Sur l'emploi du graphème *y*, voir encore Liselotte Biedermann-Pasques, « Quelques aspects du développement de l'écriture du français à travers des manuscrits et des incunables (IX^e-XV^e siècle) », In : *The Dawn of the written vernacular in western Europe*, éd. Michèle Goyens et Werner Verbeke, Leuven University Press, 2003, p. 230-232.

⁶⁰ P. ex. : *estoit, tenoit, avoit, disoit, pensoit, trovoit, devoit, voloit* etc.

⁶¹ *Manuel du français du moyen âge*, 3. *Systèmes morphologiques de l'ancien français*, A. le verbe, sous la direction d'Yves Lefèvre, Sobodi, Bordeaux, 1983, p. 128.

⁶² À titre d'exemple citons le mot « basilic » ('serpent venimeux') sous la forme purement latine (*basiliscum*), dont la forme francisée apparaît à partir du premier quart du XII^e siècle (*basilic*, v. 1120, *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., t. 1, 'basilic').

⁶³ P. ex. : *xpiens / xpiente* pour *cristiens / cristienté*.

⁶⁴ Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Sedes, 2000, p. 252-253.

d'Iviron, nous avons jusqu'ici trouvé au moins deux occurrences (*delivreret, duira*) qui semblent révéler ce type de formes verbales :

f. 26r : Sa lignie muteplia [en la te]rre d'Egip[t]e [...] si furent s[ervance] ... en E[gipte ...] d e l i v r e t [par Moy]ses e Aaron h[omes] seint e plein [de gra]ce de profeci[un e par] eus e les Egip[tiens] tormenta as[sez] e ceaus d'Irrael d] u i r a parmi la⁶⁵ roge mer e Pharaon e les Egip[t]iens perdi que les aigues retornerent e les tuerent.

Ces remarques une fois faites, nous pouvons constater que – du point de vue de la langue et de la graphie – rien n'empêche de supposer que le texte soit plus ancien (tout en maintenant le début du XIII^e siècle comme *terminus ante quem*). Si la langue et la graphie ont certainement changé pendant la période allant de la fin du XI^e au début du XIII^e siècle, on ne possède que peu d'informations précises concernant ces évolutions. En réalité, on a peu de certitudes concernant la graphie de la période d'avant le XIII^e siècle, car, ainsi que le constate Charles Beaulieux dans son ouvrage sur l'histoire de l'orthographe française, les textes rédigés à cette époque ne nous sont parvenus que dans des copies très postérieures⁶⁶. Toutefois, les éléments caractérisant la graphie des chansons de geste et des autres textes du XII^e siècle qui nous sont parvenus, tels qu'ils ont été rassemblés par Beaulieux⁶⁷, ainsi que les caractéristiques récemment décelées par Liselotte Biedermann-Pasques⁶⁸, concernant la graphie des manuscrits vernaculaires d'avant le XIII^e siècle, semblent bien apparaître dans le texte français du manuscrit d'Iviron alors qu'on n'y décèle aucune des particularités propres aux textes plus tardifs.

Traits dialectaux

Pour ce qui est de la langue du texte, il est écrit en *koinè* littéraire de l'époque, en « francien », qui en constitue la base, à laquelle quelques phénomènes dialectaux viennent se superposer. Nous pouvons y déceler des traits dialectaux du picard, du normand et du dialecte de l'Est⁶⁹, mais peut-être est-ce le nor-

⁶⁵ Ici, le traducteur a écrit le mot « seche » qu'il a rayé ensuite.

⁶⁶ Ch. Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française, op. cit.*, p. 42.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 42-86.

⁶⁸ L. Biedermann-Pasques, « Quelques aspects du développement de l'écriture du français... », art. cit., p. 225-240.

⁶⁹ Parmi ces éléments, il vaut notamment la peine de noter : 1. Réduction de la diphtongue *ue* (issu de *O* ouvert) à *o* (p. ex. : *pople*). « Le fait est attesté en anglo-normand, dès le début du XII^e siècle. La même réduction peut avoir lieu aussi dans le Nord-Est (picard, wallon) et le résultat est écrit

mand qui l'emporte. Car, de nombreux traits importants caractérisant le picard y sont complètement absents⁷⁰. Tout cela nous laisse à penser que le scribe, qui était probablement le traducteur lui-même, était probablement d'origine normande. Or, la présence des Normands à Constantinople dès le XI^e siècle est bien documentée. Il s'agit de Normands issus soit de la Normandie, soit du sud de l'Italie et de Sicile⁷¹. L'activité de traducteurs gréco-latins en Sicile, ainsi que dans d'autres villes du nord de l'Italie est également bien attestée⁷².

u ou *o* : cette réduction s'observe dès le XII^e siècle (...). » (Jacques Chaurand, *Introduction à la dialectologie française*, Bordas, Paris, 1972, p. 63) ; 2. Fermeture en *i* de *e*, *ei*, *oi* atones devant une consonne anciennement palatalisée (p. ex. : *signor*, *conisance*, *reconisance*, *orisun*), qui est un trait picard (Gaston Zink, *L'ancien français [XI^e-XIII^e siècle]*, Paris, 1987, p. 28) ; 3. Non-palatalisation ou dépalatalisation de L mouillé (p. ex. : *consel*, *traval*, *mervelle*, *vellars*) qu'on remarque en normand, en picard, en tournaisien, dans le nord de la Champagne et en anglo-normand (J. Chaurand, *Introduction à la dialectologie française*, op. cit., p. 93) ; 4. La triptongue *ieu* (toutes origines) est représentée par *iu* (p. ex. : *liu*), trait qui est propre au picard (*ibid.*, p. 60) ; 5. L'usage de *-es* à la 2^e personne du pluriel, au lieu de *-ez* (p. ex. : *vos porres*, *vos receves*), dont les copistes picards usent couramment, en dépit d'une confusion de lecture possible (*ibid.*, p. 115) ; 6. L'orthographe du mot *austronmien* que nous rencontrons dans notre traduction écrit systématiquement avec le digraphe *au* nous semble un phénomène assez curieux. S'agirait-il de « la tendance inverse, celle qui porte A à se vélariser et donc à tendre vers O qui s'observe en anglo-normand, ainsi que dans le Nord-est et surtout l'Est devant le groupe BL maintenu (p. ex. : *tauble* pour *table*, *Psautier lorrain*) » (*ibid.*, p. 53) ? Si c'est le cas, ce serait plutôt un trait anglo-normand, car nous trouvons dans notre texte *table* et non *tauble* ; 7. O nasalisé est écrit *u* (*reliigiun*, *barun*, *sun*, *cunta*, *charungne*). Ce trait est observé dans le Nord et le Nord-Est (picard, champenois) aussi bien que dans l'Ouest (normand, anglo-normand) (*ibid.*, p. 78) ; 8. Notons enfin *arme* pour *ame*, trait qui caractérise les parlers de l'Est (L. Biedermann-Pasques, « Quelques aspects du développement de l'écriture du français... », art. cit., p. 226).

⁷⁰ 1. Nous constatons l'absence du graphème *k* qui concurrence le signe polyvalent *c* ou le digraphe *qu* ; 2. Aucun exemple pour la graphie *ch* qui note une chuintante en picard, issue de la palatalisation de *c* latin devant *e*, *i*, *yod* ; 3. Aucun exemple pour la graphie *w*, pour une occlusive /g/ ; 4. Aucun exemple pour le maintien des occlusives palatovélaires notées *c*, *k*, *g* devant /a/ latin ou germanique et devant /e/, /i/ germaniques (*cose*, *gambe* etc.). Pour nos observations, nous avons comparé la graphie de notre texte avec celle du manuscrit A (Paris, BNF, fr. 375) du roman de *Floire et Blanchefleur*, dans lequel, comme l'éditeur le constate, « la plupart des traits dialectaux et des pratiques graphiques en usage dans les ateliers picards du XIII^e siècle sont présents ». Robert D'Orbigny, *Le conte de Floire et Blanchefleur*, Publié, traduit, présenté et annoté par Jean-Luc Leclanche, Honoré Champion, Paris, 2003, p. IX-XI.

⁷¹ Krijnie N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople. The West & Byzantium 962-1204*, Leiden – New York – Köln, 1996, p. 247.

⁷² Charles Homer Haskins, « The Sicilian translators of the twelfth century », « North-Italian translators of the twelfth century », In : *Studies in the History of Mediaeval Science*, Cambridge, Harvard University Press, 1924, p. 155-222.

Or, parmi les Normands d'Italie, nous trouvons sans doute des personnes trilingues maîtrisant à la fois le latin, le grec et le français⁷³. Notons également l'existence d'établissements d'Occidentaux dans la capitale de l'Empire byzantin : de grandes communautés d'Italiens vivaient à Constantinople et ailleurs dans l'Empire⁷⁴. Je reviendrai dans les parties suivantes sur les établissements latins et les traducteurs d'Italie.

Des hapax

Arrêtons-nous encore à quelques particularités lexicales du texte français, qui nous semblent constituer des *hapax* dans l'ancien français. Tout d'abord, nous tenons à insister sur le terme *eleins* (cas sujet) / *elein* (cas régime) que le traducteur utilise à chaque fois pour traduire les mots Ἕλλην / ἑλληνικός. Dès l'Antiquité tardive, ces mots grecs, que rendait le latin *paganus*, signifiaient 'païen'. En revanche, s'il était question du peuple hellénique, on se servait en latin de l'adjectif *Graecus* (du grec Γραικός). C'est cet usage qui fut repris dans l'ancien français. S'il s'agissait du peuple hellénique, les auteurs utilisaient l'adjectif *griu* / *greu* / *griois* / *grézois*, des formes issues du latin *Graecus*. Notons qu'à cette époque les mots « hellène / hellénique » n'existaient pas encore⁷⁵. Or, si notre traducteur utilise le terme *eleins* (forme francisée du grec Ἕλλην / ἑλληνικός), c'est qu'il suit très probablement un usage linguistique local, à notre avis celui des Latins d'Italie du sud ou des Latins vivant à Constantinople. Car, bien que le terme « *Ellinas* / *Ellines* » soit également inconnu dans le latin, nous le trouvons dans la traduction latine de *Barlaam et Joasaph*, censée être la première, ainsi que dans une dédicace d'un certain Léo, hagiographe d'Italie du Sud :

Ipsi uero iterum qui plures deos uenerantur, in tria diuidunt genera: Chaldeos et Ellinas atque Egiptios. (...) Deinde itaque ueniamus ad Ellines, ut inspiciamus quid ergo sciunt deum. (...) Errore maximo errauerunt itaque

⁷³ Peter Schreiner, « Die Begegnung von Orient und Okzident in der Schrift », In : *Byzanz und das Abendland: Begegnungen zwischen Ost und West*, ed. Erika Juhász, Eötvös-József-Collegium ELTE, Budapest, 2013, p. 21.

⁷⁴ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 251 et 261 ; Peter Schreiner, « L'importance culturelle des colonies occidentales en territoire byzantin », In : *Coloniser au Moyen Âge*, éd. Alain Ducellier et Michel Balard, Paris 1995, p. 288-297.

⁷⁵ Ces dérivés qui existent aujourd'hui dans la langue française (hellène < *Hellên*, *Hellênos*, 1681 ; hellénique < *hellênikos*, 1712), n'y sont entrés – selon le témoignage du dictionnaire étymologique (*Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., t. 2, 'hellène', 'hellénique') – qu'après 1681.

Egiptii Chaldeique et E l l i n e s , tales constituentes deos et agalmata eorum facientes, deificantes ydola surda atque insensata⁷⁶.

... humilis interpretes latinorum ac e l l i n i c o r u m ...⁷⁷

Il est en outre intéressant de noter la graphie étrange du mot *Israel* que nous avons décelée dans notre traduction deux fois (f. 26v et f. 102r), écrit avec deux « r » (*Irrael*). Étant donné que dans le texte grec ce mot apparaît à chaque fois sous une forme abrégée (ιηλ), nous nous demandons si cette graphie ne reflète pas la prononciation de l'auteur lui-même, une prononciation spécifique propre à la communauté à laquelle il appartenait, sans doute linguistiquement et culturellement très variée⁷⁸. Et enfin, voici le phénomène selon nous le plus étonnant. Dans notre texte, le mot « Dieu », au singulier, désignant « le Dieu chrétien », se présente à chaque fois sous les formes graphiques *deus* (cas sujet) / *deu* (cas régime). En revanche, lorsqu'il s'agit des dieux païens, au pluriel, l'auteur se sert systématiquement des formes graphiques *dio* (cas sujet) / *dios* (cas régime) (nous en avons relevé jusqu'ici 30 occurrences). Voici un extrait du texte – transcription du verso du feuillet 78 – dans lequel on peut lire à la fois les mots *eleins* et *dio* :

f. 78v : ... a]partienent a la verté e qui a la fauseté. Aperes chose nos est sire rois que tro[is lignies] d'omes sunt en cest monde. Li un sunt cil qui sunt aclin a ceaus que nos apeluns d i o s e li [jueu e li crest]ien. E cil qui [serven]t pluseurs d i o s [sunt] en trois ligni[es : caldeu] e e l e i n e egip[tien qui] furent premi[er ense]gneur a totes [les popl]es qui se tienent [au]s d i o s e qui les ao[rent. Do]n conisuns li quel [sunt] a la verté e [li quel a la] fauseté. Car [li caldeu] qui unc ne vi[rent deu] furent deçut [par form]es del ciel e se [mirent] a servir les cri[aturs] ançois que le cri[ator. E] firent beles yma[ges] e mirent nuns e [de ciel] e de terre e de mer [e de sol]eil e de lune e des [autr]es signes e lor fi[rent t]emples e les arooi[ent e le]s nomoient d i o s [e g]uardent chie[rem]ent que li larrun [n']enblent e n'unt sens [con]oistre que cil qui voit soit plus haus [qu]an qu'il voit e que li cri[ator]s est plus grans que ce qui est fait. E puis que cil d i o ne poent aus mimes sauver coment puent [...].

⁷⁶ *Hystoria Barlae et Iosaphat* (Bibl. Nacional de Nápoles, VIII.B.10.), éd. José Martínez Gázquez, op. cit., cap. XXVII.

⁷⁷ Cité par François Dolbeau, « Le rôle des interprètes dans les traductions hagiographiques d'Italie du sud », In : *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, Textes réunis par Geneviève Contamine, Éditions du CNRS, 1989, p. 146.

⁷⁸ Une ancienne grammaire espagnole mentionne également ce phénomène, la graphie *Irrael* – avec deux r – pour *Israël* (*Grammaire espagnole de Port-Royal*, Nouvelle édition, par Jean Toussaint Merle, Paris, 1808, p. 8).

Le texte grec ne présente aucune distinction : c'est toujours le mot θεός qui est utilisé. Ici, ce qui nous semble le plus intéressant, c'est évidemment le fait de constater l'usage particulier qui consiste à utiliser des radicaux différents au singulier et au pluriel pour le même mot, sans doute pour pouvoir distinguer le Dieu chrétien des dieux païens. Toutefois, la forme graphique *dio* ne nous semble pas pour autant évidente : dans l'ancien français, c'est surtout les formes *deu* / *deus* qui furent en usage. D'où cette forme pourrait-elle donc provenir ? Serait-elle une alternative graphique de la forme provençale *diu* ? Ou serait-elle issue de Διός, génitif de Ζεὺς (Zeus) ? Ou bien, s'agit-il d'une forme mixte des mots latins *deus* ('dieu') et *divus* ('divin', 'dieu', 'divinité') ? Une quatrième hypothèse nous conduirait vers le très ancien français. Dans le manuscrit de la *Séquence de Sainte Eulalie*, le mot « Dieu » apparaît sous une forme abrégée, *dō* (*d* + *o* surmonté d'un tilde), que la plupart d'éditions résolvent par *deo*⁷⁹ (certaines par *dom*⁸⁰). Ce *dio* dans notre texte conserverait-il peut-être une forme archaïque propre aux plus anciens textes ? Par ailleurs, dans notre texte, les graphies *i* et *e* semblent interchangeables (p. ex. : *cristien* / *crestien*). Et finalement une dernière hypothèse : ce mot aurait-il été emprunté à l'italien (ou plutôt au « latin » parlé en Italie à cette époque-là) ? C'est en effet dans l'italien que le mot latin *deus* a survécu sous la forme *dio*. En fait, ces deux dernières hypothèses ne sont pas mutuellement exclusives : les formes lexiques du très ancien français montrent souvent une similitude avec l'italien. Parenté due certainement au fait que celui-ci ne s'était pas encore si éloigné du latin (vulgaire), alors que l'italien présente le plus de ressemblances avec la langue mère parmi toutes les langues romanes. Tous ces phénomènes lexicaux semblent bien nous conduire dans une même direction : cette traduction française atteste à notre avis de l'influence d'un certain milieu local linguistiquement très diversifié, probablement celui des communautés de Latins établis à Constantinople, parmi lesquels on trouve des Pisans, des Vénitiens, des Génois, des Amalfitains et sans doute aussi des Normands.

⁷⁹ Voir *Elnonensia. Monuments des langues romane et tudesque dans le ix^e siècle*, publié par Hoffmann de Fallersleben, trad. par J. F. Willems, Gand, 1837, p. 6 ; Liselotte Biedermann-Pasques, « Approche du système graphique de la *Séquence de Sainte Eulalie* (deuxième moitié du ix^e siècle) », In : *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Ediciones Universidad de Salamanca, 2001, p. 37 ; Roger Berger et Annette Brasseur, *Les Séquences de Sainte Eulalie*, Droz, 2004, p. 63.

⁸⁰ Voir notamment Marie-Pierre Dion, *La Cantilène de Sainte Eulalie. Actes du colloque de Valenciennes*, Lille – Valenciennes, Accès / Bibliothèque municipale de Valenciennes, 1990, p. 16-17.

Titres rubriqués

À propos du texte français, un fait intéressant est à souligner : contrairement au texte grec, on y trouve même des titres rubriqués. Il s'agit de phrases écrites en lettres grasses, à l'encre rouge :

f. 2r : Ici comence une estoire profitable qui avint en la terre des [Etiopiens qui estoit Ynde nummee] e fu estoree en la seinte cité de Jerusalem Jehan le moine [res]pe[ctable e ho]ms honorab[les del] monast[e]re del seins [Sabas] d'est[oire] de vie [de nostre saints] pere[s Barla]am e [Joasaf]

*Description de l'enluminure*⁸¹ (f. 1v) : L'auteur de l'histoire, Jean Damascène

f. 3r : Li prologes est finés. Ici comence l'estoire de la vie le boneure Joasaf

Description de l'enluminure : Le pays des Indiens

f. 4r : Ci est come[nt] li seins Thomas [...]sa eu[...] e] converta [le po]ple del Ynde

Description de l'enluminure : L'apôtre Thomas prêche l'évangile en Inde

f. 4v : *aucun titre*

Description de l'enluminure : Le roi Avenner et le sermon des moines

f. 5v : *aucun titre*

Description de l'enluminure : L'expulsion des chrétiens

f. 6r : De letras del roi qui devine tuer tot cristiens

Description de l'enluminure : Le sacrifice aux dieux païens

f. 7r : Si cum il fu amenés devant li rois

Description de l'enluminure : Le roi et le pieux satrape. Le retour du satrape au désert

f. 8v : Si cum li filz del roi Joasaf fu nés e de la profecie de l'astronomien

Description de l'enluminure : La naissance de Joasaph et la prophétie des astrologues concernant son avenir.

f. 11v : Deus ermites qui fu[ren]t martir

Description de l'enluminure : Les moines sont jetés par le roi dans les flammes

f. 14r : Coment li filz s[...] conplein[t sun] pere de ce qu'il [...]

Description de l'enluminure : Joasaph souhaite quitter le palais

⁸¹ Les descriptions d'enluminure proviennent de l'ouvrage *The Treasures of Mount Athos, op. cit.*, p. 306-308.

f. 14v : Cum il encontra le mesiau e l'avogle

Description de l'enluminure (f. 15r) : Joasaph rencontre l'aveugle et le lépreux

f. 15v : Cum il [en]contra le [vell]ar

Description de l'enluminure : Joasaph rencontre un vieil homme

f. 16v : Com il [o]t pensés de la [m]ort

Description de l'enluminure : Joasaph et son maître. Le moine Barlaam dans le désert

f. 17v : Coment Barlaham parla au jovenceau qui li feist son mesaje

Description de l'enluminure (f. 18r) : Barlaam cherche Joasaph

f. 19v : Coment li jovenciaus le cunta au fil del roi e il co[man]da q'il venit avant

Description de l'enluminure : La rencontre de Barlaam et Joasaph

f. 20r : Ci comen[ce] la predica[ci]un de Barlah[am a] Joasaf

Description de l'enluminure : La parabole du bon semeur

f. 21r : Ci li conte un exemple d'un roi

Description de l'enluminure : Un conte de Barlaam sur le roi qui a rencontré deux moines sur le chemin

f. 22r : C[oment envoa] businer [a sun huis] de sun fre[re]

Description de l'enluminure : L'histoire de l'envoi de la trompette de la mort

f. 22v : [Ci li cont]e un autre [e]xemple de ce [...]ui roi

Description de l'enluminure : L'histoire des quatre cercueils

f. 25r : Coment de[u] perdi les [homes e] en arche [...]

Description de l'enluminure : L'inondation

f. 26v : *aucun titre*

Description de l'enluminure : Le passage de la mer Rouge

f. 28v : *aucun titre*

Description de l'enluminure : Barlaam parle de la seconde venue du Seigneur

f. 31v : [Ci li] cunte un exem[ple] e puis le doc[tr]ine de bon [e]nsegnement [q]u'il doit faire [e qu']il doit laisi[e]r

Description de l'enluminure : Le conte de l'oiseleur et le rossignol

f. 40r : [Coment] li rois Joa[saf ..] a sun pere li em[peur ...]vement e co[ment ..]is ses pere[s e re]çut a gran[t joie]

Description de l'enluminure : Joasaph vient au palais de son père

Coment li filz enseign[a a sun] pere les sacremens de nostre deu e coment li rois Avenir se conver[ti ...]ement e aora la crois e depeça les ydres e del pople qui fu convertis

Description de l'enluminure (40v) : Le roi se convertit au christianisme, vénère la Croix et distribue ses trésors

f. 41v : Ici li recontre un autre exemple d'un home qui avoit trois amis

Description de l'enluminure (f. 39r) : L'histoire de l'homme et ses trois amis

f. 44r : [Ci li] dit un aut[re e]xemple de ce [qu'il] doit garn[...]tre siec[le ...]

Description de l'enluminure : La parabole du roi pour un an

f. 47v : Un exe[mple dis]oit soir la [riche]se del siecle e [soi]re la povreté [de r]eligiun

Description de l'enluminure : Sur les jeunes riches

f. 53v : Coment [... bap]tiza e [l]e [com]unia e [...]

Description de l'enluminure : Le baptême de Joasaph

f. 56v : Zardans [e l]e fil del roi [Ba]rlaam parloit a lui

Description de l'enluminure : Zardan et Joasaph

f. 57r : Li filz del roi [dit a] Zardam qu'il [cachast] dedens la cor[tine] e escoutast [li] predicaci[un de] Barlaam

Description de l'enluminure : Zardan, Barlaam et Joasaph

f. 59r : Ioasaf di[t ...]enu b[...] li dona con[... co]ment Bar[laam ...] e refusa lo[...]

Description de l'enluminure : Barlaam et Joasaph

f. 60v : [Co]ment Bar[laam env]oia a Ioa[saf vest]ure qu'il [o]t requisite e co[ment il ot] congié e s'en [ala a] l'ermitage

Description de l'enluminure : Barlaam échange son manteau et dit adieu à Joasaph

f. 61v : Quel vie menoit [apres q]ue Bar[laam] s'en fu [alés]

Description de l'enluminure : Joasaph en prière

f. 62v : Coment [Zar]dam fu ma[lade] por la pe[ur qu'il] avoit del roi

Description de l'enluminure : Le médecin guérit Zardan

f. 63r : Comen[t] cont[a Zar]dam au [roi de] sun fil [e avo]it crem[or]

Description de l'enluminure : Zardan devant le roi

f. 64r : Coment l[i roi coman]da Arach[el qu'il di]se le vra[i e] de faire [querre] Barlaam le quir[...]

Description de l'enluminure : Le roi et Araches. Le roi cherche Barlaam

f. 66v : [Li moine] furent amen[és ...]aitein au roi [Aven]ir les fist [m]artirier

Description de l'enluminure : Les moines devant le roi. La flagellation des moines

f. 68r : [...]ques mart[ir] furent

Description de l'enluminure : Les moines souffrent le martyre

f. 69r : Nacor [f]ist ensembl[able que] Barlaa[m]

Description de l'enluminure : Le roi et Araches. La rencontre d'Araches et Nachor. Araches appréhende Nachor

f. 69v : [Co]ment un ame[na Nac]or devant le roi [...]un par traisun que [cil estoit B]arlaam e coment [Joasaf] fu comfortés [par une r]evelacium

Description de l'enluminure : Nachor est portée devant le roi. Joasaph apprend la vérité dans une vision

f. 70v : Co[ment li roi]s laidenga cru[ement sun] fil e coment Joa[saf reg]ehi Jesu Crist [am]oreusement

Description de l'enluminure : Le roi rend visite à Joasaph à sa résidence

f. 73v : Co[ment li] rois s'en parti [irous]ement e Ioasaf [dist a lui] sun adeu

Description de l'enluminure : Le roi se met en colère et part

f. 74v : Coment Arachel consella le roi qu'il le atra[ist]

Description de l'enluminure : Le roi sollicite à nouveau l'avis d'Araches

Coment li rois atra[ist sun fi]l par blandise [e] coment Ioasaf se [... ferm]ement el savoir [d]e Deu

Description de l'enluminure : Le roi retourne à la résidence de Joasaph

f. 91v : Coment li rois se compleinst a Telda de sun fil e quel conseil Teldas li dona⁸²

Aucune enluminure

⁸² La transcription des titres n'est pas encore complète.

En comparant les titres rubriqués avec le contenu des images, nous pouvons constater qu'ils ne sont pas toujours en harmonie les uns avec les autres. En effet, il semblerait que le but du traducteur franc était d'introduire les chapitres plutôt que d'ajouter des légendes aux miniatures. Tout ce que nous pouvons en déduire, c'est que le traducteur anonyme ne devait pas nécessairement avoir eu sous les yeux les illustrations en travaillant, et par conséquent, on ne peut pas affirmer avec certitude que celles-ci aient déjà figuré dans le manuscrit lors de l'exécution de la traduction française. Cela soulève une autre question importante : serait-il possible d'imaginer que le scribe franc – au lieu d'écrire sa traduction dans un manuscrit tout fait et à une époque postérieure – aurait pu contribuer dès le départ au projet ? Nous allons essayer de répondre à cette question dans l'un des prochains chapitres.

À partir de quel texte grec la traduction fut-elle exécutée ?

Selon toute vraisemblance, le traducteur a donc exécuté sa traduction directement à partir du texte grec. Reste pourtant à savoir quel manuscrit avait-il sous les yeux en la réalisant, autrement dit si c'était bien le texte grec du codex d'Ivroun tel qu'il y apparaît aujourd'hui qu'il a utilisé pour sa traduction. Pour poursuivre, nous voudrions d'abord montrer des leçons qui n'apparaissent que dans ce seul manuscrit (elles sont donc absentes dans les autres versions connues) et pour lesquelles nous trouvons bien un équivalent dans la traduction française.

Dans certains cas, il ne s'agit que d'une différence de nuance. Ainsi, au recto du feuillet 5 par exemple, dans le texte grec du ms. d'Ivroun figure le mot « βασιλεύς », leçon absente dans les autres versions (dans lesquelles on trouve le pronom οὗτος « celui-là ») :

Πολλῆ δὲ συζῶν βασιλεύς τρυφή καὶ ἀπολαύσει τῶν ἡδέων καὶ τερπνῶν τοῦ βίου...

Volk: Πολλῆ δὲ συζῶν οὗτος τρυφή καὶ ἀπολαύσει τῶν ἡδέων καὶ τερπνῶν τοῦ βίου...

[Bien que ce roi vécut en luxe et qu'il possédât toutes les délices et douceurs de la vie...]

Or, dans la traduction française nous retrouvons bien le mot βασιλεύς :

f. 5r : C i s r o i s v[ivoit es] des mer[veil...] toutes les aises e beautés...

Un autre exemple de ce type figure au recto du feuillet 24 :

f. 24r : Κατ ἐκεῖνον τοῖνον τὸν εὐσεβῆ βασιλέα καὶ σὺ πεποιήκας,...

Dans les autres versions, d'autres adjectifs s'y ajoutent :

εὐσεβῆ καὶ σοφὸν βασιλέα...
εὐσεβῆ καὶ φιλόχριστον καὶ σώφρονα βασιλέα...⁸³

Quant à la traduction française, elle reprend la version du texte grec du ms. d'Iviron :

f. 24r : Einsi cum cil bons rois fist einsi e vous avés fait...

Un exemple, plus décisif et manifeste, se trouve au recto du feuillet 26 :

Εἶτα θαύμασι μεγίστοις διαγαγὼν τὸν Ἰ(σρα)ήλ ἐν τῇ ἐρήμῳ...

En effet, cette leçon ne figure dans aucun autre manuscrit : partout ailleurs il y a « τὸν λαόν » (= le peuple)⁸⁴. Or la traduction française reprend elle aussi la version du ms. d'Iviron :

f. 26v : Q]uant il ot faite ceste grant merveille, si enmena caus d' I r r a e l el desert...

En dépit de ces concordances il convient néanmoins de noter aussi quelques divergences. Au recto du feuillet 14 par exemple, on lit le mot βίον :

Ἐν τρυφῇ γὰρ διηνεκεῖ καὶ χαρᾶ πάση καὶ θυμηδία ζῆσαι σε τὸν ἅπαντα διανοοῦμαι βίον.

Dans les autres manuscrits, y figure le mot αἰῶνα.

Ἐν τρυφῇ γὰρ διηνεκεῖ καὶ χαρᾶ πάση καὶ θυμηδία ζῆσαι σε τὸν ἅπαντα διανοοῦμαι αἰῶνα⁸⁵.

βίος signifie 'vie', alors que αἰών signifie 'temps, durée de la vie' et surtout 'éternité' / 'perpétuité'. Or, dans la traduction française, on lit le mot 'perpetuité' :

f. 14r : car je me peine e si vol que vos soiés ades en joie e en leece e en tote perpetuité

⁸³ R. Volk, *Die Schriften des Johannes von Damaskos, op. cit.*, VI/2, p. 58.

⁸⁴ R. Volk, *Die Schriften des Johannes von Damaskos, op. cit.*, VI/2, p. 67.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 41.

Il paraît donc que c'est le mot αἰῶνα qui a été traduit, leçon que les autres manuscrits proposent, et non βίον figurant uniquement dans le ms. d'Iviron.

En parlant des divergences, il faut également citer quelques lieux où le scribe grec commet quelques erreurs (telle que la répétition inutile d'un mot), que le traducteur français laisse apparemment de côté. Ainsi peut-on citer le verso du feuillet 25 sur lequel on lit :

Ἀποδεξάμενος δὲ τοῦτον σὺν γυναικὶ τῆς εὐγνωμοσύνης καὶ ὀρθῆς κρίσεως, ὁ θεὸς ἐνεφάνισεν αὐτῷ ἑαυτὸν...

Il s'agit ici d'Abraham, à qui le Dieu se manifesta, le trouvant seul bon et juste entre tous les hommes. Dans cette phrase, l'expression σὺν γυναικί est en réalité à supprimer. C'est seulement dans ce ms. qu'elle figure, sans doute à cause de l'inattention du copiste qui a dû se laisser influencer par le fait que quelques lignes plus haut il avait trouvé la même *iunctura* τοῦτον σὺν γυναικί :

μόνον εὐρῶν δίκαιον ἐν τῇ γενεᾷ ἐκείνῃ, τοῦτον σὺν γυναικί

Dans la traduction française, en revanche, nous ne trouvons plus cette leçon fautive. Là, on lit en effet :

f. 25v : Nostre s[ir]jes li sot bon gré de sa bone conoissance cum cil qui a en soi tous biens acostumés e qui est loi[aus] ...

« Li » est équivalent de τοῦτον, désignant Abraham. On n'y trouve donc aucune allusion à la femme de celui-ci. La question se pose alors de savoir pourquoi le traducteur français n'a pas traduit σὺν γυναικί. Était-il en mesure de s'apercevoir de l'erreur commise par le copiste grec, ou a-t-il utilisé une autre copie pour servir de base à sa traduction, dans laquelle cette leçon fautive ne figurait pas ?

Il en va de même du texte au recto du feuillet 26. Ici c'est le mot ἐκόλασεν qui a été ajouté de manière erronée. Or, là aussi, on cherche en vain cette leçon dans la traduction française.

f. 26r : ... οἱ καὶ τοὺς Αἰγυπτίους ἀξίως ἐκόλασαν, καὶ τοὺς Ἰσραηλίτας – οὕτω γὰρ ὁ λαὸς ἐκείνος ἐκέκλητο – διὰ ξηρᾶς τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν διήγαγον. Τὸν δὲ Φαραῶ καὶ τοὺς Αἰγυπτίους κατ' ἕχνης [ἐκόλασεν] ἐπαναστραφέντα τὰ ὕδατα ἄρδην ἀπώλεσεν.

... les Egip[tiens] tormenta as[sez] e ceaus d'Irrael [d]uira parmi la roge mer, e Pharaon e les Egip[tiens] perdi que les aigues retournerent e les tuerent.

Néanmoins, la divergence la plus étonnante est celle où la traduction française cite un mot qui – bien que figurant dans toutes les versions connues – manque au texte grec du codex d'Iviron. Dans le texte grec (selon l'édition de Robert Volk), on trouve une longue énumération décrivant la nature de Dieu :

Οὗτος οὖν ὁ ἐν τρισὶν ὑποστάσεσιν εἰς θεός, ἀναρχός ἐστιν καὶ ἀτελεύτητος, αἰώνιος τε καὶ αἰδιος, ἄκτιστος, ἄτρεπτος, ἀσώματος, ἀόρατος, ἀπερίγραφτος, ἀπερινόητος, ἀγαθός καὶ δίκαιος μόνος...⁸⁶

Cependant dans le ms. d'Iviron il manque le mot ἀόρατος, qui a dû échapper au scribe grec :

f. 24v : Οὗτος οὖν ὁ ἐν τρισὶν ὑποστάσεσιν εἰς θεός, ἀναρχός ἐστιν καὶ ἀτελεύτητος, αἰώνιος τε καὶ αἰδιος, ἄκτιστος, ἄτρεπτος, ἀσώματος, ἀπερίγραφτος, ἀπερινόητος, ἀγαθός καὶ δίκαιος μόνος...

Dans la traduction française on lit :

f. 24v : Cis est⁸⁷ [troi]s persones uns⁸⁸ [sans c]omencement est [e sans] definement [tos] jors fu e tos [jors se]ra. Il est ni[ent c]riés nient for[més] nient mesu[rés] nient enclo[s] ni e[n]t ve a b l e s [nien]t comprehenda[ble b]enignes e sols [droi]turiers...⁸⁹

La traduction du mot ἀόρατος, leçon absente du texte grec du manuscrit d'Iviron, figure donc dans la version française, bien que placé entre les mots ἀπερίγραφτος et ἀσώματος :

l'édition critique :

⁸⁶ R. Volk, *Die Schriften des Johannes von Damaskos*, op. cit., VI/2, p. 59.

⁸⁷ Mots raturés : « est uns de ».

⁸⁸ Mots raturés : « ne poeste ».

⁸⁹ sans commencement = ἀναρχός ; sans definement = ἀτελεύτητος (*definement* a. fr. = 'fin, achèvement, mort') ; tos jors fu e tos jors sera = αἰώνιος τε καὶ αἰδιος ; nient criés = ἄκτιστος < κτίζω 'bâti, fonder, instituer, cr é e r, produire' ; nient formés = ἄτρεπτος < τρέπω 'tourner, diriger, changer, t r a n s f o r m e r' (*former* a. fr. = 'métamorphoser') ; nient mesurés = ἀσώματος (*mesure* < lat. *mensūra* [*metior*] 'mesure, quantité, d i m e n s i o n' ['étendue mesurable d'un corps ou d'un objet']) ; nient enclos = ἀπερίγραφτος < περιγράφω 'dessiner le contour, esquisser, délimiter, borner, séparer par une limite, exclure' (*enclos* a. fr. 'inclus' < lat. *includo* [*clūsi, clūsum, ěre*] 'enfermer, clore, l i m i t e r') ; n i e n t v e a b l e s = ἀόρατος ; nient comprehensible = ἀπερινόητος < περνοια 'compréhension, intelligence' ; benignes e sols droituriers = ἀγαθός καὶ δίκαιος μόνος.

Οὗτος οὖν ὁ ἐν τρισὶν ὑποστάσεσιν εἰς θεός, ἀναρχός ἐστιν καὶ ἀτελεύτητος, αἰώνιος τε καὶ αἰδιος, ἄκτιστος, ἄτρεπτος, ἀσώματος, ἀόρατος, ἀπερίγραπτος, ἀπερινόητος, ἀγαθός καὶ δίκαιος μόνος...

le texte grec du ms. Iviron N^o. 463 :

Οὗτος οὖν ὁ ἐν τρισὶν ὑποστάσεσιν εἰς θεός, ἀναρχός ἐστιν καὶ ἀτελεύτητος, αἰώνιος τε καὶ αἰδιος, ἄκτιστος, ἄτρεπτος, ἀσώματος, ἀπερίγραπτος, ἀπερινόητος, ἀγαθός καὶ δίκαιος μόνος...

la version grecque que le texte français semble suivre :

Οὗτος οὖν ὁ ἐν τρισὶν ὑποστάσεσιν εἰς θεός, ἀναρχός ἐστιν καὶ ἀτελεύτητος, αἰώνιος τε καὶ αἰδιος, ἄκτιστος, ἄτρεπτος, ἀσώματος, ἀπερίγραπτος, ἀόρατος, ἀπερινόητος, ἀγαθός καὶ δίκαιος μόνος...

Compte tenu de toutes ces circonstances, nous pouvons observer ce qui suit : bien que la traduction française suive dans la plupart des cas fidèlement la version grecque du codex d'Iviron (on y trouve même des leçons absentes dans les autres manuscrits), elle en diffère tout de même sur certains points. Or, il semblerait que ces divergences surviennent surtout là où le scribe grec commet une erreur. Est-il donc possible qu'un autre manuscrit aujourd'hui perdu ait pu exister à l'époque, dont le copiste grec et le traducteur français se seraient tous deux servis, pour réaliser celui que nous connaissons aujourd'hui ? Cependant, plus on avance dans le temps, moins semble vraisemblable l'idée selon laquelle le traducteur français ait pu retrouver exactement la même version que celle copiée par le scribe grec dans le codex d'Iviron. En fait, il serait plus logique de supposer que les deux scribes aient travaillé à la même époque et possiblement dans le même contexte. Cela pourrait comporter aussi que ce livre ait été conçu à l'origine pour être bilingue.

Le manuscrit fut-il conçu dès ses origines pour être bilingue ?

Le livre ou le codex byzantin typique a été construit de feuilles pliées et cousues (bifolios, *diphylla*), généralement en groupes de quatre, formant des quaternions (*tetradia*). Le codex-livre, bien que n'étant pas une invention byzantine, a certainement dû sa large et rapide diffusion à l'enthousiasme des premiers patrons et artisans byzantins. Un grand livre de 240 folios, mesurant 40 × 30 cm nécessitait 120 feuilles de parchemin, chacun au moins de 40 × 60 cm. Vu le gaspillage lors de l'extraction du rectangle approprié de la peau d'animal de forme irrégulière, un livre de cette taille a probablement requis soit 120 peaux de moutons ou de chèvres soit 60 peaux de bovins. La même quantité de peaux,

celles-ci pliées en deux, aurait fourni le matériel pour deux livres de 240 feuillets, mesurant 30×20 cm, ou quatre livres de 240 feuillets, mesurant 20×15 cm, et ainsi de suite. Quant au manuscrit d'Ivion, celui-ci comporte 135 folios et mesure 23×17 cm, sa fabrication aurait donc nécessité environ 30 peaux de moutons ou de chèvres. Ainsi, la taille a-t-elle eu une incidence directe sur le coût du livre. En outre, pour les produits les plus coûteux, les artisans évitaient d'utiliser des feuilles de parchemin tachées ou défectueuses⁹⁰.

Ayant acquis suffisamment de parchemin (ou de papier) pour produire un livre au format désiré, on devait ensuite rendre les feuilles aptes à recevoir le texte en traçant la réglure, c'est-à-dire le schéma des lignes grâce auxquelles se trace l'écriture. Les marges sont ainsi piquées pour guider les lignes horizontales et verticales, qui sont tracées sur le parchemin à l'aide d'un stylet. Le type de réglure, en particulier si le manuscrit devait contenir un commentaire marginal, aurait pu être très complexe⁹¹.

John Lowden affirme qu'aucun scribe byzantin n'aurait décidé de préparer un livre pour son propre compte : selon lui, une telle entreprise, onéreuse et nécessitant beaucoup de temps, supposait un mandat spécial. Cette affirmation ne semble pas tout à fait vraie vu le cas des copistes-savants ayant transcrit des livres entiers de leurs propres mains. Filippo Ronconi a démontré qu'il faut distinguer trois catégories de copistes : 1. copistes par passion : des savants en principe, qui copiaient des livres, en général, pour satisfaire une sorte de *cupido scribendi* (car, selon une idée largement répandue à Byzance, la compréhension profonde d'un texte ne se faisait qu'à travers sa transcription) ; 2. copistes pieux : les scribes qui copiaient des textes sacrés de manière gratuite. À cette catégorie n'appartenaient toutefois pas que des moines : à en croire son hagiographe, l'empereur Léon VI le Sage (866-912) avait lui aussi l'habitude de transcrire des livres ; 3. copistes professionnels : les scribes professionnels, dits les « calligraphes » (καλλιγράφοι), qui gagnaient leur vie au moyen des transcriptions⁹². Il est intéressant de noter que le concept de καλλιγραφία ne se liait pas – selon les sources – à la qualité esthétique de l'écriture, comme l'aurait suggéré le terme κάλλος, mais à la régularité du tissu graphique et à sa lisibilité⁹³.

⁹⁰ John Lowden, « Book Production », In : *The Oxford Handbook of Byzantine Studies*, edited by Elizabeth Jeffreys with John Haldon and Robin Cormack, Oxford University Press, 2008, p. 464.

⁹¹ *Ibid.*, p. 465.

⁹² F. Ronconi, « La main insaisissable... », art. cit., p. 630-634.

⁹³ *Ibid.*, p. 634-637.

Pour embellir le texte, les scribes ont souvent prévu (et exécuté parfois eux-même) une décoration plus ou moins complexe. Cette décoration servait souvent à attirer l'attention sur le début d'un nouveau texte, mais elle n'a jamais été purement fonctionnelle. Les en-têtes de chapitres pouvaient prendre la forme d'une bande horizontale, d'un cadre entourant le titre en forme de *Pi* (qu'on appelait *pyle*, qui en grec signifie 'porté' ; pour ce type de décoration : voir par exemple le recto du feuillet 2 du ms. d'Ivion), ou d'un panneau plus large, rectangulaire ou carré, présentant le titre dans un cercle. Si des images devaient être incluses dans le livre, le scribe avait besoin de les prévoir dès le départ, en y laissant un espace suffisant aux points appropriés (dans le manuscrit d'Ivion, c'est le deux-points suivi d'une ligne ondulée qui indique à chaque fois la place de la miniature). L'enlumineur (qui pouvait être le scribe lui-même, même si l'identification entre les deux figures est rare et doit être à chaque fois démontrée⁹⁴) concevait généralement des illustrations s'adaptant aux traditions de l'atelier et aux formules dominantes de l'époque. En raison de la structure physique du livre, il était également possible d'insérer des images peintes sur des feuilles de parchemin séparées, par exemple un « portrait » d'évangéliste en pleine page avant chaque évangile. Ceci présentait l'avantage de pouvoir peindre l'image sur une feuille « propre », ne portant pas de réglure. De plus, l'enlumineur pouvait ainsi travailler indépendamment du scribe⁹⁵.

Une fois produit, le livre byzantin était conservé et éventuellement utilisé par son propriétaire privé ou institutionnel, mais n'était que rarement inventorié. Des testaments et d'autres documents listent occasionnellement des livres, toutefois – contrairement à l'Occident – le témoignage des catalogues des bibliothèques est extrêmement rare. Ainsi est-il difficile de savoir comment, quand, et où ont été acquis certains livres.

Le prix des manuscrits a été influencé par trois facteurs : 1. les caractéristiques intrinsèques du livre (dimensions, nombre de feuillets, qualité du support, présence d'éléments ornementaux [initiales décorées, *pylai*], d'enluminures, de notations musicales, d'encres précieuses, ou de reliures), et la typologie graphique (les livres écrits en majuscules après le IX^e-X^e siècle étaient en principe plus chers que ceux rédigés en minuscules). 2. L'état matériel du manuscrit (le prix d'un livre neuf était plus élevé que celui d'un

⁹⁴ Je me limite à renvoyer à F. Ronconi, « Essere copista a Bisanzio. Tra immaginario collettivo, autorappresentazioni e realtà », In : D. Bianconi (éd.), *Storia della scrittura e altre storie*, Atti del colloquio internazionale, Università di Roma La Sapienza, 28-29 ottobre 2010, Roma 2014, p. 383-434 : 397 (avec bibliographie à la n. 104).

⁹⁵ J. Lowden, « Book Production », art. cit., p. 467.

livre usagé, alors qu'un manuscrit abîmé valait en général très peu). 3. Les conditions socioéconomiques du lieu d'achat (dans un centre suburbain le prix des livres était beaucoup plus modeste)⁹⁶. Selon les calculs de F. Ronconi, à l'époque mésobyzantine dans un centre urbain, le prix d'un livre neuf de format semblable à celui du manuscrit d'Ivion – ms. comportant environ 200 feuillets, avec des ornements (mais dépourvu d'enluminures !) – coûtait environ vingt ou vingt-cinq *nomismata*. Cependant les enluminures devaient encore considérablement augmenter le prix. À titre d'exemple, nous citerons le Tetraévangile de la Collection Tischendorf qui semble remonter environ à la même époque que notre manuscrit. Ce livre a coûté au total 73 *hyperpères* (l'*hyperpérion* étant la pièce de monnaie créée par Alexis I^{er} Comnène en 1092 pour remplacer le *nomisma*), donc environ 73 *nomismata*. Or, la note qui nous donne ce renseignement précise que sur ces 73 *hyperpères*, 31 ont servi à financer le parchemin et le travail de copie, 42 les décorations et les enluminures⁹⁷. Compte tenu de la qualité des enluminures, le prix de notre manuscrit a donc dû être d'environ 70 *nomismata* / *hyperpères*. Notons qu'à la même époque un bœuf coûtait en moyenne trois *nomismata*, un bon cheval douze *nomismata*⁹⁸. Quant aux revenus des copistes byzantins professionnels travaillant « à temps plein », ils se montaient environ à trente ou quarante *nomismata* par an, alors qu'un salarié gagnait seulement onze *nomismata* par an, un soldat douze, un higoumène environ dix-neuf⁹⁹.

Pour ce qui est du codex Ivion 463, il faut souligner qu'il s'agit incontestablement d'un manuscrit de luxe dont la préparation a dû entraîner des dépenses considérables, tant du point de vue des matériaux utilisés que de la richesse des ornements et des finitions : c'est un manuscrit de parchemin, matériau le plus onéreux, il est enrichi de 80 miniatures magnifiquement exécutées, et orné de majuscules dorées, on y a donc utilisé de la poudre d'or. Quant à l'écriture française, elle semble également refléter un travail soigneux et bien élaboré. De même, l'insertion des titres rubriqués montre le caractère exigeant du travail. Aussi est-il intéressant de voir de plus près la dimension des marges : sur certains feuillets 8-9 lettres de la traduction française manquent, par conséquent les marges devaient être beaucoup plus larges qu'elles

⁹⁶ F. Ronconi, « La main insaisissable... », art. cit., p. 650-651.

⁹⁷ Cf. Florentina Evaggelatos-Notarà, *Σημειώματα ελληνικών κωδίκων ως πηγή δια την έρευναν του οικονομικού και κοινωνικού βίου του Βυζαντίου. Από του 9ου αιώνας μέχρι του έτους 1204*, Athènes, 1982, p. 222, n. 497.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 653-654.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 657.

ne le sont aujourd'hui. On peut également se faire une idée approximative de la largeur originale des marges grâce à quelques feuillets moins massivement rognés. À ce propos, il ne serait peut-être pas inutile de rappeler l'existence d'un autre manuscrit, le codex Vat. gr. 394, fait à la même époque, au même endroit et par le même scribe que le codex d'Iviron 463 (cf. *supra*). Ces deux manuscrits ont en effet exactement les mêmes dimensions et les mêmes caractéristiques¹⁰⁰. Or, le ms. Vat. gr. 394 contient lui aussi des textes marginaux en grec (il s'agit de commentaires), écrits visiblement par la même main que celle du texte principal. Il semble ainsi que le fait d'écrire un texte dans la marge n'était pas étranger à notre copiste, qui apprêtait évidemment, à cette fin, des marges suffisamment amples.

En outre, nous voudrions attirer l'attention sur un fait intéressant : dans plusieurs cas, il semblerait que les majuscules dorées du texte grec se superposent à l'écriture française, ce qui laisse penser qu'elles y auraient été peintes après l'exécution de cette dernière (voir par exemple les ff. 10v, 40v, 43v, 50v, 126v). Il est à noter que le texte grec a été écrit certainement en deux étapes : d'abord le scribe a dû copier le texte en laissant de côté les lettres initiales (cela est visible sur certains feuillets où le scribe [ou l'enlumineur] a oublié d'ajouter la majuscule, le texte restant incomplet, voir p. ex. f. 39v) ; puis dans un deuxième temps, le texte a été complété par l'ajout des majuscules en or. Ainsi pouvons-nous supposer que ces deux étapes – la copie du texte et l'ajout des initiales – auraient dû être effectuées l'une peu après l'autre, car sans les majuscules le texte serait resté imparfait. Par ailleurs, le style, la forme et la position des majuscules dorées sont tout à fait les mêmes que de celles du Vat. gr. 394. À propos des majuscules en or, notons encore un phénomène susceptible de permettre de tirer des renseignements supplémentaires : les initiales dorées avaient tendance à tacher le folio placé en regard, produisant ce qu'on appelle en termes techniques une 'décharge'¹⁰¹. Ces décharges permettent, dans notre cas, d'éclaircir l'ordre des différentes étapes du processus et la méthode de travail des différents collaborateurs (le scribe grec, l'enlumineur, le scribe franc, le relieur etc.). De ce point de vue, il sera également utile d'examiner d'autres marques, telles que les lignes rubriquées encadrant les miniatures, qui semblent se superposer parfois à l'écriture française, tout comme les procédés de préparation des parchemins, en particulier la réglure.

¹⁰⁰ F. D'Aiuto, « Su alcuni copisti di codici miniati mediobizantini », art. cit., p. 31.

¹⁰¹ Jean-Marie Olivier, « Décharges d'encre et étapes de la composition d'un manuscrit », In : *La paléographie grecque et byzantine*, Centre National de la Recherche Scientifique, 1977, p. 61-81.

Ainsi, pouvons-nous constater – avec précaution toutefois – que l’hypothèse selon laquelle le manuscrit d’Ivion aurait été conçu à l’origine pour être bilingue n’est pas du tout à rejeter. En effet, à côté des phénomènes linguistiques et philologiques présentés dans les chapitres précédents, quelques éléments codicologiques laissent également à penser que les différents processus ayant trait à la préparation du manuscrit – la copie du texte grec, la peinture des miniatures et l’ajout de la traduction française aux marges – ont été faits très probablement à la même époque et au même endroit, faisant donc partie d’un même projet. Toutefois, signalons que seule une autopsie du codex permettrait de confirmer de manière définitive notre hypothèse, surtout en ce qui concerne l’ordre des différentes couches (écriture grecque, majuscules dorées, miniatures, lignes rubriquées, écriture françaises etc.).

Ces observations une fois faites, il nous semble possible de tirer les conclusions suivantes (bien qu’il soit trop tôt pour en formuler de définitives). La plupart des résultats issus des premiers examens (ceux accomplis par Paul Meyer) sur ce monument précieux de la langue française doivent être mis partiellement en doute, notamment en ce qui concerne la date et la manière dont a été préparée cette traduction. Aussi serait-il difficile de croire que cette entreprise grandiose – l’exécution de la traduction d’un texte grec occupant plus de trois cent pages – aurait été conçue par le traducteur lui-même en vue de son « instruction personnelle ». Tout au contraire, nous pensons que cette traduction écrite directement à côté du texte original (qui plus est dans un manuscrit de luxe enluminé) a été commandée par un grand seigneur ou un dignitaire ecclésiastique à son propre usage ou en vue d’un cadeau à remettre à un illustre visiteur susceptible de s’intéresser à « l’histoire édifiante » de *Barlaam et Joasaph*, ainsi qu’aux splendides miniatures du codex, ne sachant pourtant pas lire le grec.

*Contexte historique et social d'un manuscrit bilingue :
hellénophones en Occident, Occidentaux à Byzance
(fin du XI^e – début du XIII^e siècle)*

À présent, nous nous proposons d'examiner le contexte historique et social de la période en question (fin du XI^e – début du XIII^e siècle), celle que la datation de l'écriture française semble indiquer, en nous concentrant sur les éventuels points de contact entre Byzance et le monde occidental, et ce afin de déceler les éléments susceptibles de répondre à quelques questions fondamentales : pourquoi, par qui, pour qui, et à quel moment historique cette traduction fut-elle réalisée, et pour quelle raison fut-elle copiée directement à côté de son original en marge du codex, procédé dont on ne connaît, semble-t-il, aucun autre exemple de cette envergure dans la production manuscrite byzantine. Étant donné que plusieurs éléments linguistiques et philologiques issus de nos recherches nous conduisent vers les Normands, plus particulièrement vers ceux résidant en Italie, nous nous intéresserons dans ce chapitre à l'histoire de la péninsule italienne – en particulier à celle de l'Italie du sud et de la Sicile –, et à la relation qu'entretenait cette région avec l'Empire byzantin. Car le rôle d'intermédiaire que l'Italie méridionale et la Sicile ont longtemps joué entre Byzance et l'Occident paraît incontestable : ayant un ample substrat hellénophone bien avant d'avoir été reconquis à l'époque de Justinien, ces territoires entretenaient aux XI^e-XII^e siècles des relations économiques et culturelles étroites avec l'Empire byzantin. Or, ces territoires furent conquis au XI^e siècle justement par les Normands. D'un autre côté, la présence des Latins d'Italie à Constantinople et ailleurs dans l'Empire est également bien documentée : en raison de leur activité commerciale, certaines villes d'Italie (telle que Venise, Pise, Gênes et Amalfi) avaient leur propre quartier à Constantinople. Outre la présentation des faits historiques pouvant être intéressants du point de vue de notre sujet, nous présenterons également le cas de certains traducteurs / interprètes connus à l'époque, se déplaçant entre l'Italie et Byzance, et censés parler le grec, le latin, et éventuellement le français. Puis nous tenterons d'émettre quelques hypothèses sur le personnage du commanditaire de la traduction et les circonstances qui auraient entouré la commande.

L'imperium romanum divisé : contacts politiques, culturels et religieux entre l'Est et l'Ouest

Afin de comprendre la situation des relations entre l'Italie et Byzance à l'époque examinée, et de pouvoir déceler l'intensité des contacts politiques, culturels et religieux entre ces territoires faisant anciennement partie de l'Empire romain, il faut remonter aux siècles précédents. Rome, l'ancienne capitale de l'Empire romain restait la principale ville de la péninsule, bien que Constantin le Grand eût déplacé la capitale de l'Empire romain à l'Est au IV^e siècle, dans une ville qu'on appelait d'après le nom de son fondateur « Constantinople ». L'empire conserva le latin comme langue officielle jusqu'à ce qu'il ne fût remplacé par le grec, en raison de l'influence de l'Est de plus en plus marquée. Constantin reconnut la chrétienté comme la religion officielle de l'État. Il est à souligner que la question de la primauté de la vieille Rome et de la nouvelle Rome se pose dès ces premières années où l'Est et l'Ouest forment encore un Empire unifié.

Par la suite, l'Est perdit peu à peu son influence sur l'Ouest, et les deux parties commencèrent à se développer séparément, ce qui résulte d'un fossé culturel de plus en plus marqué. Si l'empereur Justinien réussit encore à réunir l'ancien *imperium romanum* pendant un siècle à peine, à cause du changement de population – en particulier en Ouest en raison des vagues successives de populations s'établissant dans la péninsule italienne –, la rupture entre les deux parties semble devenir bientôt inévitable sur le plan culturel¹⁰². Le couronnement de Charlemagne par le pape à Rome en 800 marqua visiblement une fracture qui se développait depuis longtemps¹⁰³.

Dans ce contexte géopolitique complexe, la papauté devint peu à peu un pouvoir politique et religieux, exerçant un contrôle sur une grande partie de la vie politique occidentale. Le latin devint le medium linguistique susceptible de répandre les idées et le message de l'Église dans toute l'Europe occidentale où à cette époque déjà une variété de langues différentes étaient parlées. Même si l'influence byzantine se voyait considérablement diminuée en Italie depuis le couronnement de Charlemagne, la volonté de Constantinople de restaurer la souveraineté au moins sur l'Italie du sud ne cessait pas. Si les Byzantins avaient renoncé à de telles prétentions en Italie du nord pour des raisons pratiques, ils restaient tout de même en relation étroite avec Venise. En effet, entre Venise et Byzance, l'échange culturel était très riche et intensif, à tel point que Venise

¹⁰² K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 245.

¹⁰³ Je me limite à renvoyer aux deux tomes du colloque *Roma fra Oriente e Occidente*, Atti della XLIX Settimana di Studio della fondazione CISAM, Spoleto, aprile 2001, Spoleto, 2002.

devint une véritable « enclave culturelle grecque » au cœur de l'Italie¹⁰⁴. Le rêve de restaurer l'*imperium romanum* persistait d'ailleurs parmi les principales parties impliquées dans la politique italienne : la papauté, les empereurs allemands, les empereurs byzantins (ceux des dynasties des Macédoniens et des Comnènes), et plus tard les dirigeants normands du sud de l'Italie.

À propos de la péninsule italienne, un phénomène remarquable est constitué par le développement et la prospérité des villes, qui se configurent parfois comme de véritables cités-états, comme Milan, Pavie, Crémone, Gênes, Vérone et Ravenne, capables de formuler leur propre politique, indépendamment de leur souverain nominal. Certaines cités-états constituèrent ainsi de vrais centres politiques, où le pouvoir se concentrait aux mains de quelques familles riches et influentes. Celles-ci étaient capables de négocier en toute indépendance avec les dirigeants étrangers, y compris les empereurs byzantins et les seigneurs normands du sud de l'Italie. Ainsi, ces villes devinrent-elles des points de contact importants – aussi bien du point de vue diplomatique qu'économique et politique – entre Byzance et le monde occidental¹⁰⁵. Par ailleurs à cette époque, il n'y avait pas dans la péninsule italienne une seule puissance qui fût capable de dominer la politique intérieure pendant longtemps. Le pouvoir fut donc partagé entre le pape, l'empereur allemand, les villes, les petits royaumes de familles terriennes (comme, pour ne citer qu'un seul cas exemplaire, la Maison de Montferrat), et les puissantes maisons religieuses¹⁰⁶.

Pour ce qui est de l'Italie méridionale, les contacts avec les territoires grecs y furent encore plus intenses qu'au nord, et ce pour plusieurs raisons¹⁰⁷. Tout d'abord en raison de l'établissement depuis des temps anciens en Sicile et dans le sud de l'Italie d'une importante population grecque. Dans ces territoires, la langue grecque était donc, au Moyen Âge, la langue principale, à côté de l'Arabe, du Lombard, de l'Hébreu et des premières formes vernaculaires italo-

¹⁰⁴ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 246.

¹⁰⁵ Je me contente de renvoyer à *Le relazioni internazionali nell'Alto Medioevo*, Atti della LVIII Settimana di Studio della fondazione CISAM, Spoleto, aprile 2010, Spoleto, 2011.

¹⁰⁶ Cf. *Bisanzio, Roma e l'Italia nell'Alto Medioevo*, Atti della XXXIV Settimana di Studio della fondazione CISAM, Spoleto, aprile 1986, Spoleto 1987. Cf. aussi K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 246-247.

¹⁰⁷ Pour tout ce qui concerne les relations entre Byzance et l'Italie méridionale entre l'Antiquité tardive et l'époque normande, je renvoie – notamment pour les aspects ethniques et culturels – à F. Ronconi, « Per speculum et in aenigmate. Incontri e scontri di culture nel Mezzogiorno normanno-svevo nel riflesso dei manoscritti », sous presse, In : *Civiltà a contatto nel Mezzogiorno normanno-svevo. Economia, società istituzioni*, Atti delle 21e giornate normanno-sveve, Bari, 2014 (avec bibliographie).

méridionales¹⁰⁸. Même lorsqu'à partir de la fin du VIII^e s., le contrôle politique de Byzance sur cette région s'affaiblit, la population grecque maintint des contacts fréquents avec Byzance. Lors des attaques arabes, de nombreux Grecs furent contraints de s'installer plus au nord, ce qui intensifia leurs contacts avec la population latine : le cas de Saint Nil de Rossano est, de ce point de vue, paradigmatique : né à Rossano, en Calabre, il se déplaça, avec une partie de la communauté monastique qu'il avait fondée dans cette région, d'abord en Campanie, puis dans le Latium méridional, pour mourir à Grottaferrata, à quelques kilomètres de Rome. Sur son chemin, il fonda plusieurs monastères (séjournant entre autre pour plusieurs années, avec ses moines, à Valleluccio, une dépendance de l'abbaye de Montecassino), créant une véritable dorsale culturelle appuyée sur un réseau monastique grec dans l'Italie centro-méridionale, à laquelle est due une vaste et importante production de manuscrits grecs¹⁰⁹. Il faut souligner que ce sont justement ces anciennes provinces byzantines qui furent conquises plus tard par les Normands. Notons aussi, entre parenthèses, que l'arrivée des Normands rendit encore plus compliquée la situation politique en Italie où chaque partie concernée, notamment la papauté, les dirigeants allemands, les dirigeants grecs et les Normands était engagée dans une conquête du pouvoir et de l'influence, et, si possible, des richesses matérielles. Dans ce contexte géopolitique complexe, les Byzantins voulurent, après quelques essais sous les macédoniens, notamment à partir de l'époque comnène, restaurer un contrôle capillaire sur leurs anciens territoires, et cela pour des raisons non seulement formelles ou économiques, mais surtout en raison d'une considération élémentaire, d'ordre stratégique : l'affirmation du pouvoir normand en Italie méridionale constituait en effet une grave menace pour l'Empire. Les Normands se distinguaient des autres forces qui caractérisaient le panorama italogrec, par une propension dangereuse à élargir leur sphère de contrôle politique : au bout d'une brève période, ils avaient créé un royaume allant de la péninsule italienne à l'Afrique du Nord et qui, ayant des rapports étroits avec l'Europe septentrionale, aspirait au contrôle de certaines

¹⁰⁸ Cf. F. Ronconi, « Tracce di volgare calabrese delle origini nel manoscritto Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. gr. Pio II 47? », In : M. D'Agostino – P. Degni (éd.), *Alètès filia. Studi in onore di Giancarlo Prato*, Spoleto, 2010, p. 587-604 ; F. Ronconi, « Quelle grammaire à Byzance ? La circulation des textes grammaticaux et son reflet dans les manuscrits », In : G. De Gregorio (éd.), *La produzione scritta tecnica e scientifica nel Medioevo: libro e documento tra scuole e professioni*, Atti del Convegno internazionale, Fisciano-Salerno, 28-30 settembre 2009, Spoleto, 2012, p. 63-110 : 100 et ss. (les deux avec bibliographie).

¹⁰⁹ Cf. Ronconi, « Tracce di volgare calabrese... », art. cit.

aires de la Méditerranée orientale (la conquête de Thessalonique en 1185 en témoigne). Dans ce cadre, les Comnènes mirent en place une vaste politique internationale, se liant d'un côté au pouvoir germanique, de l'autre à la papauté, qui, vivant de manière parfois problématique l'expansion normande en Italie méridionale, faisait de l'unité de l'Église (après le schisme de 1054) un outil politique d'envergure. Les villes-républiques, de leur côté, obtinrent des privilèges commerciaux importants, dans un cadre où Byzance cherchait non seulement des alliés sur le plan politique et militaire, mais aussi des partenaires économiques.

Alors que l'Est et l'Ouest se développaient donc de plus en plus séparément, les régions d'Italie du sud devinrent des zones tampons où se trouvait un large groupe de personnes bilingues, capables de se déplacer facilement entre les deux quadrants de la Méditerranée¹¹⁰.

Dans le domaine culturel, l'échange était très vif et productif entre Byzance et la péninsule italienne, celle-ci ayant été profondément imprégnée, pour ce qui concerne les aires méridionales, de la culture et des traditions grecques, et pour le reste voyant en Constantinople la ville-reine, capitale d'un Empire qui, aussi bien sur le plan formel qu'idéologique, incarnait la continuité du véritable empire, l'Empire le plus ancien : l'Empire romano-chrétien. Si les influences culturelles sont faciles à identifier, avant tout dans les objets d'art parvenus jusqu'à nous, le grand nombre de documents de divers types, témoignant d'un contact direct entre les Grecs et les Latins, est également à souligner (lettres, chroniques, *chrysobulles* impériales, textes juridiques, *Vies* de Saints, traités politiques, écrits théologiques, inscriptions, rapports d'ambassadeurs, archives de ville, œuvres d'art etc.)¹¹¹. En effet, il y avait de constantes « allées et venues » : les légats pontificaux, les ambassadeurs envoyés par les empereurs occidentaux et orientaux, et les délégués de cités-états, souvent accompagnés d'interprètes et de notaires, entretenirent des relations diplomatiques. Les dirigeants locaux, les évêques, les ecclésiastiques et les laïcs profitèrent souvent de leurs missions politiques pour faire des pèlerinages aux églises et aux lieux saints de Constantinople ou de Jérusalem. Les pèlerins, les commerçants et les mercenaires provenaient principalement du côté italien. En revanche, beaucoup d'artisans grecs (mosaïstes, peintres, carreleurs, travailleurs de marbre, tisserands de soie etc.) travaillaient dans divers endroits d'Italie. En ce qui

¹¹⁰ F. Ronconi, « Il Paris. suppl. gr. 388 e Mosè del Brolo da Bergamo », *Italia Medievale e Umanistica*, 48, 2007, p. 1-27. Cf. aussi K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople, op. cit.*, p. 247-248.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 248-250.

concerne les savants et les « chasseurs de manuscrits », ceux-ci venaient avant tout d'Italie et voyageaient régulièrement vers Byzance : selon K. N. Ciggaar, des centaines, sinon des milliers de personnes devaient se déplacer entre les deux mondes¹¹². En outre, de grandes communautés d'Italiens vivaient à Constantinople et ailleurs dans l'Empire byzantin. Peter Schreiner insiste sur l'importance culturelle de ces établissements occidentaux en territoire byzantin¹¹³. S'il est incontesté que les comptoirs et les colonies servirent en premier lieu aux intérêts économiques – motif essentiel de leur fondation dans l'Empire byzantin – il faut également souligner le rôle de médiateur des cultures étrangères de ces colonies occidentales, ce qui est visible avant tout dans le domaine des traductions et de l'exportation d'objets d'art.

Pour ce qui est des relations dans le domaine religieux, aux x^e-xi^e siècles les rapports religieux entre l'Est et l'Ouest étaient encore étroits, les moines grecs étaient d'ailleurs les bienvenus à Rome (ils inspiraient parfois même certains aspects de la politique papale). Un certain intérêt se manifestait à l'égard de l'ascétisme grec (de nombreux moines grecs vivaient partout dans le sud de l'Italie), ainsi qu'à celui de la liturgie grecque. Les *Vies* de Saints grecs ont d'ailleurs été traduites en latin à cette époque, continuant une tendance bien plus ancienne¹¹⁴. En outre, de nombreux moines italiens vivaient sur le Mont Athos, dans un monastère établi par les Amalfitains¹¹⁵.

Le xi^e siècle fut cependant en partie caractérisé par le schisme qui eut lieu en 1054. L'atmosphère se détériora rapidement, processus qu'accéléraient toutes sortes d'événements et d'ambitions politiques divergentes. Notons néanmoins que, contrairement à Constantinople où les églises latines avaient dû être fermées temporairement, à Rome – malgré la rupture religieuse entre l'Est et l'Ouest – les églises grecques restaient ouvertes. Lorsqu'à la fin du xi^e siècle le pape envoya une armée croisée au lieu des mercenaires que les Byzantins lui avaient demandés, la rupture devint irrémédiable. L'empereur grec, Alexis

¹¹² *Ibid.*, p. 250-251.

¹¹³ P. Schreiner, « L'importance culturelle des colonies occidentales en territoire byzantin », art. cit., p. 288-297.

¹¹⁴ Cf. Paolo Chiesa, « Dal culto alla novella. L'evoluzione delle traduzioni agiografiche nel medioevo latino », In : *La traduzione dei testi religiosi*, C. Moreschini – G. Menestrina éd., Brescia, 1994, p. 149-169, en part. p. 158-159. Plus en général sur le flux des textes patristiques de l'Orient à l'Occident cf. F. Ronconi, « "Graecae linguae non est nobis habitus." Notes sur la tradition des Pères grecs en Occident (iv^e-ix^e s.) », sous presse, In : E. Prinzivalli – F. Vinel – M. Cutino (éd.), *Transmission et réception des Pères grecs dans l'Occident, de l'Antiquité tardive à la Renaissance (Études Augustiniennes)*.

¹¹⁵ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 253-254.

Comnène, fut contraint d'accueillir sur ses terres ceux de ses ennemis parmi les plus détestés, à savoir les dirigeants normands du sud de l'Italie. Ce qui aggrava encore la situation, c'est que les armées croisées occupèrent et saccagèrent des anciennes terres et des villes byzantines¹¹⁶.

Dans ce contexte troublé, Alexis I^{er}, Jean II et Manuel Comnène tenteraient de gagner les faveurs du pape. Dans les années 1160, lorsque les Normands devinrent un paramètre important de la vie politique italienne, Manuel Comnène chercha à entretenir des relations équilibrées avec Rome. Il avait besoin de l'appui du pape, et le pape avait besoin de lui s'il voulait conserver l'Église latine en Outremer. L'un dépendait donc de l'autre et tous les deux aspiraient – même si c'était pour des raisons différentes – à réunir l'Empire. À ce moment là, plusieurs rencontres eurent lieu, et plusieurs ambassades furent échangées. La plus connue de ces rencontres fut le conseil de Constantinople en 1166, auquel non seulement des délégués occidentaux participèrent, mais également des Latins vivant dans la capitale byzantine, événement auquel on reviendra plus tard à propos des interprètes grec-latin.

Républiques marchandes ayant une résidence constantinopolitaine : Venise, Pise et Gènes

Comme nous l'avons souligné plus haut, le développement des républiques marchandes, principalement dans le nord de l'Italie, fut un phénomène exceptionnel dans l'Europe du haut Moyen Âge. Depuis les temps anciens, Venise avait maintenu des contacts réguliers avec l'Empire byzantin. L'intérêt commun qui liait Venise et Byzance fut de défendre l'Adriatique contre les invasions et les influences étrangères, en vue de contrôler le trafic commercial entre l'Est et l'Ouest. Pour les Byzantins Venise fut une sorte de « poste avancé » au cœur du monde occidental, alors que pour Venise cette période fut d'un grand intérêt économique. Ayant obtenu un certain nombre de privilèges, les Vénitiens réussirent peu à peu à développer leurs activités commerciales dans la Méditerranée orientale. Des *chrysobulles* et des actes impériaux furent promulgués pour récompenser les Vénitiens de leurs services spéciaux. Ces services comprenaient avant tout des formes d'aide navale et militaire pour défendre l'Empire byzantin contre ses nombreux ennemis. En effet, à cette époque, les navires vénitiens jouèrent un rôle essentiel dans le système de défense des Byzantins. Il est à noter cependant qu'alors que la réduction des taxes sur le commerce rendit les Vénitiens encore plus riches et puissants,

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 255.

elle affaiblit en même temps la position des Byzantins tant sur le plan financier que politique. Cela ne concernait pas seulement Venise, mais aussi, plus en général, les républiques marines italiotes, rendant les Occidentaux de plus en plus mal vus en Orient¹¹⁷.

Chryssa A. Maltezoú se propose de réexaminer cette question, à savoir la situation des Italiens à Byzance, et en particulier de ceux qui étaient propriétaires « *terrarum et casarum* »¹¹⁸. L'auteur constate d'abord que maintes études ont déjà été consacrées à « l'expansion du commerce occidental dans l'Orient byzantin, l'activité florissante des marchands italiens, leur installation dans les ports de l'Empire », ainsi qu'à « l'analyse des *chrysobulles* octroyés par les empereurs aux villes marchandes d'Occident », qui « mettent d'ordinaire l'accent sur le désastre provoqué à l'économie byzantine par les concessions commerciales aux Italiens ». Cependant, selon l'auteur, cette thèse demande, à être revue ou complétée sous l'angle du réexamen des sources qui vient de prouver que l'élan porté à l'économie locale risque d'être négligé. Ch. A. Maltezoú se propose donc d'éclaircir quelques aspects de l'installation des Italiens à Byzance, en s'intéressant au cas des Vénitiens que les documents notariés du XII^e siècle mentionnent comme propriétaires de biens immobiliers. Elle examine le processus suivi par les Byzantins lors de la rédaction des accords des concessions territoriales aux étrangers, en se référant à une clause citée dans les *chrysobulles* qui précise les détails d'une éventuelle procédure d'expropriation des biens. Selon celle-ci, étant donné que l'empereur avait le droit de faire des donations des biens d'autrui, l'État pouvait confisquer les biens tout en laissant les plaignants sans aucune compensation. Ainsi, les concessions territoriales accordées aux étrangers pouvaient-elles signifier la perte des mêmes biens pour certains Constantinopolitains. Ch. A. Maltezoú insiste néanmoins sur le fait que ces biens immobiliers donnés aux Italiens étaient souvent en mauvais état. Ensuite, les trois catégories de Vénitiens installés à Byzance sont précisées : 1. les *mercatores*, c'est-à-dire les marchands itinérants qui après avoir réglé leurs affaires repartaient en Italie ; 2. les marchands et les hommes d'affaires qui s'installaient dans l'Empire pour un temps limité (qui pouvait toutefois

¹¹⁷ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, *op. cit.*, p. 264-265. En général, on peut dire que les Byzantins avaient mauvaise opinion des Occidentaux. Voir Angeliki E. Laiou, « Bisanzio e l'Occidente », In : *Lo spazio letterario del Medioevo*, 3, a cura di M. Capaldo – F. Cardini – G. Cavallo – B. Scarcia Amoretti, 3. *Le culture circostanti*, vol. I, *La cultura bizantina*, a c. di G. Cavallo, Roma, 2005, p. 45-46.

¹¹⁸ Chryssa A. Maltezoú, « Les italiens propriétaires *terrarum et casarum* à Byzance », *Byzantinische Forschungen*, a. XXII, 1996, p. 177-191.

aller jusqu'à la décennie) et qui utilisaient la *Romanie* comme territoire de leur activité, pour étendre leurs entreprises occidentales à l'ensemble de la Méditerranée orientale ; 3. les *habitatores burgenses*, propriétaires de biens immobiliers. En se basant sur l'écrit de Kinnamos, Ch. A. Maltezoú souligne que « l'empereur Manuel Comnène distinguait parmi les Vénitiens ceux qui s'installèrent à Byzance en résidence temporaire pour pratiquer le commerce » et « ceux qui se fixèrent dans l'Empire ». Or, ces deux groupes ne se trouvaient pas dans la même situation juridique : alors que « les premiers jouissaient des privilèges concédés à leur ville sans avoir aucune obligation particulière à l'égard de Byzance, les seconds jouissaient de conditions qui faisaient d'eux des citoyens égaux aux sujets de l'empereur »¹¹⁹. Ch. A. Maltezoú s'intéresse ensuite au processus et aux conditions des concessions territoriales et immobilières, en rappelant l'exemple de certaines familles et de monastères, fournis par les documents. À son avis, même si les documents en notre possession se rapportent exclusivement aux biens immobiliers situés à l'intérieur du quartier vénitien, il n'est pas légitime d'en déduire que les Vénitiens s'isolaient et qu'ils ne possédaient pas de biens immobiliers dans les autres endroits de la ville. En outre, grâce aux mariages mixtes, les Vénitiens se liaient aux grecques, comme le soulignent certains historiens byzantins, Choniatiès et Kinnamos notamment. En somme, selon Ch. A. Maltezoú, si en parlant des Italiens vivant à Byzance, on souligne généralement le sentiment antilatin qui prédominait dans le monde byzantin à cette époque, il faut affirmer que « la réalité quotidienne, née du contact obligatoire avec les étrangers, a conduit à une symbiose gréco-vénitienne, aussi contradictoire soit-elle, sur laquelle nous ne sommes pas encore assez bien renseignés »¹²⁰. Et si, encore, les rapports entre les Vénitiens et les Byzantins furent parfois caractérisés par des événements dramatiques (comme le pogrom de 1171 et le massacre de 1182), selon Ch. A. Maltezoú, « malgré l'esprit antilatin des Byzantins, malgré l'antagonisme, et la méfiance réciproque, la coexistence de deux éléments ethniques sur le sol byzantin répondait à une nécessité quotidienne ». En se référant aux dires d'Acropolite, l'auteur affirme que cela allait sans doute jusqu'à faire naître un certain sentiment de fraternité qui se manifesta à la veille de la conquête de la capitale par les Francs : les Latins de Constantinople « avaient juré de ne pas trahir les Grecs, en manifestant leur volonté de mourir avec eux en tant

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 177-180.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 185.

qu'indigènes et autochtones »¹²¹. Néanmoins cette anecdote, aussi émouvante qu'elle soit, ne prouve rien, de même que certains arguments de l'auteur, notamment l'idée selon laquelle les Vénitiens auraient eu aussi des possessions à l'extérieur du quartier vénitien, restent hypothétiques, n'étant appuyées par aucun document de l'époque. En réalité, ce que les faits montrent, c'est que l'économie de l'époque comnène fut lourdement entravée par les privilèges donnés aux Occidentaux et que de véritables massacres s'ensuivirent. En effet, les lettres, les documents de nature privée et les souscriptions des manuscrits sont très hostiles envers les Latins bien avant la 4^e croisade.

Une autre république marchande qui avait entretenu des contacts réguliers avec Byzance depuis la fin du XI^e siècle fut Pise. Entre 1111 et 1192 trois *chryso-bulles* furent octroyés à la ville, accordant des privilèges commerciaux aux Pisans, et exigeant en échange une aide militaire. Tout comme les Vénitiens, les Pisans obtinrent un quartier à Constantinople¹²². L'empereur Manuel Comnène essaya de contracter une alliance matrimoniale avec l'une des grandes familles de la ville. Sa nièce, Eudocia – pourvue certainement d'une riche dot – fut envoyée en Italie en 1170 pour être mariée à Odo Frangipane, à Rome. Devenue veuve quelques années plus tard, elle épousa un noble Toscan ayant toutefois des liens avec Pise¹²³.

Gènes fut la dernière république marchande du nord d'Italie qui entra sur le marché constantinopolitain, et la dernière ville occidentale qui devint officiellement alliée des Byzantins. Les premiers contacts officiels entre Gènes et Byzance datent de 1140, cependant les premiers vrais traités ne furent conclus qu'en 1169, 1170 et 1192. À cette occasion, plusieurs ambassades furent échangées entre les partenaires. Des réductions d'impôts, des pensions, et un quartier avec accès aux ports de Constantinople constituèrent entre autres les éléments essentiels du traité, en échange desquels les Génois devaient, eux aussi, apporter une aide militaire. L'activité des Génois se limitait toutefois à la capitale byzantine, ceux-ci n'entrèrent jamais véritablement dans le marché des autres aires de l'Empire. Quelques familles génoises semblent avoir manifesté un vrai sentiment pro-byzantin : les membres de la famille Guercio par exemple servaient tantôt comme délégués à Constantinople, tantôt comme mercenaires dans l'armée grecque, ou parfois encore comme représentants de la cour byzantine dans des missions étrangères. Baldovino Guercio, en particulier, obtint

¹²¹ *Ibid.*, p. 190.

¹²² K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 271.

¹²³ *Ibid.*, p. 272-273.

une *pronoia*, c'est-à-dire une concession territoriale (qui fut sans aucun doute interprété, de la part des intéressés, comme une sorte de fief, transformant de fait, dans l'optique occidentale, les destinataires du privilège en vassaux de l'empereur). C'est lui qui accompagna Agnès de France pendant son voyage à Constantinople¹²⁴. Il faut encore mentionner la Maison de Montferrat, qui détenait le contrôle sur un vaste territoire situé entre Gènes et Milan. Ses membres furent adversaires des empereurs allemands, et eurent des liens étroits avec Gènes, mais aussi avec la cour constantino-politaine : certain membres de cette famille furent choisis comme époux pour des princesses grecques. La fille de Manuel Comnène – Marie – fut mariée à Renier de Montferrat en 1180, Théodora (sœur d'Isaac II Angelus) à Conrad de Montferrat (frère de Renier). Mais ces liaisons cacheaient, plutôt qu'un sentiment philobyzantin, des intérêts bien concrets : Boniface de Montferrat, après la prise de Constantinople en 1204, revendiqua le trône impérial byzantin¹²⁵.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 273.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 274.

Au croisement de plusieurs cultures : Amalfi, Salerne et la Sicile

Dans le sud de l'Italie, la situation fut différente. Après la reconquête de cette région par les Byzantins aux IX^e-X^e siècles, les empereurs essayèrent d'exercer une surveillance étroite sur leurs possessions italiennes jusqu'à ce que celles-ci ne fussent conquises par les Normands. Bari, le dernier bastion byzantin, fut perdu en 1071. La Calabre et le sud d'Apulie restèrent néanmoins byzantins du point de vue de l'administration, de la religion, de la langue et de la culture. Sans doute l'influence byzantine et les échanges spirituels et culturels entre l'Orient et l'Occident avaient-ils plus facilement lieu dans les pays frontaliers et dans le sud de l'Italie que dans le nord¹²⁶. Quant aux villes de Salerne et d'Amalfi (situées au sud), celles-ci – avant de passer sous la domination des Normands (Amalfi se rendit en 1073, Salerne fut prise en 1077) – avaient des contacts fréquents avec Byzance. Amalfi, qu'on peut comparer à Venise, Pise et Gènes en raison de ses relations commerciales avec Byzance, fut la première ville-état pouvant se procurer son propre quartier à Constantinople pour faciliter ses activités commerciales. Dès le X^e siècle en outre, les Amalfitains possédèrent un monastère au Mont Athos¹²⁷, ce qui leur permettait d'entrer en contact étroit avec le mode de vie et les idées spirituelles byzantins¹²⁸. En même temps, à Amalfi, vivait une grande communauté grecque. Après la conquête des Normands, les contacts avec les Byzantins continuèrent, toutefois les Amalfitains perdirent peu à peu leur rôle dominant à Byzance et seront bientôt remplacés par les Vénitiens¹²⁹.

L'histoire du duché de Salerne offre un parallèle saisissant avec la ville d'Amalfi. Salerne avait également maintenu des contacts réguliers avec Byzance. En outre, cette ville avait acquis la réputation depuis le début du Moyen Âge d'être un centre de formation médicale célèbre et certainement fréquenté par les Byzantins (les contacts entre Salerne et la médecine byzantine n'ont pas encore été étudiés de manière approfondie). Dans le roman de Chrétien de Troyes, il y a un épisode dans lequel il s'agit de trois médecins (probablement grecs) qui viennent d'arriver à Constantinople après avoir effectué un long séjour à Salerne¹³⁰. Ceux-ci vont ensuite torturer la pauvre Fénice, l'héroïne du roman, afin de prouver que celle-ci n'est que fausse morte :

¹²⁶ *Ibid.*, p. 276-277.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 254 et 278 ; Agostino Pertusi, « Monasteri e monaci italiani all'Athos nell'alto Medioevo », In : *Le Millénaire du Mont Athos, 963-1963*, t. 1, Chevetogne, 1963, p. 217-251.

¹²⁸ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, *op. cit.*, p. 277-278.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 278-279.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 279-280.

Entre les lermes et les criz,
 Si con tesmoingne li escriz,
 Sont venu troi fisicien
 De Salerne, molt ancien,
 Ou longuemant orent esté.
 (Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 5797-5801)

[Au milieu des larmes et des cris, ainsi qu'en témoigne le livre que j'ai consulté, arrivèrent trois médecins d'un âge respectable. Ils venaient de Salerne où ils avaient longtemps séjourné.]¹³¹

En 1059, lorsque Robert Guiscard, l'ennemi normand des Italiens du sud, arriva à épouser Sykelgaita, la sœur du dernier prince lombard local (Gisolf II, 1052-1076), Salerne perdit son indépendance. La même année, en 1059, Robert Guiscard devint vassal du pape pour l'Apulie, la Calabre et la Sicile, anciens territoires Byzantins. Après que Bari eut été prise en 1071, les Normands décidèrent de consolider leur pouvoir en Sicile et d'étendre également leur domination sur la terre byzantine. À partir de la fin du XI^e siècle, ils commencèrent à envahir les territoires byzantins : c'est à cette époque que, comme nous l'avons dit *supra*, les Normands devinrent l'un des pires ennemis de Byzance.

En ce qui concerne la Sicile, son histoire diffère des territoires italiens pour deux raisons principales. D'une part, la crise semble avoir frappé l'île moins durement que le continent. La peste y est attestée, mais la Sicile ne connut pas l'invasion lombarde, et le réseau de ses cités fut stable de la basse Antiquité jusqu'au Moyen Âge. D'autre part, Justinien avait donné à l'île un statut particulier : elle ne fut rattachée à aucune préfecture du prétoire, elle était soumise à deux officiers palatins. En effet, le pouvoir central s'intéressa de très près à la Sicile. Comme on le sait, l'empereur Constant II s'établit à Syracuse, et il semble qu'il ait envisagé d'y transférer la cour et la capitale impériales¹³². Et même si à l'époque de Grégoire le Grand, l'île était en bonne partie latine, une vaste communauté hellénophone subsistait dans la région de Syracuse, comme le démontrent les inscriptions. En tout état de cause, à partir du VII^e siècle, en Calabre et en Sicile, on trouve des évêques ayant des noms grecs.

¹³¹ Chrétien de Troyes, *Cligès*, texte établi, traduit, présenté et annoté par Philippe Walter, In : Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Daniel Poirion, Gallimard, Paris, 1994, p. 313.

¹³² Jean-Marie Martin, « La Sicile », L'Italie byzantine (641-1071), chap. XVIII, In : *Le monde byzantin*, tome 2, *L'Empire byzantin 641-1204*, sous la direction de Jean-Claude Cheynet, Presses Universitaires de France, 2006, p. 479-480.

Selon J.-M. Martin, ceux-ci auraient dû être des « clercs orientaux réfugiés en Italie » auxquels le pape fit « confiance en raison de leur stricte orthodoxie ». Aussi les contacts avec Constantinople devaient-ils favoriser l'hellénisme, et « la population grecque résiduelle de la Sicile orientale » commença également « à prendre une nouvelle importance ». Tout cela mena « à la décision impériale de détacher du patriarcat romain la Sicile et la Calabre, désormais rattachées au patriarcat de Constantinople ». Par la suite, le monachisme grec commença à se développer dans ces régions (dont le principal centre serait le monastère de Saint-Philippe d'Agira), si bien que la Sicile donnerait à l'Église grecque plusieurs personnages ecclésiastiques importants, notamment le patriarche Méthode ou l'hymnographe Joseph. Après la conquête des Arabes, ce qui resta de l'Église sicilienne était grec. Il s'agissait d'une communauté restreinte : « le nord-est montagneux de l'île » constitua « un réduit chrétien et hellénophone ». Ce serait cette population, qui après l'invasion arabe, réussit peu à peu à réhelléniser la Calabre méridionale, la Sila ainsi que le sud des Pouilles¹³³.

Pour en revenir aux Normands, lorsque Robert Guiscard légua ses terres à Roger Borsa, fils de sa deuxième épouse, une guerre civile éclata entre les deux frères, Bohémond, né de son premier mariage, et Roger Borsa. Or, la première croisade ouvrit de nouvelles perspectives pour l'ambition de Bohémond : probablement capable de parler le grec, et étant le maître d'un petit royaume, il entreprit de conquérir des territoires qui se trouvaient à l'Est. Les Normands prirent ainsi part à la croisade et entrèrent dans le territoire byzantin, même si en simple qualité de voyageurs en transit. Bohémond espérait sans doute au début des faveurs de la part d'Alexis Comnène, souverain nominal des territoires grecs perdus que les croisés avaient entrepris de reprendre aux païens. Lorsqu'il occupa Antioche, malgré son intention initiale d'en devenir un souverain indépendant, il respecta finalement le serment qu'il avait prêté à l'empereur byzantin : en 1108, un accord fut conclu, selon lequel Alexis accepta Bohémond comme son vassal pour Antioche. Cependant, Bohémond commença bientôt à mettre en place une politique qui défiait la souveraineté formelle et substantielle de la sphère de pouvoir byzantine : il essaya ainsi en vain de capturer Dyrrachium. Fort heureusement pour les Byzantins, ses jours étaient comptés : Bohémond mourut en 1111 et fut enterré à Canossa. Dans sa chapelle funéraire, une inscription le présente, pas au hasard, comme celui « qui avait conquis la Grèce ». Toutefois, son succès ne fut pas durable,

¹³³ *Ibid.*, p. 481.

et les Normands durent l'enterrer, non pas dans l'Église des Saints-Apôtres à Constantinople, mais dans sa petite réplique qui en fut faite à Canossa¹³⁴.

Quant à la Sicile, le contrôle sur l'île passa à Roger I, frère de Robert Guiscard. En 1091, l'île fut entièrement conquise par les Arabes. Roger II (1130-1154), fils de Roger I et cousin de Bohémond, fonda le Royaume normand de Sicile, qui aurait dû comprendre également les terres normandes sur le continent. En 1130, il se fit couronner roi par le pape à Palerme, qu'il choisit comme capitale de son royaume et choisit comme l'un de ses objectifs principaux la conquête ou tout de même la confrontation de pair à pair avec Byzance. K. N. Ciggaar cite un exemple pour illustrer cette relation conflictuelle. Roger II avait demandé maintes fois à Jean Comnène une princesse byzantine comme épouse pour l'un de ses fils, toujours en vain. Il fit de même lorsque Manuel arriva au pouvoir. Plusieurs ambassades furent échangées dans les deux sens, aucun mariage n'eut pourtant lieu. Selon certaines sources occidentales, les envoyés normands furent même emprisonnés par Manuel, car il déplut peut-être à l'empereur que Roger II eût le courage de le traiter comme son égal. Le véritable cours des événements ne nous est pas connu, mais il est certain que Roger II décida peu de temps après d'attaquer Byzance. En 1147, pendant que Manuel était occupé par les armées croisées à Constantinople, Roger II attaqua Athènes, Corinthe puis Thèbes. Or, il ne se contenta pas d'amasser de riches butins, tels qu'or, pierres précieuses et prisonniers de guerre : il fit capturer également des tisseurs de soie et des brodeurs expérimentés. Il est intéressant de noter que le style de vie somptueux et grandiose adopté dans sa cour royale fut fondé sur un mélange des éléments normands, arabes et byzantins. Cette diversité culturelle se manifesta également au niveau de la langue : le latin, le grec, de même que l'arabe furent des langues officielles dans le royaume de Sicile¹³⁵. Pour l'art, l'architecture, l'habit, ou le rituel, il imita manifestement le style impérial byzantin, grâce à des nombreux artisans grecs qui étaient à son service. Quant à l'administration, plusieurs notaires grecs travaillèrent dans sa chancellerie, afin de pouvoir délivrer des diplômes en grec pour les habitants hellénophones ainsi que pour certaines institutions grecques telle que les maisons religieuses grecques¹³⁶. Les Grecs étaient également présents dans

¹³⁴ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, *op. cit.*, p. 284-285 ; Jonathan Shepard, « When Greek meets Greek: Alexius Comnenus and Bohemond in 1097-98 », *Byzantine and Modern Greek Studies*, 12, 1988, p. 251-258.

¹³⁵ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, *op. cit.*, p. 286-287. Cf. aussi F. Ronconi, « Per speculum et in aenigmate », *art. cit.*

¹³⁶ Vera von Falkenhausen, « La tecnica dei notai italo-greci », In : *La cultura scientifica e tecnica*

son armée, avec des fonctions très élevées¹³⁷. Le moine grec Nilus Doxapatres voyagea en 1142 (ou 1143) de Constantinople à Palerme où il écrivit l'histoire des cinq patriarches. Or, ce travail, écrit en grec (et vraisemblablement jamais traduit en latin) fut probablement ordonné par Roger II¹³⁸. Quoiqu'il en soit, il est certain que Roger encouragea le maintien de la culture écrite et de la vie monastique grecques et que Palerme fut un centre intellectuel à l'époque, ayant probablement une bibliothèque grecque¹³⁹.

À Roger II succéda son fils, Guillaume I^{er} (1154-1166) qui parvint à conclure un traité de paix avec les Byzantins, en vue de régler les problèmes soulevés au cours de la campagne de 1147. Dans les années 1158-1159, plusieurs ambassades furent échangées entre Constantinople et Palerme¹⁴⁰. Quant à la chancellerie sicilienne après le règne de Roger II, les éléments grecs entamèrent un lent déclin, qui ne cessa de continuer pendant le règne de son petit-fils, Guillaume II (1166-1189). Au début du règne de ce dernier, les rapports avec Byzance se présentaient sous un jour très positif. En effet, Manuel Comnène – cherchant à montrer son opposition ferme à son rival le plus redoutable dans le sud de l'Italie, Frédéric Barberousse – envoya une délégation en Sicile pour négocier le mariage de sa fille Marie (son unique enfant) et de Guillaume II. Pour des raisons inconnues, les négociations furent suspendues. La deuxième proposition visant la même alliance atteignit la Sicile au début des années 1170. À cette époque-là, Manuel avait déjà un fils de son deuxième mariage, Marie n'était donc plus son héritière. Cette fois, les parties convinrent que la princesse byzantine viendrait à Tarente. Elle n'y arriva cependant jamais. Son père aurait probablement changé d'avis et de stratégie politique. Cela dut sans doute faire naître une certaine amertume chez les Normands¹⁴¹. Les hostilités entre les

nell'Italia meridionale bizantina, Atti della sesta Giornata di studi bizantini (Arcavacata di Rende, 8-9 febbraio 2000), a cura di F. Burgarella, A. M. Ieraci Bio, Soveria Mannelli, 2006, p. 9-57.

¹³⁷ V. Von Falkenhausen, « I gruppi etnici nel regno di Ruggero II e la loro partecipazione al potere », In : *Società, potere e popolo nell'età di Ruggero II*, Atti delle terze giornate normanno-svevi (Bari, 23-25 maggio, 1977), Bari, 1979 (Centro di studi normanno-svevi. Atti, 3), p. 133-156.

¹³⁸ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, *op. cit.*, p. 289.

¹³⁹ V. von Falkenhausen, « I ceti dirigenti prenormanni al tempo della costituzione degli stati normanni nell'Italia meridionale e in Sicilia », In : *Forme di potere e struttura sociale in Italia nel Medioevo*, a cura di G. Rossetti, Bologna, 1977, p. 321-377 : 369 ; Santo Lucà, « I Normanni e la "rinascita" del secolo XII », In : *Archivio Storico per la Calabria e la Lucania*, 60, 1993, p. 1-91 : 4. Cf. aussi Ronconi, « Per speculum et in aenigmate », *art. cit.*, *passim*.

¹⁴⁰ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, *op. cit.*, p. 291.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 292.

Normands et l'Empire byzantin continuèrent donc. Après la mort de Manuel en 1180, le pouvoir passa aux mains de l'usurpateur Andronicus. En 1185, les Siciliens tentèrent d'envahir le territoire byzantin, cependant les Grecs arrivèrent à repousser leur attaque. Les Normands durent donc se retirer.

Entre temps, dans la cour sicilienne l'influence byzantine avait considérablement diminuée. Après trois tentatives d'alliance échouées, Roger III (1189-1193), duc d'Apulie et co-roi de Sicile, réussit enfin en 1193 à épouser une princesse byzantine, Irène Ange (fille d'Isaac II Ange). Néanmoins, il mourut précocement la même année, ce qui mit fin aux ambitions normandes. Ce qui resta ensuite du royaume des Normands est un curieux amalgame d'éléments occidentaux, arabes et byzantins.

Traducteurs et interprètes d'Italie à Byzance

Après la rupture entre Rome et Constantinople, plusieurs débats, disputes théologiques, conseils, synodes et réunions ecclésiastiques eurent lieu sur des sujets théologiques controversés. À titre d'exemple, K. N. Ciggaar cite la visite de Pierre Chrysolanus, l'archevêque de Milan à Constantinople vers 1113/1114, pour disputer avec les théologiens byzantins sur la question du Saint Esprit, débat auquel participa également l'empereur Alexis I^{er}. Lors de telles rencontres, des interprètes étaient normalement présents, étant donné que beaucoup de personnes bilingues vivaient dans les deux pays¹⁴². Quelques Italiens résidant à Constantinople assistèrent également à certains de ces débats théologiques, parfois comme interprètes. Comme Peter Schreiner le souligne, un rôle spécial semble avoir été joué par les Pisans, car la majorité des disputes se déroula dans leur quartier à Constantinople¹⁴³. En effet, c'est dans le quartier pisan de Constantinople qu'en 1136 l'évêque allemand, Anselme de Havelberg prit part à un débat théologique sur la question de la provenance de l'Esprit Saint¹⁴⁴. À propos de cet événement, ce personnage raconte ceci : « Pas mal de Latins y ont participé, parmi eux trois hommes savants, qui maîtrisaient les deux langues et possédaient une profonde formation littéraire : l'un s'appelait Jacob, un Vénitien, l'autre Burgundio, un Pisan, et le troisième et plus éminent, qui à cause de son éducation à la fois grecque et latine était connu parmi les deux peuples, Moïse, un Italien de Bergame »¹⁴⁵. Il s'agit évidemment de Burgundio de Pise, de Jacob de Venise et de Moïse de Bergame, personnages connus à l'époque comme traducteurs. Lors du synode de 1166, qui eut lieu à Constantinople et auquel des délégués occidentaux participèrent, Hugues Étérien, un théologien pisan vivant à Constantinople, laissa sa marque sur la conclusion finale, si l'on peut en croire son frère, Léon le Toscan. Ce dernier travaillait peut-être à cette époque déjà comme interprète à la cour de Manuel Comnène¹⁴⁶.

Cependant, ce n'est pas seulement lors des débats théologiques qu'on avait besoin d'interprètes. Les affaires et les contacts officiels avec les autorités

¹⁴² K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 261-262.

¹⁴³ P. Schreiner, « L'importance culturelle des colonies occidentales en territoire byzantin », art. cit., p. 289.

¹⁴⁴ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 262.

¹⁴⁵ Anselme de Havelberg, *Diacimenon*, II, 1, éd. Migne, Patrol. Lat., t. 188, col. 1163, cité par P. Schreiner, « L'importance culturelle des colonies occidentales en territoire byzantin », art. cit., p. 289. Sur ce personnage et cette dispute cf. surtout F. Ronconi, « Il Paris. suppl. gr. 388 e Mosè del Brolo da Bergamo », art. cit., *passim*.

¹⁴⁶ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 262-263.

grecques des établissements latins de Constantinople nécessitaient également l'assistance des bilingues. Ainsi, sans doute Venise eut-elle besoin de bons interprètes pour développer ses liens commerciaux avec les Byzantins. Certains de ses habitants – des Vénitiens bilingues ou des immigrés grecs – auraient assumés de telles fonctions. Nous avons connaissance d'un certain Anastase de Venise (mort en 1085), actif sur le Mont Saint Michel et dans un certain nombre de communautés ecclésiastiques de l'Ouest, qui était respecté pour sa connaissance du grec. Jacob de Venise, déjà mentionné plus haut, vivant à Constantinople pendant longtemps, traduisit plusieurs ouvrages d'Aristote du grec au latin. Or, selon K. N. Ciggaar ces personnages apportèrent très probablement des manuscrits grecs à Venise soit pour eux-mêmes, soit pour les autorités vénitiennes, soit encore pour la communauté grecque de Venise¹⁴⁷.

Pour ce qui est de la communauté des Pisans à Constantinople, elle comptait en son sein plusieurs membres qui travaillaient comme interprètes, le plus connu étant sans doute Burgundio de Pise dont l'activité scientifique et diplomatique est bien documentée¹⁴⁸. Il naquit vers 1100 à Pise et mourut le 20 octobre 1193 dans la même ville. Il fut juriste, traducteur, diplomate, et probablement aussi expert en art médical. Sur son enfance nous n'avons aucune information précise, sinon un certain élément qu'on peut déduire grâce aux témoignages des contemporains sur un événement : il s'agit du débat théologique qui eut lieu à Constantinople en 1136, et auquel Burgundio participa. Nous apprenons des documents que déjà à cette époque celui-ci maîtrisait parfaitement le grec, comme quelqu'un qui l'avait appris depuis son enfance. Ainsi pense-t-on que Burgundio a dû être élevé dans le quartier pisan de la capitale byzantine. Selon les sources disponibles, il fit au cours de sa vie plusieurs séjours à Constantinople, notamment entre 1168 et 1171 en tant que membre d'une délégation pisane envoyée pour ratifier un traité entre Pise et l'empereur Manuel Comnène. Outre sa carrière juridique, diplomatique et scientifique – notons qu'il enseigna également à Paris –, il mena une activité de traducteur, jouissant d'une réputation considérable auprès de ses contemporains pour sa connaissance du grec et du latin. Il traduisit plusieurs ouvrages, notamment ceux de Galien, de Jean Damascène, de Nemesius d'Emèse, de saint Jean Chrysostome, et aussi d'Aristote selon une nouvelle

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 270.

¹⁴⁸ Filippo Liotta, « Burgundione da Pisa », In : *Dizionario Biografico degli Italiani*, Volume 15, 1972, p. 423-428 ; Peter Classen, *Burgundio von Pisa*, Heidelberg, 1974, p. 34-39.

découverte¹⁴⁹. Lors de ses séjours à Constantinople, Burgundio se procurait probablement des manuscrits grecs. Selon Nigel G. Wilson, il paraît probable que c'est le scriptorium d'un certain Ioannikios que Burgundio chargea de copier des manuscrits¹⁵⁰. Burgundio écrit d'ailleurs lui-même dans sa préface pour la traduction des homélies de Jean Chrysostome, qu'il n'a pas eu le temps de traduire ces homélies lors de son séjour en 1171 à Constantinople, raison pour laquelle il en a procuré une copie, préparée à sa propre commande par deux scribes¹⁵¹. N. G. Wilson décèle également, dans deux manuscrits préparés probablement à Constantinople, des notes marginales et interlinéaires en latin vraisemblablement faites par Burgundio¹⁵².

Quant aux frères interprètes déjà évoqués, Hugues Étérien et Léon le Toscan, ceux-ci étaient actifs dans la seconde moitié du XII^e siècle¹⁵³. Ils traduisirent des œuvres théologiques et littéraires profanes, ainsi que des chroniques grecques. Ils prirent part aux disputes théologiques et semblent avoir disposé d'un réseau de correspondants, qui aurait pu inclure Aimery, le patriarche latin d'Antioche, Pierre de Vienne ainsi que Hugues de Honau¹⁵⁴.

Moïse de Bergame (ou Moïse de Brolo), l'un des trois hommes savants ayant participé au débat théologique de 1136 à Constantinople, désigné par Anselme de Havelberg comme « inter alios precipuus, Grecarum et Latinarum litterarum doctrina, apud utramque gentem clarissimus »¹⁵⁵, naquit dans la seconde moitié du XI^e siècle. Il fut un archevêque, poète, grammairien et traducteur, auquel on doit plusieurs ouvrages, notamment le *Liber Pergaminus*, description latine de Bergame. Bien que les renseignements sur sa vie et son activité soient rares, on peut savoir qu'il passa beaucoup de temps à Constantinople et qu'il fut scribe et traducteur dans la chancellerie impériale entre 1139 et 1146¹⁵⁶.

¹⁴⁹ Gudrun Vuillemin-Diem – Marwan Rashed, « Burgundio de Pise et ses manuscrits grecs d'Aristote Laur. 87.7 et Laur. 81.18 », *Recherches de Théologie et Philosophie Médiévales*, 1997, n° 64, p. 136-198.

¹⁵⁰ Nigel G. Wilson, « A Mysterious Byzantine Scriptorium: Ioannikios and his Colleagues », *Scrittura e Civiltà*, 7, 1983, p. 161-176. Sur Ioannikios cf. aussi Paola Degni, « I manoscritti dello 'scriptorium' di Gioannicio », *Segno e Testo*, 6, 2008, p. 179-248.

¹⁵¹ Voir le prologue de sa traduction, publiée par P. Classen, *Burgundio von Pisa*, op. cit., p. 84-85.

¹⁵² N. G. Wilson, « A Mysterious Byzantine Scriptorium: Ioannikios and his Colleagues », art. cit., p. 171.

¹⁵³ Sur ces personnages voir Antoine Dondaine, « Hugues Étérien et Léon Toscan », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, 19, 1952, p. 67-134.

¹⁵⁴ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 271-272.

¹⁵⁵ Anselme de Havelberg, *Diacimemon*, op. cit.

¹⁵⁶ F. Ronconi, « Il Paris. suppl. gr. 388 e Mosè del Brolo da Bergamo », art. cit., p. 11-13 ; Guglielmo

Dans le chapitre précédent, nous avons déjà insisté sur le fait que l'influence byzantine fut incontestablement plus forte dans le sud d'Italie que dans le nord. Les pays frontaliers étaient Capoue, Bénévent, Sorrente, Naples, Gaeta, Salerne et Amalfi. Quelques parties de cette région avaient été pendant certaines périodes subordonnées à l'Empire byzantin comme état vassal ou allié. Bien entendu, pour les ambassades d'outremer on avait besoin des interprètes qu'on pouvait facilement recruter parmi l'importante population bilingue. Il n'est donc pas étonnant qu'à un stade relativement précoce un certain nombre de traductions du grec en latin avait été fait dans ces territoires¹⁵⁷. Au x^e siècle, la traduction latine du roman grec d'*Alexandre* fut exécutée par un prêtre napolitain, Leo de Naples¹⁵⁸. Cependant, comme le souligne F. Dolbeau, pour un moderne, le qualificatif de traducteur implique que l'intéressé possède la maîtrise simultanée de deux langages : celui de son modèle (qu'il est censé savoir lire) et celui dans lequel il est appelé à rédiger. Dans l'Italie des ix^e et x^e siècles, il est certain qu'il y eut quelques exemples de ce type, tel que celui d'Anastase le Bibliothécaire, ou de Léo qui se nomme lui-même dans une dédicace *humilis interpres latinorum ac ellinorum* (en réalité, on ne sait pas quelle était la langue maternelle de ce traducteur), toutefois une telle maîtrise pourrait avoir été relativement rare. D'après le témoignage des prologues hagiographiques cités par F. Dolbeau, la préparation d'une traduction latine en Italie centrale ou méridionale comprenait en fait la collaboration de trois personnages : un commanditaire, qui prenait l'initiative du processus et se chargeait des frais de l'entreprise, un hagiographe latin, apte à rédiger en beau style et un interprète, capable d'expliquer dans la langue parlée le contenu de l'original¹⁵⁹. Une annotation de F. Dolbeau est particulièrement intéressante : il note que l'appel à un interprète était banal dans les milieux ecclésiastiques latins d'Italie du Sud. Souvent l'activité des hagiographes est évoquée par le verbe *transferre*, assez vague pour être appliqué sporadiquement au commanditaire, voire à l'interprète. Ainsi, ce verbe n'implique-t-il pas nécessairement un contact direct avec la langue grecque, pouvant signifier toute une série de

Gorni, « Mosè del Brolo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 77, 2012.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 276-277.

¹⁵⁸ *Der Alexanderroman des Archipresbyters Leo*, untersucht und hrsg. Friedrich Pfister, Heidelberg, 1913, p. 8.

¹⁵⁹ F. Dolbeau, « Le rôle des interprètes dans les traductions hagiographiques d'Italie du sud », art. cit., p. 145-162. Sur toute la question et sur Anastase le Bibliothécaire en particulier, cf. P. Chiesa, « Traduzioni e traduttori a Roma nell'alto Medioevo », In : *Roma fra Oriente e Occidente*, op. cit., p. 455-487.

pratiques qui vont en français de « traduire » à « adapter ». C'est seulement la confrontation détaillée avec les modèles grecs qui permettra, souligne F. Dolbeau, de distinguer traductions et adaptations. D'ailleurs la plus grande prudence est nécessaire aussi d'un autre point de vue : il est parfois difficile d'établir à partir de quel texte une version latine a été accomplie : sur le modèle grec, avec l'aide sporadique de l'interprète, ou sur une transposition latine de l'original ? Cela touche évidemment à la question du remaniement / de la réécriture qui se distinguent d'une traduction proprement dite¹⁶⁰.

Quant à Amalfi, son contact direct et régulier avec Byzance est bien connu et documenté. Comme nous l'avons souligné plus haut, les Amalfitains étaient les premiers à posséder un comptoir à Constantinople et un monastère au Mont Athos, au début du XI^e siècle, et parmi eux nous trouvons plusieurs traducteurs gréco-latins¹⁶¹. La famille Comiti(s) Mauronis joua un rôle important dans la transmission de la culture byzantine en Italie. Plusieurs portes de bronze furent données par les membres de la famille aux églises d'Amalfi et à quelques-unes de la région environnante, au Mont-Cassin et à Rome. Cette famille ayant un intérêt non seulement pour les arts mais aussi pour la littérature, ils financèrent aussi la traduction de textes hagiographiques¹⁶² : la *Vie de Sainte Irène*, le *Livre de Miracles (Liber de miraculis)*, et un sermon sur la mort de Saint Nicolas furent traduits à leur commande par un certain Jean, moine et prêtre amalfitain au monastère de Panagiotum de Constantinople à la fin du XI^e siècle¹⁶³. Selon Paolo Chiesa, il est probable que l'on doit également à un traducteur amalfitain (ayant appartenu à l'église du quartier amalfitain de Constantinople) la première traduction latine du roman de *Barlaam et Josaphat*, exécutée au XI^e siècle¹⁶⁴. Il est toutefois à noter que P. Chiesa laisse la

¹⁶⁰ F. Dolbeau, « Le rôle des interprètes dans les traductions hagiographiques d'Italie du sud », art. cit., p. 151-152.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 277-279. Sur l'activité des traducteurs amalfitains voir encore Walter Berschin, « Les traducteurs d'Amalfi au XI^e siècle », In : *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, Textes réunis par Geneviève Contamine, Édition du Centre National de la Recherche scientifique, Paris, 1989, p. 163-168 ; Paolo Chiesa – François Dolbeau, « Una traduzione amalfitana dell'XI secolo: la "Vita" latina di sant' Epifanio », *Studi medievali*, s. III, xxx (1989), p. 909-951 ; W. Berschin, « I traduttori d'Amalfi nell'XI secolo », In : *Cristianità ed Europa*, Miscellanea di studi in onore di Luigi Prodocimi, vol. 1, a cura di Cesare Alzati, Herder, Roma – Freiburg – Wien, 1994, p. 237-243.

¹⁶² K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 278-279.

¹⁶³ W. Berschin, « Les traducteurs d'Amalfi au XI^e siècle », art. cit., p. 164 ; P. Chiesa, « Giovanni d'Amalfi », In : *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. LV, 2000, p. 652-654.

¹⁶⁴ P. Chiesa, « Ambiente e tradizioni nella prima redazione latina della leggenda di Barlaam et Josaphat », *Studi Medievali*, ser. III, t. 24, 1983, p. 521-544, *passim*.

question ouverte concernant d'éventuels gallicismes que Hiram Peri a décelés dans cette version latine, censée être la première¹⁶⁵.

Quant à Salerne, plusieurs traductions de textes médicaux et hagiographiques y furent faites. Les *Vies* de saints italiens du sud et siciliens furent traduites en latin au cours des ^x^e, ^xⁱ^e et ^xⁱⁱ^e siècles, cependant les détails concernant les auteurs, les traducteurs et les dates de composition ou de traduction, sont, pour la plupart des cas, inconnus. Quoiqu'il en soit, Salerne joua sans doute un rôle éminent dans ces activités¹⁶⁶.

À propos de l'histoire de la Sicile, il a déjà été évoqué le traité de paix que Guillaume I^{er} conclut avec les Byzantins. Dans les années 1158-1159, plusieurs ambassades furent échangées à cette fin entre Constantinople et Palerme. L'un des ambassadeurs siciliens fut Henri Aristippe, un latin d'origine sud-italienne qui parlait le grec. Nous savons aussi qu'à cette occasion, il apporta de Constantinople, comme cadeau de l'empereur de Byzance au souverain sicilien, un manuscrit de l'*Almageste* de Ptolémée. Aristippe fut l'un des principaux intellectuels de la cour normande. Il traduisit des textes grecs en latin. Il est aussi probable qu'il a également apporté en Sicile une copie de l'*Histoire* de Jean Skylitzès¹⁶⁷.

Quelques hypothèses sur le commanditaire de la traduction

Certains éléments paléographiques, philologiques et linguistiques de la traduction française dont nous nous occupons font penser qu'elle ait été exécutée peu après la préparation du codex, sinon à la même époque. Ainsi paraît-il nécessaire de modifier ou plutôt d'élargir la datation donnée par Paul Meyer (qui la situe au début du ^xⁱⁱⁱ^e siècle) : tout en gardant comme *terminus ante quem* le début du ^xⁱⁱⁱ^e siècle, nous proposons 1075 comme *terminus post quem* (date probable de la préparation du manuscrit). En même temps, quelques éléments linguistiques et dialectaux permettent de supposer que le traducteur (et éventuellement le commanditaire) est à chercher parmi les Normands d'Italie du sud ou de Sicile. Aussi faut-il souligner que, pour quiconque le manuscrit grec complété par la traduction française ait été préparé, le livre ne semble être jamais parvenu à son commanditaire (du moins sûrement pas en Occident). En effet, il semblerait que le codex ait été apporté directement du monastère Lophadion de Constantinople (où il avait été préparé, comme

¹⁶⁵ H. Peri, « La plus ancienne traduction latine du roman grec de *Barlaam et Josaphat* et son auteur », art. cit., p. 178.

¹⁶⁶ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 279-280.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 291.

nous l'avons dit) au monastère d'Iviron sur le Mont Athos. Ces constatations une fois faites, qu'il nous soit permis d'émettre quelques hypothèses sur les circonstances et le contexte historique de la préparation de la traduction, ainsi que sur son éventuel commanditaire.

À l'époque, pour dater l'écriture française, Paul Meyer est parti de l'idée – outre les caractéristiques linguistiques et paléographiques (dont il ne pouvait pas se faire une image claire, étant donné qu'il ne put en examiner que 19 pages) – que la présence des Francs à Byzance s'est intensifiée après la 4^e croisade. Selon sa constatation, c'est dans la suite de Boniface II, marquis de Montferrat, qu'on doit chercher le traducteur franc du codex d'Iviron. Mais, comme je crois l'avoir souligné dans les chapitres précédents, plusieurs points de connexion entre le monde normand et Constantinople peuvent être trouvés bien avant : il ne faut donc pas attendre le début du XIII^e siècle.

Procédant en ordre chronologique inverse, nous pouvons déceler les éléments suivants : il est notoire que l'empereur Manuel Comnène (1143-1180) portait un grand intérêt à la culture occidentale, en particulier à celle des Francs. Sa deuxième épouse, Marie d'Antioche était elle-même d'origine franque : fille de Raymond de Poitiers, elle était à la fois petite-fille du premier troubadour, Guillaume IX, et cousine d'Aliénor d'Aquitaine, reine de France puis d'Angleterre. On sait aussi que Manuel Comnène fut toujours généreux envers ses hôtes occidentaux. Au nombre des divertissements organisés en leur honneur, banquets, jeux, parties de chasse etc., figurait toujours le rituel échange des cadeaux¹⁶⁸. Plusieurs souverains et hauts dignitaires occidentaux s'arrêtaient régulièrement, à l'aller ou au retour d'un pèlerinage en Terre Sainte, à Constantinople où ils étaient accueillis en grande pompe. Aliénor d'Aquitaine, accompagnant son mari Louis VII pour la 2^e croisade, passa également à Constantinople. Or, Aliénor fut une protectrice puissante de la littérature, elle s'intéressa surtout aux romans. Peut-être le codex grec contenant le roman de *Barlaam et Joasaph*, complété par la traduction française fut-il préparé pour elle ? Ce cadeau pourrait ne lui être jamais parvenu dans les temps certainement troubles du point de vue diplomatique (elle divorça en 1152).

Il est également à noter que Manuel Comnène poursuivit des négociations avec des cours occidentales afin de marier sa fille, Marie, qui était d'ailleurs à cette époque-là encore officiellement la fiancée du hongrois Béla-Alexis : en 1166, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, l'empereur promit la main de sa fille à Guillaume II, fils du roi normand de Sicile. Cependant, les négociations furent

¹⁶⁸ K. N. Ciggaar, *Western Travellers to Constantinople*, op. cit., p. 22.

rompues, sans que l'on sache pourquoi. En 1170, une nouvelle proposition arriva en Sicile, concernant le même mariage. Les parties convinrent que la princesse byzantine viendrait à Tarente. Pourtant les Normands eurent beau l'attendre, elle n'arriva jamais. Le manuscrit bilingue grec-français pourrait avoir été conçu comme cadeau de fiançailles, qui pourrait ne jamais être parvenu à la cour normande à cause de l'échec du dessein matrimonial. En 1170 des délégués byzantins menèrent des négociations avec Henri II, roi d'Angleterre sur le mariage de Marie Comnène et Jean sans Terre, cette noce ne fut, elle non plus, jamais célébrée. Manuel donna enfin sa fille en mariage à Renier de Montferrat en 1180.

Notons aussi que plusieurs traducteurs et interprètes étaient au service de la cour de Manuel Comnène, dont quelques-uns auraient pu être francophones. Certes, les interprètes dont le nom nous est connu sont avant tout des Latins d'Italie, toutefois parmi ceux-ci on trouve du moins deux personnes censées avoir fréquenté régulièrement la France ou y avoir passé un long séjour : Hugues Éthérien fit ses études à Paris, Burgundio de Pise fut même professeur à l'université de cette même ville.

Si l'on remonte encore plus loin dans le temps, on trouve Raymond de Poitiers, que nous avons évoqué plus haut en tant que père de la deuxième femme de Manuel Comnène : fils du célèbre troubadour Guillaume IX (comte de Poitiers et duc d'Aquitaine), il avait la réputation d'être amateur de littérature. Dans son *Histoire d'Outremer* (*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*), Guillaume de Tyr en donne la description suivante :

Erat autem idem dominus Raimundus, egregii sanguinis prisca generositate insignis, corporis eximia proceritate et tota ejusdem gratissima compositione praestantissimus; adolescens, vix prima malas vestitus lanugine, speciosus forma prae regibus et principibus orbis terrae, verbo et affabilitate commendabilis, tota sui habitudine venustam principis eximii praetendens elegantiam; armorum usu et rei militaris experientia, omnibus qui eum praecesserunt, vel secuti sunt, anteponeendus; litteratorum, licet ipse illiteratus esset, cultor; in divinis assiduus, ecclesiasticorum officiorum et maxime in diebus solemnibus avidus auditor; conjugalis integritatis, postquam duxit uxorem, sollicitus custos et servator; in cibo et potu sobrius, munificus et liberalis supra modum; sed parum providus, aleae et damnosis talorum ludis plus aequo insistens. Erat praeterea inter caeteros quos patiebatur defectus, animo praeceps, in agendis impetuus, in ira modi nescius, rationis expertus, parum felix; in ea fidelitate quam domino patriarchae promiserat juramenti immemor, et fidei interpositae prodigus¹⁶⁹.

¹⁶⁹ Guillaume de Tyr, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, Liber XIV, caput XXI.

Ce qui est à souligner ici, c'est évidemment l'expression « *litteratorum, licet ipse illiteratus esset, cultor* », qui signifie qu'il fut « protecteur des littéraires, bien que lui-même illettré ». Nous savons qu'une des chansons de geste, les *Chétifs*, inspirée des événements de la première croisade, a été écrite à sa demande. Raymond fut prince d'Antioche entre 1136 et 1149. Si c'est à lui qu'on doit la commande de la traduction française du manuscrit de luxe richement décoré de miniatures, sa mort précoce – il fut tué à la bataille d'Inab – pourrait servir d'explication au fait que le livre ne devait jamais parvenir jusqu'à Antioche. Le fait qu'il soit dit « *illiteratus* » pourrait constituer, paradoxalement, un indice en faveur de cette hypothèse : les concepts de culture et d'inculture ne se superposaient pas nécessairement, au Moyen Âge, avec ceux d'alphabétisme et d'analphabétisme : le marchand alphabétisé et capable de lire et d'écrire était souvent inculte, alors que les membres des cours qui, parfois analphabètes (*illiterati*), se faisaient lire des textes littéraires, furent, à leur façon, cultivés et pouvaient, justement comme Raymond, commanditer la réalisation d'ouvrages littéraires et, par conséquent, de manuscrits¹⁷⁰. Pour citer un cas bien connu, Charlemagne, nonobstant les efforts de son savant conseiller Eginhard, ne parvint à apposer sa signature que sous la forme d'un monogramme, élaboré à partir d'une croix (la signature typique des analphabètes). Et toutefois les sources soulignent son rôle décisif dans la rédaction des *libri carolini* portant sur la question iconologique et le fait qu'il écoutait régulièrement, pendant ses repas, la lecture d'ouvrages d'histoire et de textes de Saint Augustin, notamment la *Civitas Dei*¹⁷¹. Mais il y a plus : les manuscrits réalisés pour des personnages de ce type (peu ou point alphabétisés mais, à leur façon, cultivés) étaient parfois très précieux et pourvus d'enluminures, se caractérisant, plutôt que comme de simples receptacles de texte, comme de véritables objets de luxe : Basile I^{er}, le fondateur de la plus importante dynastie byzantine de l'époque moyenne, les Macédoniens, se fit copier, semble-t-il, un Évangile de poche de luxe, mais aux caractères majuscules disproportionnellement grands, nécessaires pour le sémi-alphabète qu'il était selon les sources¹⁷². L'un des manuscrits enluminés les plus remarquables de l'époque moyenne, le Paris. gr. 510, fut, semble-t-il, réalisé pour lui et pour sa famille. Il est plus probable qu'il l'ait observé comme un album, qu'il l'ait lu !¹⁷³

¹⁷⁰ À ce propos, cf. F. Ronconi, *Byzantine Book Culture*, sous presse, In : S. Papayannou, *Oxford Handbook of Byzantine Studies*.

¹⁷¹ Eginardus, *Vita Karoli*, 24.

¹⁷² Const. Porphyrog., *Vita Basili* 69 ; Theoph. Cont. 5.72. Il s'agit du Neap. gr. 2 : cf. Guglielmo Cavallo, *Lire à Byzance*, Les Belles Lettres, Paris, 2006, p. 29.

¹⁷³ Cf. F. Ronconi, *Qu'est-ce-qu'un livre manuscrit ?*, op. cit.

Et enfin, si l'on tient compte de la date la plus précoce déterminée par notre datation, et en supposant que la traduction ait été préparée à la même époque que le texte grec du codex, c'est-à-dire vers 1075, on trouve également des faits historiques intéressants. Au début des années 1070, il y eut des plans en vue d'établir une alliance matrimoniale entre l'une des filles de Robert Guiscard et l'un des fils ou des frères de l'empereur byzantin. En 1074, un contrat fut conclu visant à unir par mariage Olympias et Constantin Doukas, prince porphyrogénète (fils de Michel VII Doukas). En 1076, la jeune fille fut bien envoyée à Constantinople où elle reçut le nom d'Hélène. Cependant, après qu'Alexis Comnène arriva au pouvoir en 1081, le mariage n'eut finalement pas lieu. La jeune fille resta à Constantinople, probablement reléguée dans l'un des palais impériaux, ou dans un couvent¹⁷⁴. Les cinq années comprises entre 1076 et 1081 auraient pu être suffisantes pour préparer notre codex grec enluminé, pour exécuter la traduction française et pour la copier dans les marges. Étant donné qu'Olympias était encore à cette époque une jeune fille (elle naquit en 1074), on pourrait même imaginer que ce livre bilingue et riche de vignettes ait été préparé pour elle à la fois comme un livre de contes et un livre – pour ainsi dire – scolaire, que la jeune fille ne put elle-même – à cause du changement de la direction du vent politique – peut-être jamais prendre en main¹⁷⁵.

Conclusion

Notre recherche est loin d'être parvenue à sa conclusion, mais nous pouvons d'ores et déjà constater que le manuscrit Ivron 463 est un document remarquable et complexe non seulement par le fait qu'il contient de splendides enluminures qui l'ont fait connaître amplement aux historiens de l'art, ou parce que ses marges ont été entièrement remplies d'une ancienne traduction française jusqu'à aujourd'hui complètement inexplorée, mais aussi, nous semble-t-il, par les nombreuses questions, pour ne pas dire énigmes, qui concernent la manière et les circonstances de sa préparation, que seulement une analyse

¹⁷⁴ Vera von Falkenhausen, « Olympias, eine normannische Prinzessin in Konstantinopel », In : *Bisanzio e l'Italia*, Raccolta di studi in memoria di Agostino Pertusi, Milano, 1982, p. 56-72, *passim*.

¹⁷⁵ Pour un exemple semblable, d'un manuscrit byzantin conçu comme cadeau de fiançailles à une princesse occidentale, voir le cod. Vat. gr. 1851 préparé probablement pour Agnès de France (1171-1240), fiancée d'Alexis II Comnène. Agnès, tout comme Olympias, était une jeune fille (elle n'avait que 9 ans) lors de son arrivée à Byzance. Cf. Cecily Hilsdale, « Constructing a Byzantine Augusta: A Greek Book for a French Bride », *Art Bulletin*, 87, 3, September, 2005, p. 458-483.

manuscriptologique complète pourra éclairer. Si dans notre étude nous avons attiré l'attention sur des *hapax*, des mots inusités dans l'ancien français, il nous semble nécessaire de souligner la nature de 'hapax' du manuscrit lui-même : certes, il ne s'agit pas d'un *hapax legomenon* mais, pour ainsi dire, d'un *hapax poioumenon*, dans le sens où on ne connaît aucun autre manuscrit byzantin dont les marges hébergent une traduction intégrale, ni aucun autre document témoignant d'une activité de traduction du grec vers le français à l'époque à laquelle il nous semble que celle-ci ait été composée. Sans doute notre analyse n'est-elle qu'une étude préliminaire à un travail plus vaste qu'est l'édition critique. Notre analyse est donc encore incomplète, mais elle peut tout de même peut-être apporter quelques éléments nouveaux. Si la plupart de nos questions sont restées ouvertes, elles ont toutefois montré de nouvelles pistes de réflexion, notamment concernant la datation de l'écriture française, le contexte historique et social dans lequel cette entreprise a été réalisée, l'origine du traducteur, ainsi que sur l'ordre des étapes qui ont permis la réalisation du manuscrit. Aussi faut-il souligner que le texte français que le codex d'Ivroux contient est un monument précieux et unique, tout d'abord parce qu'il s'agit d'un nouveau témoignage de l'ancien français, d'une ampleur remarquable (300 pages environ) et très probablement issu d'une époque à laquelle la production littéraire française nous semble encore obscure (certains traits archaïques, notamment les occurrences d'un temps verbal considéré comme très ancien – résidu du plus-que-parfait latin – rendent ce texte d'autant plus intéressant). Puis, il faut considérer qu'il témoigne de manière tangible d'un contact direct – au niveau de la littérature et à une époque relativement précoce – entre le monde grec-byzantin et le monde franc. En effet, ce nouveau texte en ancien français pourra sans doute apporter de nouveaux éléments à nos connaissances concernant non seulement la formation et l'histoire de la langue française, mais aussi peut-être la situation géolinguistique au Moyen Âge.

Bibliographie

Éditions

Chardry, *Josaphaz*, In : *Altfranzösische Bibliothek herausgegeben von Wendelin FOERSTER*, t. 1, Heilbronn, 1879.

Chrétien de Troyes, *Cligès*, texte établi, traduit, présenté et annoté par Philippe WALTER, In : Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Daniel POIRION, Gallimard, Paris, 1994.

Robert D'Orbigny, *Le conte de Floire et Blanche fleur*, Publié, traduit, présenté et annoté par Jean-Luc LECLANCHE, Honoré Champion, Paris, 2003.

Hystoria Barlae et Iosaphat (Bibl. Nacional de Nápoles, VIII.B.10.), éd. José Martínez GÁZQUEZ, Nueva Roma, 5, Consejo Superior de investigaciones Científicas, Madrid, 1997.

L'histoire de Barlaam et Josaphat, Version champenoise d'après le ms. Reg. lat. 660 de la Bibliothèque Apostolique Vaticane, éd. Leonard. R. MILLS, Librairie Droz, Genève, 1973.

Der Alexanderroman des Archipresbyters Leo, untersucht und hrsg. Friedrich PFISTER, Heidelberg, 1913.

Jean SONET :

— *Le roman de Barlaam et Josaphat, Recherches sur la tradition manuscrite latine et française*, Louvain, 1949.

— *Le roman de Barlaam et Josaphat*, t. 2, *La version anonyme française*, 1^{ère} partie, *Texte critique*, t. 3, *La version anonyme française*, 2^{ème} partie, *Études critiques et mise en prose*, Namur – Paris, 1950.

Robert VOLK, *Die Schriften des Johannes von Damaskos*, VI/1-2, Walter de Gruyter, Berlin, New York, 2006.

Barlaam und Josaphat, Französisches Gedicht des dreizehnten Jahrhunderts von Gui de Cambrai, éd. Hermann ZOTENBERG et Paul MEYER, Stuttgart, 1864.

Études

Jeffrey C. ANDERSON, « Cod. Vat. Gr. 463 and an Eleventh-Century Byzantine Painting Center », *Dumbarton Oaks Papers*, vol. 32, 1978, p. 175-196.

Roger BERGER – Annette BRASSEUR, *Les Séquences de Sainte Eulalie*, Droz, 2004.

Walter BERSCHIN :

— « Les traducteurs d'Amalfi au XI^e siècle », In : *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, Textes réunis par Geneviève Contamine, Édition du Centre National de la Recherche scientifique, Paris, 1989, p. 163-168.

— « I traduttori d'Amalfi nell'XI secolo », In : *Cristianità ed Europa*, Miscellanea di studi in onore di Luigi Prosdocimi, vol. 1, a cura di Cesare Alzati, Herder, Roma – Freiburg – Wien, 1994, p. 237-243.

Liselotte BIEDERMANN-PASQUES :

— « Approche du système graphique de la *Séquence de sainte Eulalie* (deuxième moitié du IX^e siècle) », In : *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Ediciones Universidad de Salamanca, 2001, p. 25-40.

— « Quelques aspects du développement de l'écriture du français à travers des manuscrits et des incunables (IX^e-XV^e siècle) », In : *The Dawn of the written vernacular in western Europe*, éd. Michèle Goyens et Werner Verbeke, Leuven University Press, 2003, p. 225-240.

Paolo CHIESA :

— « Ambiente e tradizioni nella prima redazione latina della leggenda di Barlaam et Josaphat », *Studi Medievali*, ser. III, t. 24, 1983, p. 521-544.

— « Dal culto alla novella. L'evoluzione delle traduzioni agiografiche nel medioevo latino », In : *La traduzione dei testi religiosi*, C. Moreschini – G. Menestrina éd., Brescia, 1994, p. 149-169.

— « Giovanni d'Amalfi », In : *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. LV, 2000, p. 652-654.

— « Traduzioni e traduttori a Roma nell'alto Medioevo », In : *Roma fra Oriente e Occidente*, Atti della XLIX Settimana di Studio della fondazione CISAM, Spoleto, aprile 2001, Spoleto, 2002, p. 455-487.

Paolo CHIESA – François DOLBEAU, « Una traduzione amalfitana dell'XI secolo: la "Vita" latina di sant'Epifanio », *Studi medievali*, s. III, xxx (1989), p. 909-951.

Francesco D'AIUTO, « Su alcuni copisti di codici miniati mediobizantini », *Byzantion*, t. 67, 1997, p. 5-59.

Paola DEGNI, « I manoscritti dello 'scriptorium' di Gioannicio », *Segno e Testo*, 6, 2008, p. 179-248.

François DOLBEAU, « Le rôle des interprètes dans les traductions hagiographiques d'Italie du sud », In : *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, Textes réunis par Geneviève Contamine, Éditions du CNRS, 1989, p. 145-162.

Antoine DONDAINE, « Hugues Éthérien et Léon Toscan », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, 19, 1952, p. 67-134.

Vera VON FALKENHAUSEN :

— « I ceti dirigenti prenormanni al tempo della costituzione degli stati normanni nell'Italia meridionale e in Sicilia », In : *Forme di potere e struttura sociale in Italia nel Medioevo*, a cura di G. Rossetti, Bologna, 1977, p. 321-377.

— « I gruppi etnici nel regno di Ruggero II e la loro partecipazione al potere », In : *Società, potere e popolo nell'età di Ruggero II*, Atti delle terze giornate normanno-sveve (Bari, 23-25 maggio, 1977), Bari, 1979 (Centro di studi normanno-svevi. Atti, 3), p. 133-156.

— « Olympias, eine normannische Prinzessin in Konstantinopel », In : *Bisanzio e l'Italia*, Raccolta di studi in memoria di Agostino Pertusi, Milano, 1982, p. 56-72.

— « La tecnica dei notai italo-greci », In : *La cultura scientifica e tecnica nell'Italia meridionale bizantina*, Atti della sesta Giornata di studi bizantini (Arcavacata di Rende, 8-9 febbraio 2000), a cura di F. Burgarella, A. M. Ieraci Bio, Soveria Mannelli, 2006, p. 9-57.

Corinne JOUANO, « Barlaam et Joasaph : Une aventure spirituelle en forme de roman d'amour », *Pris-Ma*, Recherches sur la littérature d'imagination au Moyen Âge, XVI, 1, N° 31, Janvier-Juin, E.R.L.I.M.A., Université de Poitiers, 2000, p. 61-76.

Angeliki E. LAIOU, « Bisanzio e l'Occidente », In : *Lo spazio letterario del Medioevo*, 3, a cura di M. Capaldo – F. Cardini – G. Cavallo – B. Scarcia Amoretti, 3. *Le culture circostanti*, vol. I, *La cultura bizantina*, a c. di G. Cavallo, Roma, 2005, p. 19-60.

Filippo LIOTTA, « Burgundione da Pisa », In : *Dizionario Biografico degli Italiani*, Volume 15, 1972, p. 423-428.

John LOWDEN, « Book Production », In : *The Oxford Handbook of Byzantine Studies*, edited by Elizabeth Jeffreys with John Haldon and Robin Cormack, Oxford University Press, 2008, p. 462-472.

Santo LUCÀ, « I Normanni e la "rinascita" del secolo XII », In : *Archivio Storico per la Calabria e la Lucania*, 60, 1993, p. 1-91.

Chryssa A. MALTEZOU, « Les italiens propriétaires terrarum et casarum à Byzance », *Byzantinische Forschungen*, a. XXII, 1996, p. 177-191.

Pérez MARTÍN, « Apuntes sobre la historia del texto bizantino de la "Historia edificante de Barlaam y Josafat" », *Erytheia*, t. 17, 1996, p. 159-177.

Léon-Robert MÉNAGER, « Inventaire des familles normandes et franques émigrées en Italie méridionale et en Sicile (XI^e-XII^e siècles) », In : *Roberto il Guiscardo e il suo tempo. Relazioni e comunicazioni delle prime giornate normanno-sveve (Bari, 1973)*, Rome, 1975, p. 259-390.

Paul MEYER, « Fragments d'une ancienne traduction française de "Barlaam et Joasaph" faite sur le texte grec au commencement du treizième siècle », In : *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 27, t. II, Librairie A. Franck, Paris, 1866, p. 313-334.

Jean-Marie OLIVIER, « Décharges d'encre et étapes de la composition d'un manuscrit », In : *La paléographie grecque et byzantine*, Centre National de la Recherche Scientifique, 1977, p. 61-81.

Hiram PERI (Pflaum), « La plus ancienne traduction latine du roman grec de *Barlaam et Josaphat* et son auteur », *Studi Mediolatini e Volgari*, VI-VII, 1959, p. 169-189.

Paul PEETERS, « La première traduction latine de *Barlaam et Joasaph* et son original grec », *Analecta Bollandiana*, XLIX, 1931, p. 276-312.

Agostino PERTUSI, « Monasteri e monaci italiani all'Athos nell'alto Medioevo », In : *Le Millénaire du Mont Athos, 963-1963*, t. 1, Chevetogne, 1963, p. 217-251.

Filippo RONCONI :

— « Il Paris. suppl. gr. 388 e Mosè del Brolo da Bergamo », *Italia Medievale e Umanistica*, 48, 2007, p. 1-27.

— « Tracce di volgare calabrese delle origini nel manoscritto Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. gr. Pio II 47? », In : M. D'Agostino – P. Degni (éd.), *Alètès filia. Studi in onore di Giancarlo Prato*, Spoleto, 2010, p. 587-604.

— « La main insaisissable. Rôle et fonctions des copistes byzantins entre réalité et imaginaire », In : *Scrivere e leggere nell'Alto Medioevo*, Spoleto, 2011 (LIX settimana), p. 627-664.

— « Le corpus aristotélicien du Paris. gr. 1853 et les cercles érudits à Byzance. Un cas controversé », *Studia graeco-arabica*, 2, 2012, p. 201-225.

— « Quelle grammaire à Byzance ? La circulation des textes grammaticaux et son reflet dans les manuscrits », In : G. De Gregorio (éd.), *La produzione scritta tecnica e scientifica nel Medioevo: libro e documento tra scuole e professioni*, Atti del Convegno internazionale, Fisciano-Salerno, 28-30 settembre 2009, Spoleto, 2012, p. 63-110.

— « Essere copista a Bisanzio. Tra immaginario collettivo, autorappresentazioni e realtà », In : D. Bianconi (éd.), *Storia della scrittura e altre storie*, Atti del colloquio internazionale, Università di Roma La Sapienza, 28-29 ottobre 2010, Roma 2014, p. 383-434.

— « L'automne du Patriarce. Photios, la Bibliothèque et le Marc. Gr. 450 », In : *Proceedings of the Madrid Workshop The Transmission of Byzantine Texts: Between Textual Criticism and Quellenforschung. Philosophy, Historiography, Law, Rhetoric*, Thursday, 2 February 2012 – Saturday, 4 February 2012, Centro de Ciencias Humanas y Sociales, Madrid 2014, p. 93-125.

— « Per speculum et in aenigmate. Incontri e scontri di culture nel Mezzogiorno normanno-svevo nel riflesso dei manoscritti », In : *Civiltà a contatto nel Mezzogiorno normanno-svevo. Economia, società istituzioni*, Atti delle 21e giornate normanno-sveve, Bari, 2014, sous presse.

— *Qu'est-ce qu'un livre manuscrit ?*, Paris, sous presse.

— « "Graecae linguae non est nobis habitus." Notes sur la tradition des Pères grecs en Occident (IV^e-IX^e s.) », sous presse, In : E. Prinziavalli – F. Vinel – M. Cutino (éd.),

Transmission et réception des Pères grecs dans l'Occident, de l'Antiquité tardive à la Renaissance (Études Augustiniennes).

Peter SCHREINER :

— « L'importance culturelle des colonies occidentales en territoire byzantin », In : *Coloniser au Moyen Âge*, éd. Alain Ducellier et Michel Balard, Paris 1995, p. 288-297.

— « Die Begegnung von Orient und Okzident in der Schrift », In : *Byzanz und das Abendland: Begegnungen zwischen Ost und West*, ed. Erika Juhász, Eötvös-József-Collegium ELTE, Budapest, 2013, p. 11-41.

Jonathan SHEPARD, « When Greek meets Greek: Alexius Comnenus and Bohemond in 1097-98 », *Byzantine and Modern Greek Studies*, 12, 1988, p. 185-277.

Gudrun VUILLEMIN-DIEM – Marwan RASHED, « Burgundio de Pise et ses manuscrits grecs d'Aristote Laur. 87.7 et Laur. 81.18 », *Recherches de Théologie et Philosophie Médiévales*, 1997, n^o. 64, p. 136-198.

Nigel G. WILSON, « A Mysterious Byzantine Scriptorium: Ioannikios and his Colleagues », *Scrittura e Civiltà*, 7, 1983, p. 161-176.

Ouvrages

Jacques ALLIÈRES, *La formation de la langue française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1982.

Charles BEAULIEUX, *Histoire de l'orthographe française*, t. 1, Paris, 1927.

Bisanzio, Roma e l'Italia nell'Alto Medioevo, Atti della XXXIV Settimana di Studio della fondazione CISAM, Spoleto, aprile 1986, Spoleto 1987.

Maria CARERI – Christine RUBY – Ian SHORT, *Livres et écritures en français et en occitan au XII^e siècle. Catalogue illustré*, Viella, 2011.

Guglielmo CAVALLO, *Lire à Byzance*, Les Belles Lettres, Paris, 2006.

Jacques CHAURAND, *Introduction à la dialectologie française*, Bordas, Paris, 1972.

Le monde byzantin, tome 2, *L'Empire byzantin 641-1204*, sous la direction de Jean-Claude CHEYNET, Presses Universitaires de France, 2006.

Paolo CHERUBINI – Alessandro PRATESI, *Paleografia latina. L'avventura grafica nel mondo occidentale*, Città del Vaticano, 2010.

Krijnie N. CIGGAAR, *Western Travellers to Constantinople. The West & Byzantium 962-1204*, Leiden – New York – Köln, 1996.

Peter CLASSEN, *Burgundio von Pisa*, Heidelberg, 1974.

Sirarpie DER NERSESSIAN, *L'illustration du Roman de Barlaam et Joasaph*, Paris, 1937.

Marie-Pierre DION, *La Cantilène de sainte Eulalie. Actes du colloque de Valenciennes*, Lille – Valenciennes, Accès / Bibliothèque municipale de Valenciennes, 1990.

Franz DÖLGER, *Der griechische Barlaam-Roman. Ein Werk des H. Johannes von Damaskos*, *Studia patristica et byzantina*, 1, Ettal 1953.

Stephanos EFTHYMIADES, *The Ashgate Research Companion to Byzantine Hagiography*, I-II, Surrey – Burlington 2014.

Florentina EVAGGELATOU-NOTARÀ, *Σημειώματα ελληνικών κωδίκων ως πηγή δια την έρευναν του οικονομικού και κοινωνικού βίου του Βυζαντίου. Από του 9ου αιώνας μέχρι του έτους 1204*, Athènes, 1982.

Elnonensia. Monuments des langues romane et tudesque dans le IX^e siècle, publié par Hoffmann de FALLERSLEBEN, trad. par J. F. Willems, Gand, 1837.

Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles), *Étude et répertoire*, 3 vol., eds. Claudio GALDERISI et Vladimir AGRIGORAEI, Turnhout, Brepols, 2011, t. 2.

Charles Homer HASKINS, *Studies in the History of Mediaeval Science*, Cambridge, Harvard University Press, 1924.

Raymond JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. Première partie. Le Siège de Constantinople et le Patriarcat oecuménique*, Tome III, *Les églises et les monastères*, Paris 1969².

Nikodim Pawłowicz KONDAKOV, *Pamjatniki christianskago iskusstva na Afone*, S.-Peterburg, 1902.

Spyridon P. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, II, Cambridge, 1895-1900.

Victor LAZAREV, *Storia della pittura bizantina*, 2^e éd., Torino, 1967.

Manuel du français du moyen âge, 3. *Systèmes morphologiques de l'ancien français*, A. le verbe, sous la direction d'Yves LEFÈVRE, Sobodi, Bordeaux, 1983.

Le relazioni internazionali nell'Alto Medioevo, Atti della LVIII Settimana di Studio della fondazione CISAM, Spoleto, aprile 2010. Spoleto, 2011.

Grammaire espagnole de Port-Royal, Nouvelle édition, par Jean Toussaint MERLE, Paris, 1808.

The Treasures of Mount Athos, Illuminated Manuscripts, II, eds. S. M. PELEKANIDES – P. C. CHRISTOU – C. TSILOUMIS – S. N. KADAS, ATHENS, 1975.

Dictionnaire historique de la langue française, Sous la direction d'Alain REY, Le Robert (Nouvelle édition), 3 vol., 2012.

Roma fra Oriente e Occidente, Atti della XLIX Settimana di Studio della fondazione CISAM, Spoleto, aprile 2001. Spoleto, 2002.

Gaston ZINK, *L'ancien français (XI^e-XIII^e siècle)*, Paris, 1987.

Kurt WEITZMANN, *Aus den Bibliotheken des Athos*, Hamburg, 1963.



INVESTIGATIO FONTIUM II.

Griechische und lateinische Quellen
mit Erläuterungen

INVESTIGATIO FONTIUM II.

Antiquitas • Byzantium • Renascentia XXX.

Herausgegeben von

Zoltán Farkas
László Horváth
Tamás Mészáros

Eötvös-József-Collegium
Budapest 2017

INVESTIGATIO FONTIUM II.

Griechische und lateinische Quellen mit Erläuterungen

Herausgegeben von

László Horváth und Erika Juhász

Eötvös-József-Collegium
Budapest 2017



Der vorliegende Band konnte im Rahmen des Nationales Forschungs-,
Entwicklungs- und Innovationsbüro – NKFIH-Forschungsprojekts
„Társadalmi kontextus a szövegkritika tükrében: Bizáncon innen és túl“
(NN 124539) realisiert werden.

Verantwortlicher Herausgeber:
László Horváth, Direktor des Eötvös-József-Collegiums

Anschrift: ELTE Eötvös-József-Collegium
H-1118 Budapest, Ménesi út 11-13

© Eötvös-József-Collegium und die einzelnen VerfasserInnen, 2017
Alle Rechte vorbehalten

ISBN 978-615-5371-76-9
ISSN 2064-2369

Druck: Komáromi Nyomda és Kiadó Kft.
H-2900 Komárom, Igmándi út 1.
Generaldirektor: János Kovács

Inhaltsverzeichnis

Vorwort	9
---------------	---

BYZANTINE WORLD CHRONICLE AS OPEN TEXT

ZOLTÁN FARKAS Preliminary Thoughts to the Papers on Byzantine Chronicle as an Open Text.....	13
JUAN SIGNES CODOÑER The Author of <i>Theophanes Continuatus</i> I–IV and the Historical Excerpts of Constantine VII Porphyrogenitus.....	17
ELIZABETH JEFFREYS Plus ça change	43
ERIKA JUHÁSZ An Intriguing Passage in <i>Chronicon Paschale</i>	47
IVÁN TÓTH Plutarch's <i>Vita Alexandri</i> as 'Open Text' in Zonaras' <i>Epitome Historiarum</i>	61

BYZANTIUM AND THE WEST

ZOLTÁN FARKAS ΥΠΟΣΠΑΔΙΣΜΟΣ (<i>ad Pselli de med.</i> 1364).....	71
TAMÁS MÉSZÁROS Antonios Kalosynas on the Life of Chalkokondyles	77
EMESE EGEDI-KOVÁCS Un trésor inexploré entre Constantinople, le Mont Athos et le monde franc. Le manuscrit Athon. Iviron 463	89
LÁSZLÓ HORVÁTH Der <i>Alte Ritter</i> und die bretonischen Artus-Sagen.....	165